



*Université des Lagunes*

**Titre du cours**

**Analyse Economique**

**Licence 1**

**Dr Franklin Kouassi**

**Université des Lagunes**

**franklogbochi@yahoo.fr**

**Année académique 2020-2021**

## **MODULE : Analyse Economique**

*Durée : 27 Heures* ;

### **Objectifs du cours :**

- Avoir les connaissances économiques de base suffisante pour mieux appréhender l'environnement économique et international

### **Programme**

N° CHAPITRE	INTITULE DU CHAPITRE
1	<b>L'Economie et son domaine :</b> Objet de l'économie ; Grands courants de la pensée économique
2	<b>Représentation de l'activité économique:</b> Le circuit économique ; Les agents économiques et leurs opérations
3	<b>La production :</b> Notion de branche et secteur ; Valeur ajoutée et mesure de la richesse
4	<b>La consommation et l'Epargne :</b> Déterminants de la consommation et de l'épargne ; Fonction de consommation
5	<b>Monnaie et pratiques monétaires</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Notions de base/ différentes formes de monnaie</li><li>- Détermination des taux d'intérêt</li><li>- Détermination des taux de change</li><li>- Marché monétaire</li><li>- Aspects institutionnels : BCEAO, Commission bancaire</li><li>- Politique monétaire de la BCEAO</li></ul>
6	<b>Marchés et prix</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Notion de marché et la loi de l'offre et de la demande</li><li>- Les formes de marché</li><li>- Les procédures de fixation des prix</li><li>- Les limites apportées à l'économie de marché</li></ul>
7	<b>Politique économique de l'Etat</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Objectifs et modes d'intervention de l'Etat</li><li>- Principaux instruments : politique budgétaire/politique monétaire</li></ul>

## CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QUE L'ECONOMIE ?

---

Une définition de l'économie par son objet d'étude ne permet pas de comprendre réellement ce qui différencie l'économiste des autres scientifiques, des sociologues notamment. Il est donc préférable de définir l'économie par sa méthode.

### 1.1. LA FAÇON DE PENSER L'ECONOMIE : LA DEFINITION DE L'ECONOMIE PAR SON OBJET D'ETUDE

---

Il est courant, à la question « qu'est-ce que l'économie ? », de recevoir en réponse une liste de sujets concrets dont s'occupe l'économiste : la production, la consommation, les échanges, la monnaie, la croissance, l'inflation, le chômage... Les philosophes et les économistes eux-mêmes ont défini l'économie par son objet d'étude se rapportant à la racine étymologique « économie » (« oikos » : la maison et « nomos » : les règles d'organisation), les philosophes grecs (Aristote, Xénophon) ont d'abord défini l'économie comme l'« art du gouvernement domestique »; l'économie ne concernait donc que la sphère privée ;– puis, et ce jusqu'au XIXesiècle, l'économie sera pensée comme la « science de l'enrichissement » de manière concomitante à la montée de l'individualisme et à la constitution des États nations, d'une part, et au développement du capitalisme marchand, d'autre part. Cette acquisition des richesses est permise par la présence d'un État fort et les exportations de marchandises.

(selon les Mercantilistes\*), le travail de la terre (chez les Physiocrates\*) ou le travail et la liberté d'entreprendre (chez les Classiques\*) ;– les auteurs socialistes\*, sous l'impulsion de K. Marx, vont introduire les rapports sociaux de production dans l'analyse et présenteront l'économie comme l'« étude de l'organisation sociale de la production et de son évolution au cours de l'histoire »;– enfin, l'économie sera la « science des échanges marchands » selon les Néoclassiques\* pour lesquels il s'agit d'analyser les comportements humains (visant l'allocation de moyens rares à des fins données) et leur coordination sur le marché.

### 1.2. LA FAÇON DE PENSER DES ECONOMISTES : LA DEFINITION DE L'ECONOMIE PAR SA METHODE

---

La définition de l'économie par son champ ou objet d'étude n'est pas satisfaisante dans la mesure où aucun phénomène n'est strictement « économique » et, à ce titre, tous sont bien souvent l'objet d'étude des sociologues, psychologues, politologues ou historiens. Finalement, la spécificité qui fait de l'économie une discipline autonome tient fondamentalement à la méthode que l'économiste utilise.

#### ■ Analyse positive et analyse normative

Toute démarche scientifique en économie suppose une analyse positive des faits, c'est-à-dire la compréhension et l'explication de « ce qui est ». Le théoricien se doit donc d'être méthodologiquement amoral en évitant de porter son propre jugement moral ou philosophique (fruit de ses valeurs, de son éthique, de ses préférences politiques...) sur la façon dont se conduisent les individus en société. Ce faisant, si les faits contredisent les conclusions de la théorie, celle-ci sera rejetée sans que l'on puisse dire que telle idée était juste ou fausse.

Mais l'économiste n'est pas éthiquement neutre pour autant ; il peut émettre un jugement sur les individus dont il étudie les comportements. Dans ce cas, on dit qu'il fait une analyse normative, c'est-à-dire qu'il indique « ce qui devrait être » selon lui.

## ■ L'abstraction

L'analyse théorique procède par abstraction, c'est-à-dire met en œuvre une véritable démarche scientifique, ce qui suppose de :

- premièrement, choisir un référentiel et une méthode d'analyse, fonctions de l'approche micro\* ou macro\*-économique retenue ; ensuite, modéliser, c'est-à-dire établir une représentation simplifiée de la réalité sous une forme littéraire, géométrique ou algébrique, dans laquelle tous les aspects sans importance d'un phénomène sont négligés, mais qui incorpore les facteurs clés ;
- enfin, tester le raisonnement économique à l'épreuve des faits, c'est-à-dire apporter, à l'appui de l'argumentation, des preuves empiriques de nature historique, statistique, expérimentale... de manière à établir les relations entre les variables et à estimer la robustesse du modèle (sa capacité explicative). Les modèles appliqués pourront ensuite servir d'outils pour prévoir les effets des politiques économiques (capacité prédictive des modèles).

Finalement, la démarche de l'économiste suit les étapes de la méthode hypothético-déductive; après avoir défini les concepts et les outils de mesure utilisés, il s'agit de formuler des hypothèses qui vont structurer le modèle et ainsi conduire à des conclusions. Notons la singularité d'une hypothèse largement utilisée en économie, celle du « *ceteris paribus* », qui suppose, dans l'analyse d'un comportement donné (la consommation d'un bien x ou la production d'un service y, par exemple), de « faire comme si » une seule des variables exogènes\* était modifiée, les autres restant constantes

La variable endogène est celle que le modèle cherche à expliquer. Les variables exogènes du modèle sont les variables explicatives.

## CHAPITRE 2 : LES GRANDS COURANTS DE LA PENSEE ECONOMIQUE

---

Le champ disciplinaire de l'économie n'est pas unifié ; plusieurs corpus théoriques renvoyant à autant de visions différentes du monde cohabitent et/ou s'affrontent

### 2.1. LA PENSEE ECONOMIQUE PRECLASSIQUE

---

Alors que le commerce et l'enrichissement étaient tenus en suspicion jusqu'alors (voir les écrits des philosophes grecs, de quelques auteurs romains et des Pères de l'Église), les grandes découvertes et l'essor des échanges aux XVe et XVIe siècles vont révolutionner la vision des économistes sur le monde, en faisant de l'économie une branche distincte de la philosophie et de la théologie.

#### ■ Les Mercantilistes

Dans un contexte d'essor des échanges commerciaux et d'installation des monarchies absolues de France et d'Espagne, le courant mercantiliste dominera la pensée économique européenne entre le XVIe siècle et le milieu du XVIIIe siècle. Les Mercantilistes (le Français J. Bodin [1530-1596], l'Espagnol L. Ortiz [1558], l'Anglais W. Petty [1623-1687] notamment) s'intéressent à la puissance du royaume et à sa capacité à lever une armée. Pour ce faire et selon eux, une nation doit disposer d'or et de métaux précieux qu'elle attirera par les exportations (donnant lieu à une entrée de monnaie en paiement des produits vendus à l'étranger) ou retiendra par le protectionnisme (limitation directe ou indirecte des importations de marchandises)

Dans cette perspective, le prince doit s'appuyer sur la classe des marchands, encourager la production des manufactures d'État et soutenir les manufactures privées (royales), les compagnies commerciales et la marine.

#### ■ Les Physiocrates

Le plus célèbre représentant de la Physiocratie (ou « gouvernement de la nature ») est F. Quesnay [1694-1774], qui aime à penser que l'économie fonctionne comme un circuit, sur le modèle du système sanguin qui irrigue tout le corps humain. Ainsi, pour les Physiocrates, dont la pensée a connu son apogée au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, la « classe productive » n'est pas constituée de marchands mais bien de paysans. En effet, l'enrichissement de la nation provenant du travail de la terre, seule en mesure de produire un surplus au-delà des matériaux utilisés. Et c'est le produit net de l'agriculture qui va circuler, après que la classe productive ait payé les « avances » (pour l'entretien des travailleurs et les réserves de semences) aux autres classes de l'économie : les propriétaires fonciers (qui louent à la classe productive les terres sur lesquelles ils prélevent une part du produit) et les commerçants/artisans (qui transforment les marchandises ou s'adonnent au négoce sans créer de richesses supplémentaires). Forts de cette analyse, les Physiocrates s'élèvent contre les politiques qui délaissent

l'agriculture au profit de l'industrie naissante et revendiquent la liberté du commerce des grains de manière à répondre à une éventuelle pénurie (offre de biens agricoles inférieure à la demande) par l'importation plutôt que par l'envolée des prix. Toutefois, en plaçant l'agriculture comme seule activité générant du produit net et en n'expliquant pas l'accumulation du capital (A.-R. Turgot [1727-1781] introduira pourtant la possibilité d'épargne et admettra que la classe des marchands considérée comme stérile peut, malgré tout, générer du produit net), la théorie physiocratique montre ses limites

## 2.1. LES CLASSIQUES

---

La révolution industrielle et l'avènement du capitalisme marchand voient naître et se développer un nouveau courant de pensée, l'École classique, qui marque l'avènement de l'économie moderne avec la parution du traité d'A. Smith sur La nature et les causes de la richesse des Nations en 1776, puis avec les travaux de D. Ricardo [1772-1823], de T. Malthus [1766-1834], de J. Stuart Mill [1806-1873] et de J.-B. Say [1767-1832]

**Préalablement à La richesse des nations, A. Smith [1723-1790] publia La théorie des sentiments moraux (1758), ouvrage fondamental pour comprendre les tendances naturelles de l'homme ; il est égoïste (mû par l'optimisation de ses intérêts propres), respectueux de la propriété privée et du travail d'autrui, a soif de liberté et a une propension naturelle à l'échange**

Premièrement, avec les Classiques, la notion de richesse change de nature. En effet, les sources de la valeur sont à trouver dans le travail nécessaire à l'obtention des choses chez A. Smith et D. Ricardo (chaque individu peut acquérir des biens par son propre travail ou par l'échange d'un produit contre un autre) ou dans l'expression du désir que les hommes éprouvent pour les choses chez J.-B. Say (valeur-utilité)

**La source de la valeur, dans une société évoluée, est à trouver dans le travail ou dans le revenu procuré par l'accumulation et l'avance des capitaux ; c'est la théorie de la valeur-travail incorporée. Ainsi, la valeur d'usage d'un bien renvoie à sa capacité à satisfaire un besoin et sa valeur d'échange (capacité à acquérir un autre bien) est considérée comme la somme des salaires, de la rente et du profit. La mesure de la valeur repose sur un étalon unique : le travail, qui permet d'obtenir les autres biens que l'individu n'aura pas à fabriquer. C'est la théorie de la valeur-travail commandée.**

D'autre part, à la suite des Physiocrates\* et influencés eux aussi par la découverte des premières lois de la mécanique physique, les Classiques pensent qu'il existe un ordre naturel éclairant le fonctionnement de l'économie qui repose sur l'initiative individuelle et la « régulation » par le marché. Ainsi le principe

de la main invisible suppose que, dans une économie de marché, chaque individu, en cherchant son intérêt personnel, œuvre non intentionnellement à la richesse et au bien-être de tous ; l'économie revient donc spontanément à son équilibre. Ainsi, les comportements individuels s'agrémentent harmonieusement, la liberté du commerce et de l'entreprise est la condition de l'enrichissement. L'État ne doit pas intervenir, sauf pour protéger la propriété privée.

**Un autre clivage existe au sein de l'École classique entre les optimistes (A. Smith) – qui pensent que l'accroissement des richesses naît de la division du travail (technique et économique) et de l'échange – et les pessimistes (T. Malthus et D. Ricardo) – qui affirment que la surnatalité provoque la famine ou que l'évolution de la répartition des richesses en faveur des rentiers finira par entraîner l'économie vers la stagnation –**

### **2.3. L'ECONOMIE MARXISTE**

---

Selon les écrits économiques de K. Marx [1818-1883], les tendances internes du capitalisme recèlent des contradictions indépassables qui vont déclencher systématiquement les crises économiques.

**Le capitalisme est un mode de production caractérisé par la propriété privée des moyens de production et la nécessité d'accumuler du capital (utilisation des profits pour l'investissement et le développement de la production).**

**Pour les Marxistes, ce système existe dans un contexte historique donné qui l'amènera à évoluer, jusqu'à disparaître.**

En fait, tout en reprenant la distinction entre la valeur d'usage du travail et sa valeur d'échange, K. Marx développe sa théorie de la production de biens et services socialement utiles. Tout se passe comme si le capitaliste, détenteur des moyens de production, s'appropriait la valeur du travail que fournit le proléttaire (seule sa force de travail, qu'il loue, est source de revenu), mais en ne le rémunérant qu'au minimum de subsistance (c'est-à-dire à ce que lui et sa famille coûtent en produits). Il capte ainsi la plus-value.

Dans ce schéma, les conflits sociaux sont inévitables d'autant que pour augmenter leur profit, les capitalistes sont tentés d'accroître leurs capacités de production en introduisant des innovations techniques dans le processus, c'est-à-dire en remplaçant des travailleurs (capital vivant) par des machines (capital mort), et en concentrant l'appareil productif (rapprochement d'entreprises) afin de bénéficier d'économies d'échelle. Compte tenu de la moindre utilisation du travail direct, la valeur des biens produits diminue ; de plus en plus de chômage\* est généré – gonflement de l'armée industrielle de réserve – et, à terme, la plus-value et le taux de profit baissent...

Si la loi de la baisse tendancielle du taux de profit se vérifie empiriquement, le capitalisme comme mode de production doit disparaître et laisser place aux systèmes socialiste, puis communiste

**Le marxisme économique a eu une grande influence sur la pensée économique du XIXe ; et des XXe siècles, tant au niveau des écoles qui se sont directement inspirées des travaux de K. Marx tout en laissant de côté l'aspect idéologique (les Écoles marxiennes), qu'à celui des Écoles marxistes qui adhèrent à la doctrine et aux propositions fondamentales (R. Luxembourg [1870-1919], Lénine [1870-1924]...).**

## 2.4. L'ÉCOLE NEOCLASSIQUE ET SES HERITIERS

---

L'École néoclassique naît de la « révolution marginaliste\* » dans les années 1870 et sera la première école de pensée jusqu'à la crise de 1929 et l'avènement de l'analyse keynésienne\*. Elle redeviendra dominante à partir de la stagflation\* des années 1970.

On distingue les fondateurs (de l'École de Lausanne – L. Walras [1834-1910] et W. Pareto [1848- 1923] –, de l'École de Cambridge – W. Jevons [1835-82] – et de l'École de Vienne – C. Menger [1840-1921]) et les courants néoclassiques contemporains.

### ■ Les principes fondateurs

S'ils reprennent, dès la seconde partie du XIXe siècle, les fondements classiques (existence de lois naturelles qui commandent le retour à l'équilibre, main invisible), les Néoclassiques pensent que la valeur marchande d'une chose ne dépend pas de la quantité de travail nécessaire pour la produire, mais de son utilité ou plus exactement de la satisfaction que la dernière unité consommée procure aux individus (valeur utilité-rareté). Cette conception suppose donc le raisonnement à la marge (c'est-à-dire sur des quantités offertes et demandées additionnelles et non globales) ; en règle générale, l'utilité marginale décroît au fur et à mesure que la quantité détenue augmente jusqu'à satiété.

Ainsi, l'*Homo oeconomicus* est un individu rationnel supposé poursuivre son intérêt personnel, c'est-à-dire maximiser son profit ou sa satisfaction (satisfaction d'objectifs illimités sous contrainte de moyens limités et incertains). L'objet d'étude de la pensée marginaliste est donc bien le comportement et les choix humains.

**Le théorème de la rationalité absolue suppose que l'individu a des préférences qu'il est capable d'ordonner ; il a une conscience objective de son intérêt (maximisation de l'utilité sous contraintes) et une capacité à juger et à anticiper parfaitement la situation et les événements qui l'entourent afin de prendre les meilleures décisions**

**H. Simon [1916-2001] considère toutefois que la rationalité des agents est limitée en termes de capacités cognitives et d'information disponible. Ainsi, les individus sont rationnels (si A est préféré à B et B à C, alors A est préféré à C), mais, lors de choix complexes, ils cherchent moins à étudier l'ensemble des possibilités qu'à trouver (efficacement) une solution raisonnable en**

**situation d'incertitude (ils s'arrêtent, consciemment ou non, à la première solution satisfaisante qu'ils découvrent).**

Enfin, si les conditions de concurrence pure et parfaite\* sont réunies, c'est-à-dire si l'ordre naturel est respecté, l'économie se maintient en équilibre. Dans ce cas, une intervention extérieure au marché est condamnable (celle de l'État, par exemple), car en altérant l'ordre naturel, elle perturbe le fonctionnement du marché, seul capable de coordonner les plans des offreurs et des demandeurs, les connaissances des individus et leurs capacités de calcul économique.

**Deux types d'équilibre, c'est-à-dire des situations dans lesquelles les acteurs économiques n'ont plus intérêt à modifier leur comportement, existent :**

– **l'équilibre partiel entre l'offre et la demande d'un bien ou service donné est obtenu par l'accroissement (en cas de demande excédentaire) ou la baisse (en cas de surproduction) des prix.**

**A. Marshall [1842-1924] raisonne en équilibre partiel ;**

– **l'équilibre général des (n) marchés est obtenu, selon L. Walras [1834-1910], dès que (n-1) marchés sont en équilibre partiel.**

## ■ **Les courants néoclassiques contemporains**

Les libéraux contemporains peuvent se réclamer de différentes écoles qui s'accordent sur la critique des interventions de l'État dans l'économie ; même si des imperfections de marché existent, en aucun cas celles-ci ne justifient un interventionnisme public massif.

### a) **La Nouvelle micro-économie**

G. Becker [1930-2014], G. Stigler [1911-1991], J. Viner [1892-1970], mais aussi K. Lancaster [1924-1999] appliquent les outils et les concepts de l'analyse néoclassique à l'explication de tous les comportements humains, y compris les décisions non marchandes que sont amenés à prendre les individus (éducation, religion, mariage et divorce).

### b) **Le Monétarisme**

Fervents partisans du fonctionnement autonome du marché, les Monétaristes, avec à leur tête M. Friedman [1912-2006], pensent que la politique budgétaire\* et le déficit public\* ne peuvent résorber le chômage à long terme\*. Au contraire, l'économie sera durablement déstabilisée par les effets d'éviction et l'inflation induits par l'intervention de l'État dans l'économie. Quant à la politique monétaire\*, lorsqu'elle est utilisée pour tenter de relancer l'économie (par un gouvernement à l'approche d'une élection, par exemple), non seulement elle est inefficace à long terme (elle ne peut faire durablement baisser le chômage en dessous de son niveau naturel), mais elle se traduira en plus par une accélération

de l'inflation\*. Seul un effet « positif » transitoire sera enregistré tant que les individus, dont les anticipations sont adaptatives\*, ne se rendent pas compte de la détérioration de leur pouvoir d'achat

### c) La Nouvelle économie classique (NEC)

Les Nouveaux Classiques, c'est-à-dire les macro-économistes de l'École des anticipations rationnelles (R. Lucas [1937-] notamment), affirment que les agents sont capables de diagnostics et de prévisions ; ils connaissent parfaitement le modèle économique et ne se trompent pas, ce qui invalide tout volontarisme public sauf à ce que l'État surprenne tout le monde en émettant un « bruit blanc ». Les marges de manœuvre des hommes politiques s'en trouvent donc réduites pour la mise en place des politiques économiques de relance dont les effets négatifs sont immédiatement anticipés. En revanche, ils recommandent la mise en place d'une politique structurelle active (dépenses d'éducation, recherche...) pour permettre la production d'externalités\* positives qui alimentent la croissance économique (théorie de la croissance endogène de R. Lucas [1937-], R. Barro [1944-], P. Romer [1955-]).

### d) La théorie de l'offre

Les libéraux américains, notamment A. Laffer [1941-], affirment le rôle économique prépondérant du côté « offre » du marché des biens et de services. À ce titre, ils remettent à l'ordre du jour la loi de Say selon laquelle « l'offre crée sa propre demande ». Ainsi, plutôt que de stimuler la demande de biens et services, comme le préconisent les Keynésiens, il s'agit de soutenir la production des entreprises en réduisant la pression fiscale\* qui ampute les revenus des individus et les dissuade de travailler et d'entreprendre. Pour ce faire, le marché du travail doit fonctionner sans entraves

### e) L'École des choix publics

L'École du Public Choice de J. Buchanan [1919-2013] et G. Tullock [1922-2014] adapte les outils conceptuels néoclassiques à la gestion des affaires publiques. Pour ces auteurs, il existe un marché politique sur lequel s'engagent des tractations entre les hommes politiques et leurs électeurs ; les premiers, davantage mus par leur propre intérêt (celui d'être élus ou réélus) que par l'intérêt général, sont enclins à distribuer des promesses d'intervention publique contre les votes des seconds. Finalement, le marché politique serait tout sauf démocratique puisque les biens collectifs, aides et subventions se dirigeront plutôt vers les secteurs d'activité dont les problèmes sont les plus apparents et les mieux défendus par les groupes de pression sur la scène institutionnelle et médiatique.

Seuls le recours au privé et la mise en concurrence des services publics permettraient d'en chiffrer correctement les coûts de production et de les réduire, en même temps que le poids de la bureaucratie et le rôle des lobbies.

## ■ L'École autrichienne

À la suite des travaux de C. Menger [1840-1921] et de ses deux premiers disciples, E. von Böhm-Bawerk [1851-1914] et F. von Wieser [1851-1926], l'École autrichienne (dont les principaux membres sont L. von Mises [1851-1926], F. Hayek [1899-1992] et M. Rothbard [1926-1995]) se distingue de l'École néoclassique en rejetant l'application des méthodes des sciences naturelles à l'économie et en s'intéressant à l'action humaine (praxéologie) et aux relations causales entre les événements. L'économie est donc faite de phénomènes sociaux complexes résultant de l'action des individus libres et doués de raison. Et seul le marché peut révéler les préférences individuelles (subjectivité de la valeur).

Outre ces positions épistémologiques et méthodologiques et dans un prolongement logique, les économistes autrichiens ne peuvent que dénoncer les effets destructeurs de l'intervention de l'État dans l'économie

## 2.5. L'ÉCOLE KEYNESIENNE

---

### ■ Les travaux fondateurs de J.-M. Keynes

La crise de 1929 met à mal le principe du caractère autorégulateur des marchés défendu par la théorie néoclassique. Tout en restant dans le cadre de l'économie de marché, J.-M. Keynes [1883-1946] va montrer l'existence possible de déséquilibres durables dans l'économie, notamment « l'équilibre de sous-emploi ». Lorsque l'économie entre en sous-emploi, on ne peut ni compter sur l'optimisation des comportements individuels (réfutation de la main invisible), ni sur l'ajustement des prix (le chômage ne se résorbera donc pas par la baisse des salaires qui provoquerait, au contraire, une réduction du pouvoir d'achat des agents et entraînerait la chute de la demande de biens et services faite aux entreprises).

L'État doit donc intervenir dans l'économie pour stimuler la demande effective \* de biens et services (consommation finale des ménages, investissement des entreprises et dépenses publiques) et ainsi inciter les entrepreneurs à produire, donc à embaucher.

**Trois lois psychologiques fondamentales sous-tendent la théorie keynésienne :**

- la consommation augmente moins que proportionnellement que la hausse du revenu compte tenu de la propension marginale des ménages à épargner.**
- les agents ont une préférence pour la monnaie plutôt que pour les titres financiers, à moins que le taux de rémunération des placements soit suffisamment important ; le taux d'intérêt est donc le prix de la renonciation à la liquidité et non la variable d'ajustement rendant l'épargne et l'investissement égaux**
- les comportements d'investissement sont guidés par l'efficacité marginale du capital : les agents investissent jusqu'à ce que le rendement de l'investissement supplémentaire égalise son coût.**

Compter sur l'optimisation des comportements individuels (réfutation de la main invisible), ni sur l'ajustement des prix (le chômage ne se résorbera donc pas par la baisse des salaires qui provoquerait, au contraire, une réduction du pouvoir d'achat des agents et entraînerait la chute de la demande de biens et services faite aux entreprises).

L'État doit donc intervenir dans l'économie pour stimuler la demande effective \* de biens et services (consommation finale des ménages, investissement des entreprises et dépenses publiques) et ainsi inciter les entrepreneurs à produire, donc à embaucher.

Trois lois psychologiques fondamentales sous-tendent la théorie keynésienne :

- la consommation augmente moins que proportionnellement que la hausse du revenu compte tenu de la propension marginale des ménages à épargner.
- les agents ont une préférence pour la monnaie plutôt que pour les titres financiers, à moins que le taux de rémunération des placements soit suffisamment important ; le taux d'intérêt est donc le prix de la renonciation à la liquidité et non la variable d'ajustement rendant l'épargne et l'investissement égaux.
- les comportements d'investissement sont guidés par l'efficacité marginale du capital : les agents investissent jusqu'à ce que le rendement de l'investissement supplémentaire égalise son coût.

## ■ Les Keynésiens

Si les travaux de J.-M. Keynes ont constitué une véritable révolution, leurs prolongements théoriques n'en sont pas moins importants. Les quatre courants qui en revendiquent l'héritage sont :

- le keynésianisme : J. Hicks [1904-1989], A. Hansen [1887-1975] et P. Samuelson [1915-2009] ont modélisé la pensée keynésienne avec le modèle IS-LM permettant d'établir un équilibre général conjoint au marché des biens et services (qui lie l'épargne, S, et l'investissement, I) et au marché de la monnaie (offre et demande de monnaie, LM) ;
- la Nouvelle Économie Keynésienne\*, qui regroupe, depuis les années 1980, les économistes qui cherchent à poser les bases micro-économiques de la macro-économie en introduisant les problèmes d'incertitude\* et d'assurance\*, tels que G. Akerlof [1940-] avec sa théorie des contrats implicites et J. Stiglitz [1943-] avec sa théorie du salaire d'efficience ;
- la pensée néokeynésienne, qui pose que seules les quantités peuvent permettre un retour à l'équilibre pourvu qu'elles soient stimulées alors que les prix et les salaires sont rigides (c'est la théorie du déséquilibre d'E. Malinvaud [1923-2015])
- et la théorie post-keynésienne (avec N. Kaldor [1908-1986], M. Kalecki [1899-1970] et J. Robinson [1903-1983]).

D'autre part, l'École de la Régulation, fondée en France par R. Boyer [1943-] et M. Aglietta [1938-], propose une analyse historique et sociale des modes de régulation\* et des types de croissance, en soulignant le rôle des institutions

## 2.6. L'HETERODOXIE ECONOMIQUE

---

Il n'existe pas de courant hétérodoxe à proprement parler, mais des économistes en marge des courants dominants présentés ci-dessus.

C'est le cas de l'institutionnalisme, qui met l'accent sur le rôle des institutions dans l'évolution de l'activité économique et de l'École socio-économique française, qui analyse les structures et l'importance du pouvoir (J.-A. Schumpeter [1883-1950], F. Perroux [1903-1987], A. Sauvy [1898-1990]) et dont s'inspire l'École des conventions (A. Orlean [1950-], O. Favereau [1945-]).

## CHAPITRE 3 : LES ACTEURS DE L'ECONOMIE

---

Micro et macro-économistes n'abordent pas le fait économique de la même manière : étude des individus ou des secteurs institutionnels, analyse de la prise de décision ou des résultats de ces choix...

Micro et macro-économistes n'abordent pas le fait économique de la même manière : étude des individus ou des secteurs institutionnels, analyse de la prise de décision ou des résultats de ces choix...

### 3.1. ANALYSE MICRO-ECONOMIQUE VERSUS ANALYSE MACRO-ECONOMIQUE

---

#### ■ L'individu est au cœur de l'analyse micro-économique

Les micro-économistes partent du postulat que seul l'individu a une conscience, exprime des besoins, agit. Le référentiel de l'analyse micro-économique est donc l'individu (c'est l'**» individualisme méthodologique »**), dont on cherche à étudier le comportement en reconnaissant :

- l'intentionnalité de l'action : l'individu agit pour obtenir une chose ou réaliser ses objectifs, jugeant que les fins préalablement établies valent plus que les moyens mis en œuvre pour les atteindre ;
- la rationalité\* : chacun est supposé adopter un comportement cohérent vis-à-vis de ses propres choix.

La coordination des plans individuels se réalisera ensuite sur le marché où s'exprimeront des offres et des demandes agrégées, en fonction desquelles s'établira un prix. En effet, outre des éléments internes aux firmes (coûts de production et de distribution, impôts et taxes, marge) et externes (élasticité de la demande, réglementations en vigueur), les prix des biens dépendent de la structure du marché sur lesquelles les entreprises évoluent.

**Plusieurs structures de marché existent en fonction du nombre d'offreurs et de demandeurs du bien ou du service. En concurrence pure et parfaite\* (CPP), le prix s'impose à tous, offreurs comme demandeurs, alors que sur un marché oligopolistique, il y aura soit guerre des prix soit, au contraire, entente entre entreprises... ce qui se traduit, comme en monopole, par un risque accru de voir les prix de vente s'établir au-dessus de leur niveau en concurrence.**

	DEMANDEURS				
OFFREURS		Unique	Peu nombreux	Nombreux	Très nombreux
	Unique	Monopole bilatéral	Monopole contrarié	Monopole parfait	
	Peu nombreux	Monopsone contrarié	Oligopole contrarié	Oligopole	
	Nombreux	Monopsone	Oligopsone	Concurrence monopolistique	
	Très nombreux				Concurrence pure et parfait

### ■ La macro-économie, étude des grandeurs économiques globales

La macro-économie étudie les phénomènes économiques globaux en s'intéressant aux résultats de l'ensemble des opérations des secteurs institutionnels\*, traduits dans des agrégats réels et financiers, reliés afin d'obtenir une image quantitative de la situation d'un pays. Ils additionnent l'ensemble des flux individuels.

Le PIB, le PNB, le revenu national, mais également l'emploi, l'épargne, l'investissement, la consommation... sont autant de grandeurs économiques globales, ou agrégats, qui résument les résultats de l'activité économique nationale.

Ce faisant, le macro-économiste utilise une méthode d'analyse appelée le « holisme », qui suppose de déterminer les rapports entre les variables au niveau de l'ensemble de l'économie et d'accorder une autonomie à la réalité étudiée par rapport aux individus qui composent cette globalité.

### ■ L'analyse « intermédiaire » entre la macro et la micro-économie : la méso-économie

La méso-économie s'intéresse aux liens existant entre des variables globales dans un cadre plus restreint d'un point de vue géographique (politiques menées au niveau des régions ou des départements en France, par exemple) ou sectoriel (secteur d'activité, branche ou filière). Il s'agit d'analyser le comportement des groupes détenant suffisamment de pouvoir pour peser sur une économie nationale (les firmes multinationales, par exemple).

**Un secteur d'activité regroupe toutes les entreprises exerçant la même activité principale (le secteur automobile produit principalement des voitures, bien qu'il puisse également fabriquer des cycles, des poids lourds...).** C. Clark [1905-1989], puis J. Fourastié [1907-1990] distinguent 3 secteurs selon la nature de l'activité : primaire (collecte et exploitation directe des ressources naturelles : agriculture, pêche, exploitation forestière, exploitation minière), secondaire (agro-alimentaire, automobile, composants électriques et électroniques, chimie/pharmacie/cosmétique, construction aéronautique et spatiale) et tertiaire (commerce, transports et services –immatériel, service à la personne, sécurité...). Le secteur tertiaire a contribué pour 78,8 % à la formation de

**la valeur ajoutée en 2016 (56,1 % pour les services marchands, 22,7 % pour les services non marchands, 5,5 % pour la construction), contre 14,1 % pour l'industrie et 1,6 % pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Une branche regroupe les unités de travail homogènes, caractéristiques d'un seul produit (la branche « voitures », la branche « camions », la branche « tracteurs »). Une filière est l'ensemble des activités qui élaborent des produits finis à partir d'une certaine matière première (la « filière bois » réunit les bûcherons, les scieries, les menuiseries, les magasins de meubles...).**

**c) Les entreprises financières**

Les sociétés financières (banque centrale, banques commerciales et autres établissements de crédit, caisses d'épargne, sociétés d'assurance...) ont pour fonction principale la fourniture de services d'intermédiation financière et d'assurance (émission, collecte, circulation et échange des différents instruments de paiement\*, de placement\* et de financement\*).

Leurs ressources proviennent principalement des engagements financiers contractés, des primes contractuelles et des cotisations sociales volontaires.

**d) Les administrations publiques**

Les administrations publiques (l'État, les collectivités locales et les administrations de Sécurité sociale) ont pour fonction principale la production de services collectifs non marchands\* et/ou la redistribution du revenu et des richesses nationales.

Elles sont financées par les prélèvements obligatoires\* (impôts, taxes et cotisations sociales) effectués sur les autres secteurs, auxquels viennent s'ajouter les ressources non fiscales (dividendes, redevances et loyers pour l'utilisation du domaine public ou privé de l'État, produit des amendes...).

**e) Les institutions sans but lucratif au service des ménages**

Les institutions sans but lucratif au service des ménages, qui regroupent les associations privées, les églises, les partis politiques et les syndicats..., produisent des services non marchands pour les ménages ou vendent des services marchands sans profit.

Elles sont essentiellement financées par les contributions volontaires des ménages ou des subventions publiques.

**f) Le reste du monde**

L'agent fictif « reste du monde » regroupe les ménages, les entreprises, les administrations et les institutions financières non-résidents qui effectuent des opérations (commerciales, industrielles, monétaires ou financières) avec les résidents.

Un agent est considéré comme résident d'une économie s'il exerce une activité sur le territoire économique national pendant au moins 6 mois.

## ■ Les opérations macro-économiques

Les secteurs institutionnels réalisent trois grands types d'opérations.

### a) Les opérations sur les biens et services

Les opérations sur les biens et services portent sur des flux réels qui donnent ensuite lieu à un transfert monétaire. Elles décrivent l'origine des biens et services disponibles sur le marché national (la production nationale (PIB), notée Y, et les importations, M) et les utilisations qui en sont faites : la consommation finale des ménages (C) et les consommations intermédiaires (l'ensemble des biens et services destinés à être transformés dans le processus productif), l'investissement (noté I, l'investissement regroupe l'acquisition de biens durables comme facteurs de production – c'est-à-dire la formation brute de capital fixe ou FBCF – et la variation de stocks), les dépenses publiques (G) et les exportations (X).

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est la valeur totale des biens et services produits dans un pays donné au cours d'une année donnée. Il mesure donc l'activité économique et est égal à l'une des trois grandeurs suivantes :

– la production annuelle finale de biens et services marchands ou non par des résidents en termes de flux (optique de production) ou, sous forme d'équation :

$$\text{PIB} = \Sigma \text{VA} + \text{Impôts sur les produits} - \text{Subventions} ;$$

– le revenu total de l'ensemble des agents économiques (optique de revenu), donc

$$\text{PIB} = \Sigma \text{VA répartie parmi les agents économiques} ;$$

– la dépense totale consacrée à l'acquisition des biens et services produits par cette économie (optique de dépenses), soit

$$\text{PIB} = \text{C} + \text{I} + \text{G} + (\text{X}-\text{M}).$$

La mesure statistique de la production, c'est-à-dire de l'ensemble des biens et services produits dans une économie (vendus sur un marché – biens et services marchands\* dont le prix couvre le coût de production et permet une marge commerciale – ou non marchands – biens et services gratuits ou quasi-gratuits), comptabilise uniquement les activités ayant une valeur monétaire directement mesurable ou du moins estimable. En sont exclus le bénévolat, le travail domestique, l'économie souterraine (travail clandestin, trafics, prostitution) et les externalités\* (positives ou négatives). L'équilibre comptable

correspond à l'égalité des ressources et des emplois dans l'économie durant une année, soit : PIB + M = C + I + G + X.

### b) Les opérations de répartition

Les opérations de répartition décrivent la formation des revenus des personnes morales ou physiques et leur circulation sous forme de :

- « transferts courants avec contrepartie » : rémunérations des salariés, revenus de la propriété (intérêts, dividendes, revenus des terrains, des immeubles, des équipements, des brevets et licences...), transferts sociaux, impôts sur la production et sur les importations, subventions d'exploitation ; « transferts sans contrepartie » : impôts courants sur le revenu et le patrimoine, prestations sociales\*, transferts privés internationaux... ;
- « transferts en capital » : aides à l'investissement, prélèvements sur les successions/dons/legs...

### c) Les opérations financières

Les opérations financières sont relatives à la création et à la circulation des différents actifs financiers\* : les moyens de paiement (numéraire et comptes courants), les instruments de placement et de financement directs (obligations, actions...), les instruments de crédit ou de financement indirect (prêts bancaires, crédits fournisseurs, effets de commerce).

Chaque instrument financier se distingue par :

- sa liquidité (faculté à être rapidement transformé en moyen de paiement directement utilisable pour les règlements) ;
- son échéance (date à laquelle l'emprunt doit être remboursé) ;
- sa négociabilité (faculté à être cédé à un autre agent économique avant l'échéance).

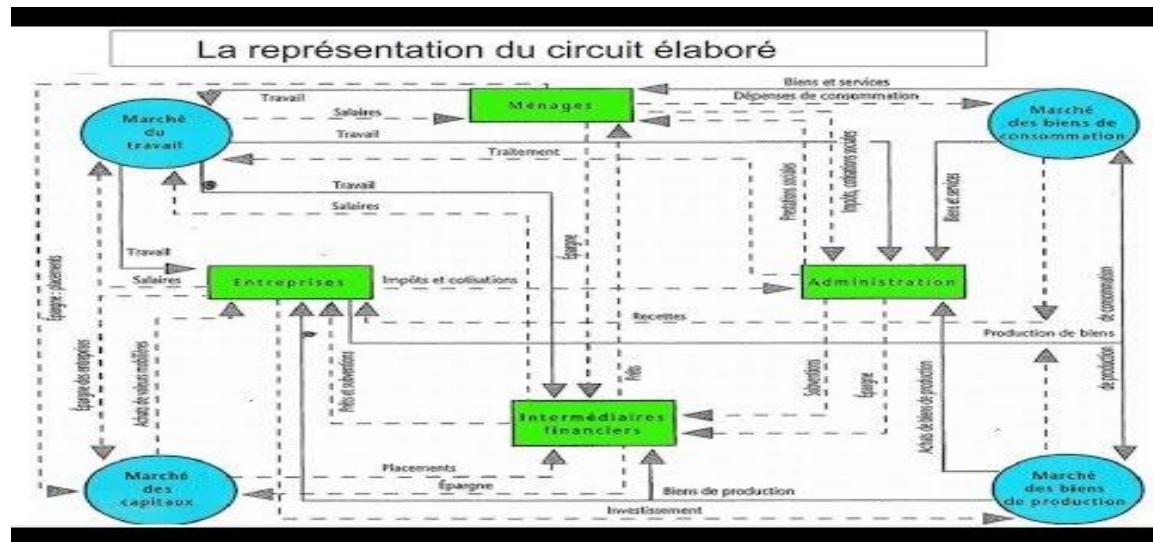
## ■ Le circuit d'ensemble d'une économie nationale

L'activité économique est le résultat d'innombrables opérations effectuées par une multitude d'agents résumées dans le « circuit économique ». En économie fermée, on considère 4 secteurs institutionnels (les ménages, les entreprises, les institutions financières et les APU) et les flux d'échange réels et monétaires les liant.

La comptabilité nationale permet une représentation simplifiée et chiffrée de toutes les opérations économiques (opérations sur biens et services, opérations de répartition, opérations financières) réalisées pendant une année à l'intérieur d'une économie ou entre celle-ci et le reste du monde.

F. Quesnay [1694-1774], avec son Tableau économique, serait à l'origine de la représentation de l'économie sous forme de circuit. En 1976, le système élargi de comptabilité nationale fut adopté, suivi de la norme commune à tous les pays de l'Union européenne (1995).

## Circuit économique



## CHAPITRE 4: LA FONCTION DE CONSOMMATION

---

Dans le cadre de ce cours, où une perspective de court moyen terme est adoptée, nous supposerons que la consommation est une fonction croissante du revenu disponible des ménages à la période courante.

Soit  $C(Y^d)$

Nous discuterons dans un premier temps les fondements de cette représentation ainsi qu'un certain nombre de propriétés que se doit de vérifier une telle "fonction de consommation". Nous verrons ensuite en quoi cette théorie est limitative en examinant deux autres théories de la consommation : la théorie du revenu permanent de Milton Friedman (prix Nobel en 1976) et la théorie du cycle de vie de Modigliani (prix Nobel en 1985).

Nous donnerons enfin quelques éléments empiriques permettant de comparer les mérites respectifs des différentes théories.

Charges	Produits
Consommation intermédiaires	100
Salaires et charges salariales	70
Ammortissements	15
Charges financières	15
Dividendes	5
Benefice réinvestit	5
<b>Total charges</b>	<b>210</b>
	Chiffre d'affaires 210

TABLEAU: COMPTE DE RESULTAT

### 1.1. LA CONSOMMATION DEPEND DU REVENU COURANT

---

Dans le cadre d'une représentation macroéconomique du court moyen terme où nous négligeons les interactions inter temporelles, nous postulons que :

**La consommation totale des ménages C est d'autant plus importante que le revenu qu'ils ont instantanément à leur disposition Y d est important.**

Un tel postulat semble apriori logique. Il conduit à définir la fonction de consommation agrégée comme une fonction du revenu disponible des ménages. Soit  $Y^d$  ce revenu disponible et  $C$  la consommation agrégée, on a alors

$$C = C(Y^d)$$

Où  $C(\cdot)$  est une fonction croissante que l'on dénomme la fonction de consommation. Cette représentation macroéconomique est toutefois très simplificatrice et pose (au moins) trois questions que l'on va aborder successivement :

1. Que représente qualitativement et quantitativement ce revenu disponible  $Y^d$  que les ménages ont instantanément à leur disposition ?

2. Quel est la forme de cette relation ?

3. Comment la composition du revenu disponible des ménages entre salaires et profits peut influencer sur la fonction de consommation ?

Que représente  $Y^d$  ?  $Y^d$  représente apriori le revenu disponible des ménages. Or, d'après la 3eme définition du produit intérieur brut, celui-ci représente également la somme des revenus distribués dans l'économie au cours d'une période donnée. On s'attend donc à ce que  $Y^d = Y$ . Ceci n'est pas tout à fait exact car une partie de ces revenus est prélevée par l'Etat pour financer ses dépenses publiques  $G$ . Soit  $T$  le montant des prélèvements de l'Etat, le revenu disponible des ménages vérifie alors:

$$Y^d = Y - T$$

Il est à noter que  $G$  représente les dépenses publiques de l'Etat, c'est-à-dire la somme de biens et services finaux achetés par l'Etat (en réalité l'Etat central, les collectivités locales et la sécurité sociale) pour sa consommation et ses investissements. Cela signifie que les "revenus de transferts" (prestations sociales, allocations familiales, de chômage ou de retraites, ...) ne sont pas inclus dans la variable  $G$ . En effet, ces revenus sont issus d'impôts, de taxes et de cotisations sociales prélevés sur certains ménages et entreprises pour être directement reversés à d'autres ménages. Ainsi, les cotisations sociales à l'assurance chômage sont elles directement reversées aux chômeurs indemnisés par l'AGEPE, organisant par la même un transfert de revenus des travailleurs employés vers certains chômeurs. De même les cotisations sociales finançant les différents régimes de retraites constituent des transferts des actifs vers les retraités, etc. Pour déterminer le revenu disponible des ménages il faut donc ne considérer que les prélèvements de l'Etat net de ces revenus de transferts. C'est cette variable qui est représentée par  $T$ . Les ménages peuvent alors allouer leur revenu entre la consommation  $C$  et l'épargne  $S$  (Savings) si bien que :

$$S = Y^d - C = Y - T - C$$

Quel est la forme de la fonction  $C(Y^d)$  ? Jusqu'à présent nous avons simplement postulé une relation croissante entre le revenu disponible des ménages et leur consommation agrégée. Or, il y a peu de chance pour que cette relation soit linéaire. Pour bien comprendre ce point nous allons définir deux notions. La propension moyenne à consommer et la propension marginale à consommer.

La propension moyenne à consommer se définit simplement par

$$pMC = \frac{C}{Y^d}$$

Il s'agit donc du nombre moyen d'unités de consommation par unité de revenu disponible.

Ainsi en Côte d'Ivoire, la consommation représente environ 4/5 du revenu des ménages, ce qui signifie que la propension moyenne à consommer le revenu est de l'ordre de 0,8.

Connaître la propension moyenne à consommer revient à connaître le taux d'épargne des ménages. Celui-ci correspond en effet à la part du revenu des ménages qui est épargné.

Nous avons ainsi Taux d'épargne

$$\frac{S}{Y^d} = \frac{Y^d - C}{Y^d} = 1 - \frac{C}{Y^d} = 1 - \text{propension moyenne à consommer}$$

La propension marginale à consommer est le nombre noté  $pmC$  tel que si le revenu disponible des ménages augmente d'un montant  $\Delta Y^d$  "faible", la consommation augmente d'un montant  $\Delta C = pmC \cdot \Delta Y^d$ . Aussi

$$pmC = \frac{\Delta C}{\Delta Y^d} = \frac{C(Y^d + \Delta Y^d) - C(Y^d)}{\Delta Y^d} = C'(Y^d)$$

De même que la productivité marginale du travail ne coïncidait pas avec la productivité moyenne du travail, la propension marginale à consommer ne coïncide pas avec la propension moyenne à consommer le revenu. On en déduit la propension marginale à épargner par :

$$pmS = \frac{\Delta S}{\Delta Y^d} = \frac{\Delta Y^d - \Delta C}{\Delta Y^d} = 1 - pmC$$

On peut alors se demander comment évoluent propensions moyennes et marginales à consommer lorsque le revenu augmente. C'est précisément pour répondre à cette question que Keynes énonce dans la Théorie générale (1936) ce qu'il appelle "la loi psychologique fondamentale". Selon Keynes

"La loi psychologique fondamentale sur laquelle nous pouvons nous appuyer en toute sécurité, à la fois apriori en raison de notre connaissance de la nature humaine, mais aussi a posteriori en raison des enseignements détaillés de l'expérience, c'est qu'en moyenne et la plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation à mesure que leur revenu croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu." Cela signifie d'une part que la fonction de consommation est bien croissante, c'est-à-dire que la propension marginale à consommer est positive. Mais d'autre part, l'accroissement de la consommation est inférieur à l'accroissement du revenu, c'est à dire que la propension marginale à consommer est inférieure à 1. On en déduit alors une hypothèse fondamentale dans toute l'analyse keynésienne :

$$0 < pmC < 1$$

Il est à noter que la conséquence de cette loi, c'est que l'épargne est également une fonction croissante du revenu disponible. En effet :

$$\begin{aligned} C + S = Y^d &\Rightarrow \Delta S + \Delta C = \Delta Y^d \Rightarrow \Delta S = (1 - pmC) \Delta Y^d \\ &\Rightarrow 0 < pmS < 1 \end{aligned}$$

Cela signifie que plus les revenus sont importants, plus l'épargne des ménages augmente.

Quels sont les fondements d'une telle "loi" ? Keynes évoque sa connaissance de la nature humaine ou de l'expérience accumulée. Or, comme nous le verrons plus bas, les faits empiriques sont plutôt en défaveur d'une telle interprétation en dehors du court terme.

Une interprétation possible est qu'il existerait un niveau de consommation incompressible,  $C_0$  nécessaire à la survie des ménages. Tout revenu supplémentaire ne serait alors qu'en partie consommé, le reste étant épargné. Une spécification affine de la fonction de consommation correspondrait alors à la "loi" de Keynes

$$C = C_0 + a \cdot Y^d \quad \text{avec} \quad 0 < a < 1 \quad (1.1)$$

Il est toutefois à noter que cette spécification reste compatible avec la loi psychologique, même avec  $C_0=0$ . On aurait alors une spécifique linéaire (et non affine) dans laquelle, propensions moyenne et marginale à consommer coïncideraient. Pour les Keynésiens, les ordres de grandeur de la propension marginale à consommer (le paramètre  $a$ ) seraient de 0,7 – 0,8.

Comment la composition du revenu disponible des ménages entre salaires et profits peut influencer la fonction de consommation ? Toutefois, à l'intérieur de la théorie keynésienne, un raffinement intéressant de la fonction de consommation a été proposé. Des disciples de Keynes, tels Kaldor, Robinson ou Pasinetti vont considérer à l'instar de la tradition marxiste qu'il y a deux catégories d'agents dans l'économie. Ceux qui ne vivent que de leur travail (les travailleurs) et ceux qui ne vivent que des profits des entreprises (les capitalistes). Or, dans la continuité des intuitions de Keynes et de Marx, les travailleurs ont a priori des revenus plus faibles que les capitalistes. Or, dans la logique keynésienne, un ménage aurait une propension marginale à consommer d'autant plus forte (et donc une propension marginale à épargner d'autant plus faible) que son revenu disponible est modéré. Cette relation formaliserait l'intuition selon laquelle plus un ménage est dans une situation précaire, moins il envisage sa situation future au profit de sa consommation présente, et donc plus sa propension marginale à consommer serait importante. Aussi, les travailleurs devraient globalement avoir une propension marginale à consommer plus importante que les capitalistes.

Pour bien comprendre les conséquences de l'introduction d'une telle distinction, notons

$$C^W(W)$$

La fonction de consommation des travailleurs

$$C^{\Pi}(\Pi)$$

La fonction de consommation des capitalistes. On note  $W$  les revenus salariaux totaux et  $\Pi$  les profits.

On a :

$$W + \Pi = Y^d = Y - T \quad \text{et} \quad C = C^W + C^{\Pi}$$

Supposons que les capitalistes aient une propension marginale à consommer plus faible que les travailleurs. Cela signifie

$$0 < pmC^{\Pi} < pmC^W < 1$$

Une telle hypothèse correspond à l'idée que les profits sont davantage épargnés que les salaires.

Dans ce cas, une même augmentation du revenu disponible des ménages ne se traduira pas par la même augmentation de la consommation agrégée selon qu'elle bénéficie aux capitalistes ou aux travailleurs. Ainsi

$$\Delta C = pmC^W \cdot \Delta W + pmC^{\Pi} \cdot \Delta \Pi \in ]pmC^{\Pi} \cdot \Delta Y, pmC^W \cdot \Delta Y[$$

La conclusion de tout ceci est le revenu disponible ne serait pas le seul déterminant de la consommation agrégée des ménages, la répartition du revenu disponible entre les différents ménages ayant également une importance cruciale. En particulier,

Un déplacement de cette répartition en faveur des travailleurs et en défaveur des capitalistes modifierait profondément la fonction de consommation en augmentant substantiellement la propension marginale à consommer au niveau agrégé.

## 1.2 LES THEORIES DU REVENU PERMANENT ET DU CYCLE DE VIE

---

Dans la section précédente, nous avons considéré que la consommation et l'épargne "répondent" de façon directe et automatique aux variations de revenus. Or une telle automatité n'a rien d'évident en pratique. Plus précisément, les ménages disposent d'un certain montant de revenu qu'ils peuvent épargner ou consommer. Or il semble héroïque de prétendre expliquer les comportements de consommation sans tenir compte en parallèle des comportements d'épargne.

Si on adopte une démarche plus réaliste, l'épargne représente une consommation différée dans le temps et non un résidu de revenu qui serait thésaurisé comme pourrait laisser croire la fonction de consommation keynésienne. Aussi, pour expliquer la consommation à un moment donné des ménages,

il faudrait tenir compte de leurs revenus sur l'ensemble de leur vie et non simplement de leurs revenus courants.

Adoptons une telle perspective et interrogeons-nous pour savoir pourquoi les individus épargnent. Une première explication résiderait dans la variabilité des revenus. Si les individus ont des besoins de consommation constants dans le temps, alors que leurs revenus varient au gré des fluctuations économiques ou boursières, ils chercheraient à “lisser” leur consommation dans le temps en épargnant quand leurs revenus sont particulièrement élevés et en désépargnant dans le cas contraire.

Friedman a utilisé les outils de la microéconomie inter temporelle pour formaliser cette idée. Sous certaines conditions techniques (que nous ne détaillerons pas ici), il montre qu'un ménage cherche à avoir un niveau de consommation constant dans le temps. Par conséquent, la consommation à un moment donné devrait être égale au niveau maximal qui serait permis par la richesse financière préalablement accumulée, le revenu courant et tous les revenus futurs anticipés. Sa consommation sera

$$C = Y^{\text{permanent}}$$

alors égale à son revenu permanent.

Celui-ci se définit de la manière suivante : Le revenu permanent est le revenu maximum consommable de façon constante dans le temps étant donné la richesse accumulée dans le passé, les revenus courants et tous les revenus futurs anticipés.

En consommant progressivement la richesse accumulée, en tenant compte des revenus futurs mais aussi des besoins futurs, un consommateur va donc répartir tous ses revenus disponibles en épargnant dans les périodes qui sont fastes pour lui et en “désépargnant”, voire, en empruntant, dans les périodes moins favorables.

Il y a une façon très simple (voire simpliste, mais nous nous en contenterons...) de tenir compte de la conception Friedmanne de la consommation à l'intérieur de la spécifique affine de la fonction de consommation (1.1). C'est de considérer que le paramètre  $C_0$  correspond justement aux déterminants du revenu permanent autres que le revenu courant (et non à la consommation incompressible). Le paramètre  $C_0$  dépendrait alors

1. de la quantité d'actifs financiers accumulés, dans le passé
2. de la moyenne pondérée (actualisée) des revenus futurs anticipés pour le futur.

Ainsi, la conséquence d'une crise sur les marchés des actions serait une dévalorisation des actifs financiers accumulés que l'on pourrait appréhender dans notre modélisation par une diminution du paramètre  $C_0$ .

Mais, il y a alors une autre conséquence, c'est que si le revenu courant n'est qu'un déterminant parmi d'autres de la consommation à travers la détermination du revenu permanent, la propension marginale à consommer serait beaucoup plus faible que ce que les Keynesiens considéraient. Au lieu que le paramètre  $\alpha$  soit d'un ordre de grandeur compris entre 0,6 à 0,8, celui-ci serait plus proche de ... 0,1. Nous verrons dès la section I en quoi ce débat a des conséquences importantes. Les keynésiens ont objecté à la théorie Friedmanienne que cette théorie reposait sur le fait que les ménages pouvaient librement et sans coût déplacer des revenus d'une période à une autre. En particulier, la théorie Friedmanienne suppose qu'il n'y a pas d'obstacle à l'emprunt. C'est ce que l'on appelle d'un point de vue théorique, l'hypothèse de marchés financiers parfaits. Or une telle hypothèse est loin d'être réaliste. En particulier, les possibilités d'emprunter (de désespargner) ou de placer de l'argent sont souvent très réduites pour les ménages les plus modestes. Une telle objection n'est pas dénuée de fondements, si bien qu'il est raisonnable de penser que la vérité doit être quelque part entre les théories du revenu courant et les théories du revenu permanent. Toutefois, l'évolution des marchés financiers avec le développement d'outils de plus en plus variés rend cette critique sans doute moins pertinente. D'autant plus que la montée des incertitudes sur les marchés financiers accroît probablement les désirs des ménages de s'assurer contre les aléas de la conjoncture. La conséquence pour nous est de considérer que la fonction de consommation 1.1 peut néanmoins être réaliste, mais en considérant un coefficient  $\alpha$  plus faible que ce qu'envisageaient les keynésiens. Modigliani a énoncé une théorie proche de la théorie Friedmanienne. Selon lui, les ménages épargneraient dans leur période d'âge active pour se constituer des réserves qu'ils consommeraient une fois à la retraite. Une conséquence de cette théorie est que lorsque les générations du baby-boom entreront en retraite, les ménages de cette génération restant particulièrement nombreux, on doit s'attendre à une chute massive de l'épargne, chute renforcée par les incertitudes sur les régimes de retraites. A notre niveau, cela signifie que le paramètre  $C_0$  devrait également dépendre de la structure démographique de la population.

Il existe enfin un dernier motif au désir des ménages d'épargner. Il s'agit de la volonté des ménages de se constituer un matelas pour se prémunir contre les risques de perte de revenus. C'est la théorie de l'épargne de précaution. Cela signifierait qu'une augmentation du chômage devrait se traduire par une baisse de  $C_0$ . Toutefois, les outils modernes de la microéconomie ont permis de montrer qu'il faut des conditions assez précises pour qu'une augmentation du risque de revenu (un revenu plus incertain) se traduise par une hausse du chômage.

## CHAPITRE 5 : MARCHE

---

Le marché se définit comme un lieu fictif ou réel d'échange. Sur le marché se rencontrent des agents économiques qui se distinguent en deux groupes : les offreurs et les demandeurs.

Les offreurs mettent à disposition des biens ou proposent des services marchands. Les demandeurs achètent ou paient les biens ou services proposés par les demandeurs en fonction du prix, de la qualité de l'offre et de la quantité.

En fonction du bien ou du service offert ou demandé, nous nous trouvons sur un marché précis. On distingue en autres : le marché de biens et services, le marché du travail, le marché financier, le marché monétaire et le marché de change.

Tout au long de cette analyse, nous aborderons les différents marchés, leurs caractéristiques, leurs acteurs et leurs fonctionnements.

### 5.1. LE MARCHE DES BIENS ET SERVICES

---

#### 5.1.1. QUI PRODUIT ?

---

Les biens et services sont produits dans des organisations. Il s'agit d'un ensemble de moyens humains et matériels regroupés afin de produire des biens et services.

EX : une entreprise, une association, une usine...

#### 5.1.2. DISTINCTION ENTRE BIENS ET SERVICES

---

La production de biens : Il s'agit ici du matériel, palpable, stockable, ce qu'on peut produire en série c'est-à-dire en qualité identique.

La production de service : Immatériel, impalpable. Il ne peut pas être stocké et la qualité est très variable.

#### 5.1.3. COMMENT SONT-ILS CLASSEES ?

---

La production des biens

En fonction de la durée de vie ?

Produits durables : voitures, maisons

Produits semi-durables : Chaussures

Produits périssables : Pain ...

En fonction du comportement d'achat

Produits banals : Pain, œuf ...

Produits anomaux (nécessaires) : Télévision ...

En fonction de l'utilisateur

Les entreprises

Bien d'équipement : un bien acheté pour l'activité d'une entreprise.

Ex : un ordinateur, une machine...

Bien industriel ou intermédiaire : un bien acquit par une entreprise qui disparaît dans l'exercice de production.

Ex : De la farine pour produire du pain ...

Les particuliers

Lorsqu'un particulier achète un bien pour son utilisation personnelle. Il s'agit d'un bien de consommation.

---

#### 5.1.4. LA PRODUCTION DES SERVICES

---

Le service non marchand : Le service est gratuit ou fourni à un prix inférieur au coût réel.

Ex : La recherche scientifique...

Le service marchand : C'est un service qui requiert une rémunération...

Ex : Prendre un taxi ou un avion ...

---

### 5.2. LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

---

---

#### 5.2.1. LA DEMANDE

---

Présentation de la fonction de demande.

La demande est la quantité de bien ou de service que les ménages ou les entreprises décident d'acheter à un prix donné.

- Les déterminants de la demande.

Le revenu

Les prix

Les préférences des consommateurs

---

### 5.2.2. L'OFFRE

---

Représentation de l'offre de la demande.

C'est une fonction croissante du prix

L'offre c'est la quantité de bien et de services que les vendeurs sont prêts à vendre pour un prix donné.

La courbe de l'offre croît.

- Les déterminants de l'offre.

Les couts de production.

Le progrès technique.

L'abondance des ressources naturelles.

---

### 5.2.3. LE PRIX D'EQUILIBRE

---

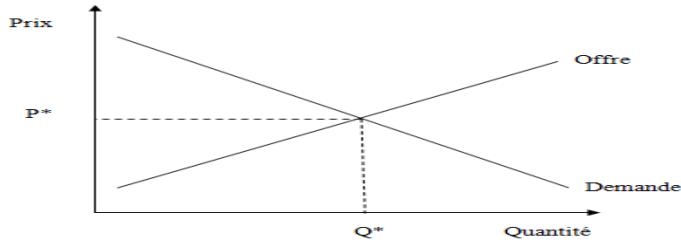
Le prix d'équilibre est le prix qui égalise l'offre et la demande.

A ce prix il n'y a pas de pénurie

La quantité offerte est égale à la quantité donnée.

Le rôle du marché des biens et services

Rendre compatible l'offre et la demande et d'aboutir à un équilibre. Cet équilibre est toutefois fonction de la structure du marché. Sur un marché concurrentiel, les agents n'ont pas, individuellement, d'impact sur le prix. Rendre les marchés interdépendants, c'est à dire que les fluctuations enregistrées sur l'un des marchés se répercutent sur les autres. Cette interdépendance des marchés permet l'adaptation au changement de l'activité économique.



## 5.3. LE MARCHE FINANCIER

---

### Définition

Un lieu de rencontre fictif entre l'offre des agents économiques ayant un excédent de financement et la demande des agents ayant un besoin de financement pour des financements à long terme dont l'échéance est généralement supérieure à sept ans.

#### 5.3.1. PRESENTATION DU MARCHE FINANCIER

---

Le marché financier met en relation acheteurs et vendeurs. Pour comprendre son fonctionnement, il est nécessaire de le diviser en marchés primaires et marchés secondaires.

##### 5.3.1.1. LE MARCHE PRIMAIRE

---

C'est le marché des émissions de titres qui est une valeur mobilière.

Les titres sont de deux ordres à savoir les actions et les obligations.

- Les titres échangés sur le marché

Les actions

Les obligations

##### 5.3.1.2. LE MARCHE SECONDAIRE

---

Le marché secondaire ou la Bourse est un marché où se négocient les titres anciens où se rencontrent les investisseurs disposant de liquidités à placer et les entreprises ayant besoin de financement.

- Les rôles des marchés secondaire et primaire dans l'économie

5 fonctions essentielles :

Garantir la liquidité

Diversifier le risque

Acquérir de l'information et permettre l'intermédiation financière

Contrôler les sociétés

Mobiliser l'épargne

#### 5.4. LE MARCHE DU TRAVAIL

---

Définition

Le marché du travail est le lieu de rencontre de l'offre de la force de travail de la population inactive et de la demande de travail par l'employeur.

##### 5.4.1. FONCTIONNEMENT DU MARCHE DE TRAVAIL

---

Lorsque le salaire horaire augmente les travailleurs sont incités à travailler et offre de travail augmente et inversement.

La demande de travail évolue de manière inverse à la variation du salaire. C'est-à-dire si les salaires diminuent alors la demande de travail augmente et vice-versa.

- L'équilibre sur le marché du travail

Lorsque l'offre et la demande de travail coïncident on dit que le marché est équilibré.

- Comment est fixé le prix sur ce marché ?

La fixation du prix est une confrontation de l'offre de travail et de la demande en travail. Cette confrontation permet de fixer le montant de la rémunération du travail. Si l'offre de travail est forte le salaire réel baissera et inversement. Ce marché représente un marché ouvert.

#### 5.4.1.1. LE MARCHE DE L'EMPLOI

---

Le marché de l'emploi est un marché sur lequel la demande d'emploi provient des personnes inactives et l'offre d'emploi des entreprises.

comment se fait le recrutement sur le marché de l'emploi ?

Les recrutements se font via les réseaux professionnels ou familiaux ou via les réseaux sociaux. On dit que ce marché est fermé.

Les indicateurs du marché du travail

Le taux de chômage=  $((\text{Nombre de chômeurs}) / (\text{Population active})) \times 100$

La durée du taux de chômage

Exprimée en mois ou en année, la durée du taux de chômage présente le taux de chômage sur une période donnée.

#### 5.4.1.2. LES ASPECTS DE LA DEMANDE DE TRAVAIL

---

- Un aspect quantitatif

La demande de travail liée aux heures de travail proposées par les offres des entreprises.

- Un aspect qualitatif

La demande de travail des entreprises dépend des qualifications répondant aux besoins des entreprises.

Le marché du travail en Côte d'Ivoire « emploi.ci depuis 2012 »

52.129 jeunes qui ont bénéficié des programmes « une formation, mon passeport pour l'emploi »

36.728 jeunes qui ont bénéficié des stages-école

41.593 ont été soutenus dans le cadre de leur activité génératrice de revenu de 2015-2017

### 5.5. LE MARCHE DES CHANGES

---

Définitions

Le change est l'acte par lequel on échange les monnaies de différentes nations.

Les monnaies prennent les mêmes formes que la monnaie à l'intérieur d'un pays.

Le taux de change est le prix de la monnaie d'un pays en termes de la monnaie d'un autre.

Il y a deux types de taux de change :

- Le taux de change au comptant est le prix pour une transaction "immédiate" (un jour ou deux au maximum pour les grosses transactions) ;
- Le taux de change à terme est le prix pour une transaction qui interviendra à un certain moment dans l'avenir, dans 30, 90 ou 180 jours.

---

#### 5.5.1. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

---

- Un marché-réseau dominé par quelques places financières

Il y a un seul marché des changes dans le monde. Les transactions sur devises se font aussi bien et en même temps à Paris, Tokyo, Londres ou New York.

De par son caractère planétaire, le marché des changes est donc une organisation économique sans véritable réglementation ; elle est auto-organisée par les instances publiques et privées qui y interviennent.

Le marché des changes est géographiquement très concentré sur les places financières de quelques pays. En 1998, le Royaume-Uni représente 32 % des opérations, les Etats-Unis 18 %, le Japon 8 %, l'Allemagne 5 % et la France 4 %

- Un marché dominé par quelques monnaies

En 1998, le dollar américain en moyenne 87 % des transactions identifiées, soit du côté de l'offre, soit du côté de la demande.

Les monnaies de la zone 52 % des transactions (30 % pour le mark et 5 % pour le franc français) ;

Le yen japonais et la livre britannique sont plus en retrait : 21 % et dans 11 % des transactions.

- Un marché risqué dominé par les opérations à terme

Le risque de change est le risque de perte en capital lié aux variations futures du taux de change.

Le contrat de change à terme est le principal moyen de se couvrir ou de spéculer sur le marché des changes. Ce qui explique pourquoi il domine le contrat de change au comptant.

- Un marché dominé par les banques

Trois groupes d'agents opèrent sur le marché des changes :

- ✓ le premier groupe est constitué par les entreprises, les gestionnaires de fonds et les particuliers ;

- ✓ le deuxième réunit les autorités monétaires (banques centrales) ;
- ✓ le troisième groupe rassemble les banques et les courtiers qui assurent le fonctionnement quotidien du marché.

#### 5.5.1.1. FONCTIONS DU MARCHE DES CHANGES

---

Le marché des changes est le mécanisme par lequel une personne de transfert d'entreprise le pouvoir d'achat d'un pays à l'autre, obtient ou accorde des crédits de transactions commerciales internationales et minimise l'exposition au risque de change.

- Transfert de pouvoir d'achat

Provision de crédit

Minimiser les risques de change

#### 5.5.1.2. LES ACTEURS DE CE MARCHE

---

Les Banques et les Institutions Financières

Les Multinationales

Les Investisseurs Institutionnels

Les Banques Centrales

Les Particuliers

Les Brokers

### 5.6. LE MARCHE MONETAIRE

---

Définition et intérêt

Le marché monétaire est un marché financier sur lequel les entreprises se refinancent à court terme, c'est-à-dire sur des échéances de prêt inférieures à un an.

Il rassemble les intervenants qui cherchent à prêter ou à emprunter de l'argent durant un laps de temps pouvant aller de quelques jours à 12 mois (court terme).

Ce marché est très utile puisque les Banques commerciales qui alimentent l'essentiel du Fonds de Roulement des entreprises s'y refinancent.

Le marché monétaire peut être subdivisé entre le marché interbancaire et le marché des titres de créances négociables.

---

## 5.6.1. TYPES DE MARCHES MONETAIRES

---

### 5.6.1.1. MARCHE INTERBANCAIRE

---

Le marché interbancaire est réservé aux seuls établissements de crédit, au Trésor et à la Banque centrale, c'est un marché de gré à gré. Il est dominé par les opérations « au jour le jour ».

Marché des titres de créances négociables

Le marché des titres de créances négociables (TCN) est le lieu où les établissements de crédit empruntent à travers différents titres financiers de durées courtes ou moyennes. Ceux qui prêtent y jouent le rôle d'investisseurs, ceux qui empruntent, celui d'émetteurs.

Les principaux titres sont au nombre de quatre :

Billets de trésorerie émis par les sociétés non financières et les entreprises d'investissement pour une durée comprise entre un jour et un an ;

Certificats de dépôts émis par les établissements de crédit pour une durée de un jour à un an ;

Bons à moyen termes négociables, émis pour une échéance supérieure à 1 an par les sociétés non financières, les entreprises d'investissement et les établissements de crédit ;

Bons du Trésor négociables émis par les sociétés non financières et les entreprises d'investissement pour une durée comprise entre un jour et un an ;

Certificats de dépôts amis par les établissements de crédit pour une durée de un jour à un an ;

Bons à moyen terme négociables, émis pour une échéance supérieure à 1 an par les sociétés non financières, les entreprises d'investissement et les établissements de crédit ;

Bons du Trésor négociables émis par le Trésor publique pour les administrations publiques.

Les marchés permettent l'orientation des comportements et coordonnent l'action des différents agents économiques grâce au prix à l'offre et la demande. Ils permettent également l'innovation perpétuelle de part un système concurrentiel favorisant l'activité voire la croissance économique.

De ce fait nous estimons que leur présence est primordiale au bon fonctionnement de l'activité économique.

## CHAPITRE 6 : LE CLASSIQUE DE LA MONNAIE

---

Pour satisfaire ses besoins, un agent économique doit pouvoir se procurer les biens ou services qu'il ne produit pas lui-même. Nos sociétés utilisent de un bien particulier, la monnaie, pour faciliter les échanges entre les différents agents économiques.

### 6.1. LA MONNAIE :

---

Les échanges entre individus ne se font pas forcément par l'intermédiaire d'une transaction de type monétaire. Le troc, c'est à dire l'échange d'un bien contre un autre bien, est aussi un moyen de satisfaire ses besoins. Néanmoins, l'introduction d'un instrument facilitant les échanges est un élément de simplification et de développement des relations entre les agents économiques.

- La monnaie est un bien économique : il a une utilité et il doit être produit (il n'est pas disponible naturellement dans la nature) par un agent économique spécifique.
- La Monnaie est un actif qui permet à son détenteur d'acquérir un bien ou un service.
- La monnaie comprend l'ensemble des moyens de paiement à la disposition des agents économiques leur permettant de réaliser des transactions.

#### 6.1.1. LES FONCTIONS DE LA MONNAIE :

---

- La monnaie est un instrument d'échange : la monnaie est un intermédiaire. Ce n'est pas un bien convoité pour lui-même, mais parce qu'il permet d'acquérir des biens et services finaux.
- La monnaie est un étalon de mesure : la monnaie permet d'évaluer la valeur de tout bien ou service échangeable sur un marché. La monnaie permet donc de comparer la valeur des différents biens économiques. Chaque bien et service est donc évalué par un prix d'échange qui représente la quantité de monnaie qu'un individu doit fournir en contrepartie de l'acquisition de ce bien.
- La monnaie est une réserve de valeur : la monnaie est une réserve de valeur qui peut être utilisée n'importe quand dans le temps. Elle permet donc à son détenteur de conserver un pouvoir d'achat qu'il pourra mobiliser au moment de son choix. L'évolution des prix (l'inflation) vient diminuer la valeur d'échange de la monnaie puisque la hausse des prix augmente la quantité de monnaie nécessaire à l'acquisition d'un bien.

#### 6.1.2. LES FORMES DE LA MONNAIE :

---

Monnaie divisionnaire : c'est la monnaie métallique, c'est à dire l'ensemble des pièces en circulation dans une économie.

Monnaie fiduciaire : c'est la monnaie « papier », c'est à dire l'ensemble des billets détenus par les agents économiques.

Monnaie scripturale : ensemble des soldes positifs des comptes à vue dans les banques, des comptes postaux ou des comptes du Trésor Public.

---

#### 6.1.3. LA CIRCULATION DE LA MONNAIE :

---

La monnaie divisionnaire ou scripturale est directement échangée entre deux individus par le biais d'un paiement au comptant lors d'une transaction. Par contre, la monnaie scripturale est transférée d'un compte à un autre compte par le biais d'instruments spécifiques (le chèque, la carte bleue, le virement...).

L'augmentation des échanges et l'importance croissante prise par la monnaie scripturale entraîne une dématérialisation de la monnaie. Tout d'abord, la monnaie fiduciaire a pris le pas par rapport à la monnaie divisionnaire. Puis, le développement de la monnaie scripturale s'est traduit par une diminution du poids de la monnaie divisionnaire et fiduciaire dans les échanges économiques. Le développement du porte-monnaie électronique et des virements bancaires devraient accentuer ce phénomène dans les années à venir.

---

## 6.2. LA CREATION MONETAIRE

---

La monnaie est un instrument indispensable à l'activité économique puisqu'elle facilite les transactions. La masse monétaire en circulation représente le pouvoir d'achat dont dispose les agents économiques à un moment donné. L'accroissement de la masse monétaire est donc synonyme de croissance économique puisqu'il permet l'augmentation des échanges.

---

#### 6.2.1. LE PROCESSUS DE CREATION MONETAIRE :

---

Le processus de création monétaire repose sur des acteurs spécifiques qui sont les institutions financières, c'est à dire les banques. Le principe est le suivant :

- Un agent économique souhaite satisfaire un besoin mais ne dispose pas d'un pouvoir d'achat suffisant (la quantité de monnaie dont il dispose est insuffisante).
- Il va donc chercher à accroître son pouvoir d'achat en se procurant une quantité de monnaie supplémentaire auprès de l'agent économique autorisé à créer de la monnaie : une banque.

- Ce supplément de monnaie lui est accordé si la banque lui fait crédit. Le crédit est donc l'outil de la création monétaire.
- Ce crédit se retrouve sur le compte du bénéficiaire sous la forme d'un dépôt (somme qui apparaît au crédit du compte du bénéficiaire) : on dit alors que « les crédits font les dépôts ».

La banque, ayant accordé un crédit, rémunère ce service en faisant payer à l'emprunteur un intérêt proportionnel au montant emprunté.

L'agent économique rembourse par la suite ce crédit, ce qui entraîne la destruction de la monnaie ainsi créée.

---

#### 6.2.2. LES ACTEURS DE LA CREATION MONETAIRE :

---

Le franc CFA est la dénomination de la monnaie commune de 14 pays africains membres de la Zone franc. Il s'agit des Etats suivants :

Le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, qui constituent l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont l'Institut d'émission est la BCEAO ;

Le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad, qui constituent la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont l'Institut d'émission est la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Le franc CFA est né le 26 décembre 1945, jour où la France ratifie les accords de Bretton Woods et procède à sa première déclaration de parité au Fonds monétaire international (FMI). Il signifie alors "franc des Colonies Françaises d'Afrique".

Il prendra par la suite la dénomination de "franc de la Communauté Financière Africaine" pour les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), et "franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale" pour les pays membres de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC).

---

##### 6.2.2.1. PARITE FCFA

---

Création du FCFA      26 décembre 1945      1 FCFA = 1,70 FF

Dévaluation du franc Français (FF)      17 octobre 1948      1 FCFA = 2,00 FF

Instauration du nouveau Franc Français 1er janvier 1960      1 FCFA = 0,02 FF

Dévaluation du FCFA 12 janvier 1994 1 FCFA = 0,01 FF

Arrimage du FCFA à l'euro      1er janvier 1999      655,957 FCFA = 1 euro

#### **6.2.2.2. CONVERTIBILITE**

---

Garantie en franc français par le Trésor Français ;

Possible en devises à travers le marché des changes de Paris, avec le franc français comme étalon ;

Liberté totale des transferts au sein de la Zone Franc ;

2 août 1993 : suspension par la BCEAO du rachat des billets de son émission exportés hors du territoire des pays africains membres de la Zone franc ;

17 septembre 1993 : entrée en vigueur de la décision des Autorités de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) de suspendre le rachat des billets de leur émission exportés en Zone UMOA ;

20 décembre 1993 : suspension par la BCEAO du rachat des billets de son émission détenus en Zone UMAC.

#### **6.2.2.3. EVOLUTION DU MARCHE INTERBANCAIRE DE L'UEMOA**

---

Marché des titres publics et privés émis par appel public

Billets et pièces : Billets de 500 FCFA, Pièces de 500 FCFA

Le billet de 500 francs CFA vient en complément aux autres coupures de la gamme 2003 à savoir les billets de 10.000, 5.000, 2.000 et 1.000 francs CFA.

Billets de 5.000 et 1.000 et pièces de 500 et 200 FCFA

Billets de 5.000 et 1.000 et pièces de 500 et 200 FCFA

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a mis en circulation à le 15 décembre 2003, deux billets de 5.000 et 1.000 FCFA.

Billet de 2.000 FCFA

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a mis en circulation le 20 octobre 2003, un billet de 2.000 FCFA.

Pièces en circulation

Les différentes pièces de monnaie constituant un moyen de paiement dans les pays utilisant le FCFA.

Billet de 10.000 FCFA

Les thèmes de la gamme de billets de la BCEAO traduisent l'esprit d'ouverture, de solidarité des Etats membres de l'UEMOA.

Le nouveau billet de 500 FCFA

Pourquoi un nouveau billet de 500 FCFA ?

Le billet de 500 francs CFA vient en complément aux autres coupures de la gamme 2003 à savoir les billets de 10.000, 5.000, 2.000 et 1.000 francs CFA.

Sa mise en circulation s'inscrit dans la démarche qualité adoptée par la BCEAO consistant à privilégier l'écoute et la satisfaction du public.

En effet, il est apparu que, outre la pièce de 500 francs, les populations de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont souhaité disposer d'un billet de même valeur faciale, pour les transactions de petits montants.

Aussi, le nouveau billet de 500 francs CFA, conçu en parfaite cohérence avec les quatre autres coupures, circulera en concomitance avec la pièce de même valeur faciale.

### 6.3. LE COMITE ET SES ATTRIBUTS

---

#### 6.3.1. LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

---

Le Comité de Politique Monétaire est chargé de la définition de la politique monétaire au sein de l'UMOA, ainsi que de ses instruments, conformément aux dispositions des Statuts.

Le Comité de Politique Monétaire comprend : Le Gouverneur de la Banque Centrale, Les Vice-Gouverneurs de la Banque Centrale,

Un membre proposé par chacun des Gouvernements des Etats membres de l'UMOA et nommé par le Conseil des Ministres, un membre nommé par l'Etat assurant la garantie de la convertibilité de la monnaie commune,

Quatre autres membres ressortissants des Etats membres de l'UMOA, nommés *intuitu personae* par le Conseil des Ministres.

#### 6.3.2. REUNIONS DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

---

Réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO - Dakar, le 5 décembre 2018

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le mercredi 5 décembre 2018, sa quatrième réunion ordinaire au titre de l'année...

Réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO - Dakar, le 6 juin 2018

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le mercredi 6 juin 2018, sa deuxième réunion ordinaire au titre de l'année 2018...

Réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO - Dakar, le 7 mars 2018

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le mercredi 7 mars 2018, sa première réunion ordinaire au titre de l'année 2018...

Réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO - Dakar, le 06 septembre 2017

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le mercredi 6 septembre 2017, sa troisième réunion ordinaire au titre de l'année 2017, dans...

Réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO - Dakar, le 07 juin 2017

Réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO - Dakar, le 1er mars 2017

---

#### 6.3.3. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONETAIRE

---

Conformément à l'article 8 des statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'objectif prioritaire de la politique monétaire de la BCEAO est d'assurer la stabilité des prix.

Sans préjudice de cet objectif, la Banque Centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA, en vue d'une croissance saine et durable.

---

#### 6.3.4. INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

---

Le dispositif actuel de gestion de la monnaie et du crédit s'appuie sur des mécanismes de marché et des instruments indirects de régulation de la liquidité, notamment les taux d'intérêt et le système des réserves obligatoires.

La politique des taux d'intérêt, mise en œuvre dans le cadre des guichets de refinancement de l'Institut d'émission, vise le pilotage des taux de court terme sur le marché monétaire. Ce pilotage des taux qui est assuré à travers la réalisation d'opérations d'open market et le refinancement sur le guichet de prêt marginal permet à l'Institut d'émission de viser l'atteinte de l'objectif de stabilité des prix.

Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'open market (appels d'offres) et le taux d'intérêt applicable sur le guichet de prêt marginal (taux de pension), dont les niveaux sont actuellement fixés, par le Comité de Politique Monétaire, respectivement à 2,50% et 4,50%, constituent les deux principaux taux directeurs de la BCEAO.

Le dispositif des réserves obligatoires permet à la BCEAO de réduire ou de développer la capacité de distribution de crédit du système bancaire.

Ainsi, toutes les banques et les établissements financiers distributeurs de crédit, autorisés à recevoir des dépôts du public et les établissements de financement de ventes à crédit, sont assujettis à la constitution de réserves obligatoires auprès de la Banque Centrale.

Le dispositif de réserves obligatoires est utilisé par la BCEAO comme un instrument visant à renforcer l'efficacité de la politique des taux d'intérêt.

---

#### 6.3.5. LE COMITE DE STABILITE FINANCIERE CSF-UMOA

---

Le Comité a pour missions :

- De favoriser la concertation, la coopération et la coordination entre les Autorités dont les actions concourent à la stabilité financière ;
- D'évaluer les risques susceptibles de nuire à la stabilité du système financier dans son ensemble, à travers notamment l'analyse des indicateurs macroprudentiels définis d'un commun accord ;
- D'examiner les dysfonctionnements du système susceptibles d'entraîner, à terme, des coûts et d'affecter sa résilience aux chocs d'origine interne et externe ;
- De définir les actions requises pour remédier aux vulnérabilités identifiées et en assurer la coordination et le suivi ;
- D'émettre des avis et recommandations pour une conduite des actions propres à assurer le bon fonctionnement et l'efficience du système financier.

---

#### 6.3.6. COMITE DE STABILITE FINANCIERE DANS L'UMOA

---

Session ordinaire du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA) du 21 juin 2013

Le Comité de Stabilité Financière dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (CSF-UMOA) a tenu sa sixième réunion ordinaire le vendredi 21 juin 2013

Session ordinaire du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA) du 21 juin 2013

Le Comité de Stabilité Financière dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (CSF-UMOA) a tenu sa sixième réunion ordinaire le vendredi 21 juin 2013, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, son Président statutaire.

---

### 6.4. SURVEILLANCE MACRO PRUDENTIELLE

---

Définition

La surveillance macro prudentielle consiste à mesurer, évaluer et limiter le risque systémique, c'est-à-dire le risque d'une défaillance majeure de la fourniture de services financiers ayant des conséquences sérieuses sur l'économie réelle (Financial Stability Board – FSB, 2011b).

Les réformes engagées ces dernières années ont permis d'améliorer le cadre de suivi des risques de nature systémique en vue du renforcement de la résilience du système financier de l'UMOA.

La création du Comité de Stabilité Financière dans l'Union (CSF-UMOA), le 20 mai 2010, s'inscrit dans cette dynamique. Cette instance, qui regroupe les superviseurs de chacune des composantes du système financier (banque, assurances, prévoyance sociale et marchés financiers), a pour mandat d'assurer un suivi des risques de nature systémique et d'émettre des avis et recommandations visant à renforcer la résilience du système financier de l'Union à des chocs internes et externes.

Pour ce qui concerne spécifiquement le secteur bancaire de l'UMOA, le dispositif actuel de surveillance du risque systémique repose notamment sur :

Les indicateurs de solidité financière (ISF) du secteur bancaire, qui sont des ratios caractéristiques de la santé et la solidité du système bancaire. L'établissement de ces indicateurs par le Fonds Monétaire International est la résultante de diverses crises bancaires et financières et des besoins de renforcement des dispositifs de surveillance macro prudentielle dans les Etats. Dans le cadre de la préservation de la stabilité financière de l'Union, la BCEAO procède à l'élaboration et au suivi des indicateurs de solidité financière du secteur bancaire ;

Les stress tests ou tests de résistance bancaires, qui permettent d'évaluer la capacité d'un établissement de crédit ou d'un système bancaire à faire face à des chocs sévères, simulés à travers des scénarios extrêmes mais susceptibles de se produire. La BCEAO procède également à l'évaluation de la capacité de résilience du secteur bancaire à travers la mise en œuvre de cet outil.

Plusieurs réformes sont également en cours pour améliorer le cadre de régulation du système financier de l'UMOA. Il s'agit notamment des projets relatifs à l'adoption d'indicateurs de surveillance macro prudentielle pour le secteur bancaire et financier, à l'identification des établissements bancaires d'importance systémique, à la supervision sur base consolidée des groupes bancaires et à la surveillance complémentaire des groupes financiers.

## CHAPITRE 7 : LA POLITIQUE MONETAIRE/LA DEMANDE DE MONNAIE : MODELES AGREGES

---

---

La demande de monnaie correspond tout simplement à la quantité de monnaie que les agents économiques souhaitent détenir, que ce soit pour acheter des biens et services ou pour épargner. La masse monétaire dépend du taux d'intérêt : des taux hauts vont inciter les agents à convertir leur monnaie en obligations rémunérées, alors que des taux bas sont une incitation plus faible. Le résultat est que la demande de monnaie diminue avec les taux d'intérêts, la relation entre les deux étant décroissante. Dans ce qui va suivre, nous allons montrer comment est dérivée cette courbe de demande de monnaie, qui joue un rôle particulièrement important quand on étudie la politique monétaire du point de vue des agrégats monétaires.

### 7.1. LES THEORIES GLOBALES DE LA DEMANDE DE MONNAIE

---

Les toutes premières visions de la demande de monnaie la supposaient proportionnelle au PIB. A l'époque, la notion de demande de monnaie était floue et la théorie quantitative ne faisait pas usage de ce concept, du moins pas explicitement. Ce n'est que plus tard qu'on a pu voir le lien entre cette théorie et le concept de demande de monnaie. Le premier économiste à avoir introduit le concept de demande de monnaie fût Keynes, un économiste reconnu dans les années 50 à 80, auteur de la "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie". Par la suite, d'autres modèles sont apparus, notamment sous l'influence de Milton Friedmann (le chef de file de l'école monétariste), puis Tobin et quelques autres auteurs. Ce n'est qu'après les années 60-70 que des modèles plus sophistiqués sont apparus, peu avant que le domaine de l'étude de la demande de monnaie périclite quelque peu.

#### 7.1.1. LA THEORIE QUANTITATIVE DE LA MONNAIE

---

Commençons par survoler la théorie de la demande de monnaie, la théorie quantitative. Celle-ci sera vue en détail dans le prochain chapitre, qui parlera longuement des implications et des développements de cette théorie, que ce soit pour les relations entre masse monétaire, inflation, taux d'intérêt et taux de change. Pour le moment, nous allons juste parler de la demande de monnaie telle que vue par cette théorie. Elle suppose que la demande de monnaie n'est pas influencée par les taux d'intérêt, mais seulement par le PIB. De plus, la relation avec le PIB est simplement proportionnelle.

$$M_d = PkY$$

Cette théorie, particulièrement simplifiée, donne cependant des résultats particulièrement intéressants et permet d'interpréter correctement un grand nombre de situations macroéconomiques diverses et variées.

Difficile de ne pas parler d'une théorie aussi influente et utile. Raison pour laquelle nous lui dédierons un chapitre complet.

---

### 7.1.2. LA THEORIE DE LA PREFERENCE POUR LA LIQUIDITE DE KEYNES

---

La théorie suivante a été établie par Keynes. Celui-ci a, parmi ses nombreux écrits, établit la théorie de la préférence pour la liquidité, qui décrit les motifs de détention de monnaie. Cette théorie vise à décrire pourquoi les ménages souhaitent détenir de la monnaie, alors qu'ils ont d'autres actifs rémunérateurs à leur disposition. Pourquoi se priver d'intérêts, perçus grâce à des obligations particulièrement sûres, au profit d'une monnaie sans rémunération ? Pour répondre à cette question, cette théorie identifie plusieurs raisons qui font que les agents souhaitent détenir de la monnaie.

Premièrement, les agents souhaitent avoir de la monnaie pour la dépenser, pour consommer. Seule la monnaie peut être échangée contre des biens ou des services. Ce motif, appelé motif de transaction, fait que les agents économiques conservent une certaine quantité de monnaie, qui dépend des dépenses prévues. Cette demande de monnaie dépend essentiellement du revenu, mais pas des taux d'intérêt (ou alors très peu). On peut, en première approximation, considérer que cette demande de monnaie est particulièrement bien décrite par la théorie quantitative de la monnaie.

Ensuite, Keynes a identifié le motif de précaution, le fait que les agents épargnent en cas de coup dur ou de dépenses imprévues. Les sommes épargnées peuvent, en première approximation, être considérées comme constantes (éventuellement proportionnelles aux revenus). On peut cependant signaler que les taux d'intérêt peuvent avoir un effet sur l'épargne de précaution, via un effet de revenu. Des taux forts signifient que les revenus d'intérêts compensent une faible quantité d'épargne de précaution. Si les taux sont bas, les agents économiques vont devoir conserver une grande quantité de monnaie de précaution. Avec des taux haut, les agents peuvent atteindre la quantité de monnaie voulue plus rapidement, du fait de revenus d'épargne plus élevés. La relation entre épargne de précaution et taux est donc décroissante. Cependant, seules les théories plus récentes prennent en compte cet effet.

A cela, il faut ajouter le motif de spéculation, dans lequel les agents décident de conserver une partie de leur monnaie pour l'investir plus tard, en attendant une meilleure occasion. Par exemple, prenons une situation où les taux sont bas et risquent de monter dans le futur : il est plus rentable d'attendre avant d'acheter des obligations, ce qui force l'agent à conserver de la monnaie pour cet achat ultérieur. Dans ce cas, l'argent détenu pour motif de spéculation augmente. Dans le cas contraire, si l'agent anticipe une baisse des taux, les agents vont acheter immédiatement des obligations, réduisant leurs encaisses pour motif de spéculation. L'argent détenu à cause du motif de spéculation dépend fortement des taux d'intérêts anticipés. Des taux haut favorisent l'achat d'obligations, ce qui réduit la demande de monnaie, alors que des taux bas auront la conséquence inverse. La relation entre épargne de spéculation et taux est donc décroissante.

Keynes supposait que la demande de précaution et de transaction sont proportionnelles au revenu, alors que la demande de spéculation dépendrait uniquement du taux d'intérêt nominal.

Il est rapidement apparu, suite à des études économétriques, que l'additivité de ces deux demandes n'était pas parfaite. La même quantité de monnaie peut servir à la fois pour plusieurs motifs de détention. Cependant, les intuitions de Keynes restent valables malgré tout, seule la formalisation mathématique de ses idées changeant quelque peu. De manière générale, il faut retenir que les encaisses réelles varient selon deux paramètres : le revenu global (le PIB) et les taux d'intérêt. Plus le revenu est fort, plus les dépenses sont importantes, à cause du motif de transaction. Par contre, des taux d'intérêt favorisent ou défavorisent le motif de spéculation. De manière générale, des taux élevés favoriseront l'épargne, alors que des taux bas favoriseront la conservation de monnaie pour motif de spéculation. Ainsi, cette dernière est donc, une fonction croissante des revenus  $Y$  et une fonction décroissante du taux d'intérêt  $i$ .

---

#### 7.1.3. LA DEMANDE DE MONNAIE DE FRIEDMANN

---

Après Keynes, une autre formulation de la demande de monnaie fût inventée par Friedmann. Sa théorie est une amélioration de la théorie de Keynes, avec cependant quelques reformulations. Son idée est que la monnaie est un actif parmi d'autres, au même titre que les obligations et les actions. Là où Keynes fusionnait ces actifs en un seul et ne gardait que le taux nominal des obligations, Friedmann intégra plusieurs taux dans la fonction de demande de monnaie. Au taux nominal sur les obligations, il ajoute le taux des actions et de la monnaie.

Déjà, parlons du taux de rémunération de la monnaie. Friedmann part du principe que la demande de monnaie dépend du taux réel de la monnaie. Dans le cas le plus simple, la monnaie est sur un compte courant : le taux nominal de la monnaie est alors de zéro, ce qui donne un taux réel négatif. Du fait de l'inflation, la monnaie perd de son pouvoir d'achat avec le temps. Pour les détenteurs de monnaie, il est plus rentable de la dépenser rapidement, avant que leur argent perde sa valeur : la consommation augmente et l'argent est dépensé aussi tôt perçu. On peut formuler cette observation en disant que la vitesse de la monnaie augmente, mais on peut aussi dire que la demande de monnaie est alors plus faible vu que les agents économiques ne thésaurisent pas. Dit autrement, la demande de transaction devient sensible à l'inflation, la relation étant négative. Cela est vérifié empiriquement, mais n'est réellement sensible que pour une inflation particulièrement importante, essentiellement dans les cas d'hyperinflation.

- **Les modèles du motif de transaction**

Diverses théories ont tenté de raffiner l'analyse de Keynes, afin d'en donner des fondations plus solides, plus mathématisées. Certains de ces modèles se sont attaqués à la détention de monnaie pour motif de transaction : ces théories oublient les motifs de spéculation et de précaution. Ces théories, appelées

théories d'inventaires, sont relativement nombreuses. Elles expliquent relativement bien la demande de monnaie pour l'agrégat M1, mais fonctionnent mal pour les autres agrégats monétaires. Il faut dire que le M1 est l'agrégat type utilisé pour faire des transactions, contrairement aux autres. La première de ces théories fût le modèle de Baumol-Tobin. Celui-ci a depuis été surmonté par les modèles de type cash in advance, ou money in utility.

### **Le modèle sans épargne**

Nous allons commencer par un modèle extrêmement trivial, qui servira surtout d'introduction pour les modèles suivants. On peut voir ce modèle comme un cas très particulier du modèle de Baumol-Tobin, une simplification très astucieuse. L'extension de ce modèle, appelé modèle sans épargne, donnera directement le modèle de Baumol-Tobin.

L'agent épargne ce revenu uniquement sous la forme de monnaie.

On voit que la masse monétaire est proportionnelle au revenu nominal, le coefficient de proportionnalité étant par définition la vitesse de la monnaie. Dit autrement, la vitesse de la monnaie est constante. D'après ce modèle très simple, on voit que la vitesse et la monnaie détenue pour motif de transaction ne dépendent pas des taux d'intérêts. Cette constatation reste valide même si la monnaie est rémunérée, du moins si on ne détaille pas plus l'analyse. Cela peut sembler bizarre que la monnaie soit rémunérée, mais c'est le cas en réalité : les livrets bancaires, comme les fameux livrets LEP, sont considérés comme de la monnaie et font partie de l'agrégat M1/M2. Dans d'autres pays, les comptes courants sont aussi faiblement rémunérés. Dans ces conditions, la rémunération n'impacte que le support d'épargne monétaire : les agents préféreront placer sur leur livret A que sur leur compte courant, mais ils épargneront la même somme avec ou sans rémunération.

Ce modèle, ô combien simple, explique cependant le comportement de beaucoup de ménages dans la zone euro. Certains ménages dépensent tout leur argent en un mois et n'épargnent pas sur le long terme. En plus des ménages précédents, beaucoup de ménages ne peuvent pas épargner sur les marchés financiers ou dans des placements non-monétaires : peu de ménages ont des assurances-vie, des investissements boursiers ou autres. Enfin, chose plus étrange, ce modèle vaut aussi si les rendements des obligations et placements sont inférieurs aux placements monétaires. Par exemple, si les placements obligataires ont des rendements négatifs, les épargnantes vont préférer tout mettre sur leur compte courant ou leurs livrets, ce qui fait que ce modèle sera valide.

- **Le coût de la détention de monnaie**

L'argent est déposé à la banque sur des dépôts qui lui versent un intérêt proportionnel à l'argent épargné. Du fait de ces retraits, l'agent se prive des intérêts qu'il aurait perçus s'il avait gardé son argent en dépôt. La perte sèche d'intérêt liée aux retraits est égale à :

Il faut aussi prendre en compte le coût total des retraits,

- **Détermination de la demande de monnaie**

L'agent économique va chercher à minimiser ce coût, histoire d'économiser le plus possible. Pour déterminer la valeur de la demande de monnaie qui minimise ce coût, nous allons calculer la valeur qui annule la dérivée de l'équation précédente (dérivée par rapport à la demande de monnaie).

- **L'élasticité de la demande de monnaie**

L'équation précédente nous dit comment la demande de monnaie est influencée par le revenu, le taux d'intérêt, ainsi que par les coûts de retrait. On voit que les taux défavorisent la demande de monnaie quand ils sont hauts. Cette constatation est à l'opposé de la théorie de la préférence pour la liquidité de Keynes, qui postule que le motif de transaction n'est pas influencé par les taux d'intérêt. Enfin, un revenu plus fort augmente naturellement la demande de monnaie, mais cette augmentation n'est pas proportionnelle : elle est proportionnelle à la racine carrée de l'augmentation. On dit en terme technique que l'élasticité de la demande de monnaie est égale à un demi. En comparaison, l'équation nous dit que l'élasticité de la demande de monnaie par rapport aux taux est égale à moins un demi. Enfin, plus les coûts de retrait sont forts, plus la demande de monnaie sera faible.

- **Les modèles du motif de spéculation**

Après avoir vu le motif de transaction, il est maintenant temps de voir les modèles du motif de spéculation. Peu de modèles existent pour modéliser précisément ce motif, les modèles du motif de transaction étant nettement plus nombreux. Néanmoins, la théorie financière a donné de nombreux développements dans ce domaine, avec toutefois une différence de traitement de ce motif. Ces développements abandonnent cependant l'idée de motif de spéculation et ont une vision assez différente de l'idée qu'en avait Keynes.

- **La théorie moderne du portefeuille**

De nos jours, la demande spéculative de monnaie est interprétée dans le cadre d'une théorie appelée la théorie moderne du portefeuille. Cette théorie est une théorie générale qui a été inventée par Markowitz en 1952 et qui est aujourd'hui la théorie de référence pour ce qui est de l'investissement. Elle a des défauts et n'est pas parfaite, mais c'est un cadre général qui a fait ses preuves et sert de fondation à l'économie financière actuelle. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une théorie qui tente de décrire les marchés financiers ou le comportement réel des investisseurs, mais d'une théorie normative, à savoir une théorie économique qui tente de décrire le comportement optimal/parfait d'un investisseur. Précisément, c'est un modèle qui dit aux investisseurs comment diversifier au mieux leur patrimoine et comment évaluer le prix d'un actif financier. Sa formulation actuelle est le modèle Capital Asset Pricing Model, ou CAPM.

On peut utiliser cette théorie pour expliquer pourquoi les agents économiques détiennent de la monnaie. L'explication tient dans le fait que la monnaie, contrairement aux autres actifs, est un actif sans risques. Le terme sans risques est un peu trompeur, dans le sens où il y a bel et bien des risques liés à la détention de monnaie : l'inflation peut rogner son pouvoir d'achat, et la faillite de votre banque peut vous mettre sur la paille (modulo l'assurance de protection des dépôts, limitée en-deçà d'un certain montant). Mais les autres actifs financiers sont eux aussi soumis à ces risques, ainsi qu'à bien d'autres encore. La monnaie est donc l'actif le moins risqué de tous et tout investisseur va en détenir au cas où, par prudence. Précisément, les investisseurs vont répartir leur épargne entre une monnaie sans risque et des actifs risqués, afin d'obtenir un bon compromis entre rendement et risque.

Pour être plus précis, le modèle part du principe qu'un actif est intégralement défini par deux paramètres : son rendement et son risque. Le rendement est tout simplement le taux d'intérêt ou le taux de rendement des dividendes. Plus celui-ci est élevé, plus l'actif est rentable et plus sa détention peut nous rapporter d'argent (du moins, si le rendement reste le même dans le temps). Le risque est défini, dans le cadre du CAPM, par la volatilité du prix de l'actif. L'idée est que le prix d'un actif varie dans le temps autour d'une valeur moyenne. Plus le prix d'une action ou d'une obligation varie dans le temps, plus on considère qu'elle est risquée. On peut rendre compte de l'amplitude de ces variations de prix en calculant l'écart-type et la variance du prix de l'actif. La volatilité n'est ni plus ni moins que la variance du prix de l'actif, ce qui fait qu'elle rend compte de cette variation dans le temps, et donc du risque de l'actif.

### **La maximisation de l'utilité du couple rendement-volatilité**

Les investisseurs font un arbitrage entre la volatilité et le rendement des actifs qu'ils ont à leur disposition. Par exemple, ils n'ont aucun intérêt à investir dans un actif très risqué mais dont le rendement est faible : il n'est pas intéressant pour eux de prendre autant de risques, surtout quand d'autres actifs moins risqués ont le même rendement. Les investisseurs n'investiront dans des titres risqués que si le rendement est à la hauteur. Plus la volatilité est élevée, plus l'actif est risqué et plus les investisseurs demanderont un rendement élevé pour détenir ce titre. A l'inverse, ils sont prêts à accepter des titres à rendements faibles, du moment qu'ils sont sûrs et peu risqués.

L'investisseur souhaite maximiser son utilité  $U$  en tombant sur le compromis idéal entre rendement et volatilité.

La conclusion est que l'investisseur ne va pas mettre tous ses œufs dans le même panier : il détiendra à la fois de la monnaie et l'actif risqué. La proportion entre monnaie et actif risqué est ajustée de manière à obtenir un couple volatilité-rendement idéal, qui maximise l'utilité de l'investisseur. En conséquence, l'investisseur détient toujours un petit peu de monnaie, afin de réduire la volatilité de son portefeuille. Cela réduit naturellement le rendement de son patrimoine, mais cette réduction est compensée par une réduction du risque encouru. L'agent cherche sans cesse à être à l'équilibre, au point optimal de détention

de monnaie. Si l'agent augmentait la quantité de monnaie détenue, il gagnerait du point de vue de la volatilité, mais ce gain ne vaudrait pas la perte de rendement induite. A l'inverse, si l'agent voyait ses encaisses de monnaie réduites, la volatilité de son portefeuille aurait augmenté, sans que cela soit compensé par une hausse psychologiquement suffisante de rendement.

## 7.2. LE CLASSEMENT DES AGREGATS

---

L'agrégat M0: Appelé également base monétaire, qui comprend la monnaie fiduciaire en circulatoire et les dépôts effectués par les banques en monnaie

L'agrégat M1: Retient uniquement les disponibilités monétaires ; elle regroupe les moyens de paiements émis et gérés par les établissements de crédits et le trésor: Billets, monnaie divisionnaire et dépôts à vue (c'est l'ensemble des moyens de paiement mis immédiatement à la disposition des agents non financiers).

L'agrégat M2: Regroupe tous les actifs assimilables à des moyens de paiement .Pour obtenir M2: on ajoute à M1 l'ensemble des actifs qui peuvent être très rapidement et sans perte de capital, convertis en moyens de paiement. Il s'agit des actifs qui sont rémunérés et gérés par les établissements de crédits et le trésor. Ce sont donc les plus proches substituts de M1, ils présentent institutionnellement des placements à vue (quasi-monnaie, dépôt à terme, bons de caisse, livret d'épargne...)

L'agrégat M3 : Regroupe avec M2, les dépôts en devises, les placements à échéance non négociables émis et gérés par les établissements de crédits et le trésor (comptes à terme, bons de caisse d'épargne et bons de trésor et pt) et les placements à court terme négociables émis par les établissements de crédit (certificat de dépôt, bons des sociétés financières...)

L'agrégat M4:Regroupe avec M3 les actifs à court terme négociables émis par les agents non bancaires (billets de trésorerie émis par les entreprises et les bons de trésor négociables).

Les agrégats de placements: L'innovation financière et le décloisonnement des marchés financiers ont engendré un "continuum" de placement allant du court au long terme ou du moins risqué au plus risqué que Les autorités monétaires veulent surveiller.

On a donc regroupé les différents actifs non monétaires en sous-ensembles distincts aussi homogène que possible. Ces agrégats de placements sont en fonction de leurs caractéristiques propres et par ordre de proximité décroissante avec les avoirs monétaires. On trouve donc les différents agrégats suivants:

- a) L'agrégat P1 : Regroupe les différents formes d'épargne par exemple le compte client plan d'épargne logement.
- b) L'agrégat P2 : Est constitué de l'ensemble des obligations et de réserve techniques d'assurance.

c) L'agrégat P3 : comprend les actions.

A la différence des agrégats monétaires, les agrégats de placements ne s'emboîtent pas entre eux compte tenu de l'éventail très ouvert des placements qui y sont inclus.

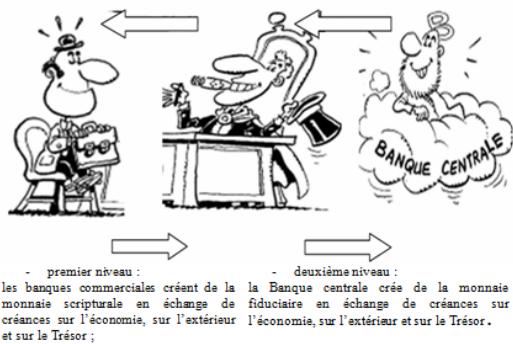
### 7.3. LA BANQUE CENTRALE EST UN INSTITUT D'EMISSION :

---

On a un système de création monétaire à deux niveaux :

Les banques de second rang cèdent (vendent) des titres privés ou publics à la Banque centrale quand elles ont besoin de liquidités.

En contrepartie de ces cessions, la Banque centrale procure des liquidités ou de la monnaie fiduciaire aux banques de second rang contre un taux d'intérêt.



En contrepartie de la création de monnaie fiduciaire, les Banques centrales détiennent trois types de créances :

**Des créances sur l'économie**, par exemple des effets de commerce détenus par les banques commerciales en contrepartie de la monnaie scripturale créée, effets qu'elles cèdent à la Banque centrale en échange de billets ;

**Des créances sur l'extérieur** quand la Banque centrale acquiert des devises étrangères ;

*Exemple : Une entreprise qui exporte des produits aux Etats-Unis. Elle vient de recevoir le paiement en dollars de marchandises vendus à un client américain. Elle va vouloir échanger ses devises à la banque contre des €. La banque va créer de l'euro en créditant son compte. A l'inverse, il y a destruction de monnaie, si on demande à sa banque de débiter notre compte chèque et de nous fournir pour un montant équivalent des devises.*

**Des créances sur le Trésor** (sur l'Etat) quand la Banque centrale acquiert des bons du Trésor.

*La banque achète des bons émis par le Trésor public pour financer le déficit budgétaire et dispose, en contrepartie, d'une créance sur le Trésor public.*

## 7.4. LA BANQUE CENTRALE MENE LA POLITIQUE MONETAIRE

Politique monétaire\* = politique économique qui vise à agir sur l'évolution de la masse monétaire et les taux d'intérêt et, ainsi, sur l'inflation, la croissance et l'emploi.

**Le refinancement** sur le marché (interbancaire) signifie, pour une banque qui ne dispose pas d'un crédit suffisant à la Banque centrale, emprunter sur le marché monétaire auprès des banques qui disposent d'un compte créditeur à la Banque centrale. Ces banques placent donc à court terme leurs excédents de liquidités. La Banque centrale prête également sur ce marché. Le refinancement a bien entendu un coût pour les banques : le taux d'intérêt, c'est-à-dire le prix du capital.

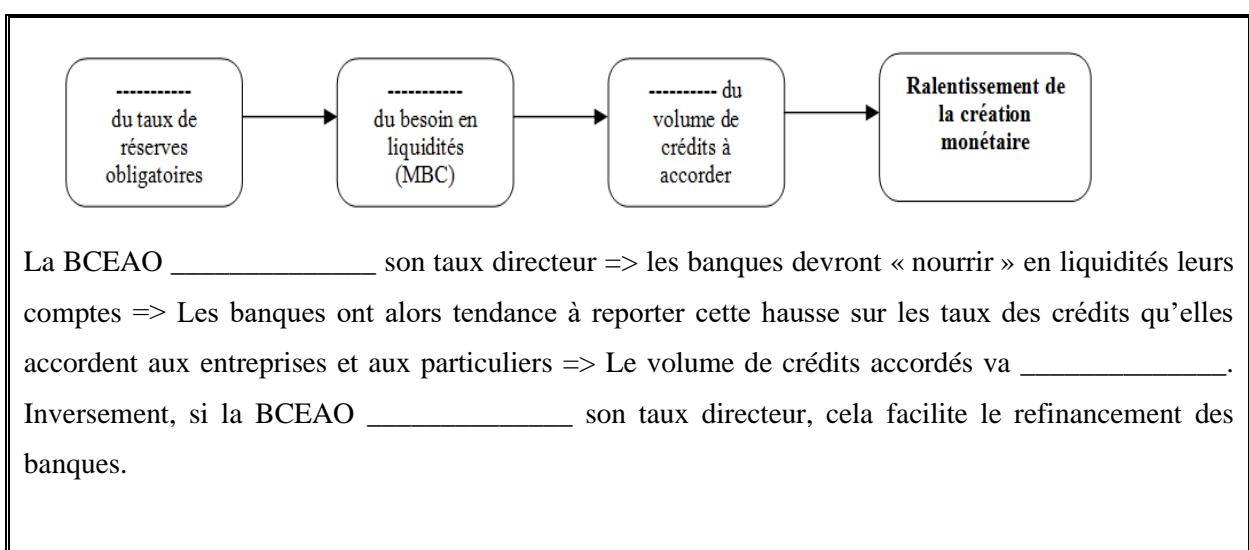
**La liquidité bancaire ou la MBC : billets de banque (monnaie fiduciaire) détenus par les banques commerciales + avoirs détenus par elles sur leur compte à la Banque centrale.**

## 7.5. LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Pour contrôler la création monétaire bancaire, la Banque centrale dispose de plusieurs moyens, notamment :

Les réserves obligatoires : ce sont des dépôts (non rémunérés) en monnaie centrale que les banques sont tenues d'effectuer auprès de la Banque centrale. Ces dépôts sont fonction de l'activité de crédits de la banque.

**Mécanisme : Placer dans les cases du schéma suivant soit « hausse », soit « baisse ».**

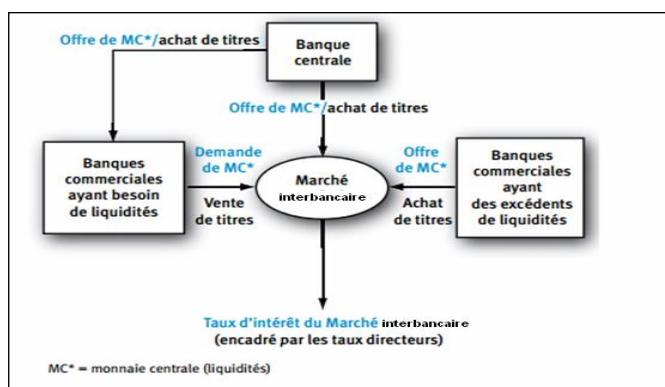


### **Exemple**

Si le taux de réserves obligatoires est de 2 %, une banque qui reçoit un dépôt de 100 euros, doit déposer 2 euros sur son compte à la BCE.

Les interventions de la BC sur le marché monétaire

Rappel : marché = lieu de rencontre entre une offre et une demande / résultat de cette confrontation = prix



**Le marché interbancaire est un marché réservé aux banques. Elles s'échangent entre elles des actifs financiers de court terme, entre un jour et un an. Il permet à celles-ci de se procurer les liquidités qui leur sont nécessaires et à d'autres de placer à court terme leurs excédents de liquidités.**

### **A noter**

*Une banque peut en même temps être prêteuse et emprunteuse sur le marché interbancaire. Par exemple, une banque peut prêter des liquidités aux autres banques sur le marché interbancaire pour une durée de 4 jours. Si le 3ème jour, elle a un besoin important de liquidités (pour honorer ses réserves obligatoires auprès de la Banque Centrale par exemple), elle emprunte pour une seule journée ces fonds sur le marché interbancaire.*

Les banques de second rang vendent des titres sur le marché interbancaire pour se procurer de la monnaie fiduciaire (par exemple pour faire face aux demandes de retrait en billets de leurs clients). La Banque centrale alimente le marché interbancaire en liquidités en achetant les titres offerts par les banques commerciales sur ce marché.

- Le taux directeur.**

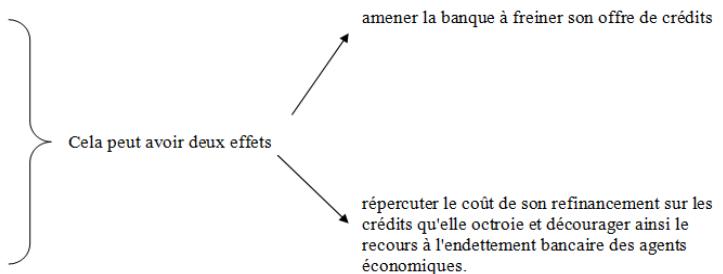
Si une banque n'a pas trouvé les liquidités dont elle a besoin auprès des autres banques, elle peut s'adresser directement à la BCEAO. Dans ce cas, le taux appliqué est le « taux directeur » fixé par la BCEAO.

**La Banque centrale mène sa politique monétaire par le biais de 3 mécanismes :**

En obligeant les banques à détenir (sous forme de réserves obligatoires = dépôt sur leur compte banque centrale) une fraction des dépôts qu'elles gèrent

En faisant varier les liquidités disponibles sur le marché monétaire (en modulant son offre de monnaie centrale)

En faisant varier la rémunération qu'elle demande aux banques pour leur en fournir (Taux directeur)



## CHAPITRE 8 : DE L'ECONOMIE PUBLIQUE A L'ECONOMIE POLITIQUE : LE ROLE DE L'ETAT

---

Entreprendre une économie politique, c'est d'abord définir les frontières d'intervention de l'Etat, donc ses rôles. Traditionnellement, la science économique s'est préoccupée de définir les frontières du champ d'action de l'Etat et ses modalités d'intervention. L'acteur-Etat n'était pas lui-même directement pris en compte. Néanmoins les visions implicites de l'Etat conditionnent les rôles que tel ou tel courant économique lui attribue. « Que fait l'Etat ? » est une question qui présuppose réglée celle de la composition des membres de l'Etat et de leurs objectifs. Le propos de ce chapitre n'est pas de résumer l'ensemble de l'économie publique mais d'isoler dans la pensée économique les moments charnières de définition du rôle de l'Etat et les étapes de l'évolution de l'appréhension de l'Etat comme acteur à part entière.

### 8. 1 LA CONCEPTION DE L'ETAT CHEZ ADAM SMITH : UN ACTEUR POLITIQUE A ROLE SUBSIDIAIRE

---

#### 8.1.1. UN ACTEUR POLITIQUE SUBSIDIAIRE

---

##### 8.1.1.1 LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITE

---

Une approche un peu hâtive de la pensée néo-classique réduit toujours le rôle de l'Etat au minimum et schématisse les fondements économiques de l'intervention étatique. Pourtant la conception de l'Etat chez Adam Smith est complexe.

Pour Adam Smith<sup>1</sup>, l'Etat a une action résiduelle, en réponse aux défaillances du marché. La subsidiarité ici, signifie que l'Etat ne fait que ce que l'initiative individuelle ne saurait prendre en charge. L'essentiel des objectifs souhaitables est plus efficacement poursuivi par le jeu des actions individuelles. «Le souverain se trouve entièrement débarrassé d'une charge qu'il ne pourrait essayer de remplir sans s'exposer infailliblement à se voir sans cesse trompé de mille manières, [...], la charge d'être le surintendant de l'industrie des particuliers, de la diriger vers les emplois les mieux assortis à l'intérêt général de la société<sup>2</sup>». La définition du rôle de l'Etat présuppose donc une vision du personnel politique résolument moderne : en des termes plus contemporains on pourrait dire que l'homme politique est soumis à une information asymétrique<sup>3</sup> : ne connaissant pas mieux que les agents économiques (et plutôt

---

<sup>1</sup> Smith, A. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776.

<sup>2</sup> *Ibid*, livre IV, chapitre IX

<sup>3</sup> Voir Glossaire l'information asymétrique

moins bien) ce qu'il faudrait faire, son intervention doit donc être seconde, subsidiaire. Cette méconnaissance prive l'Etat de sa capacité à agir. Par la suite, cet Etat qui peut être trompé est remplacé par la figure d'un planificateur omniscient, capable donc mieux que le marché, de réaliser l'optimum économique<sup>4</sup>. Ce n'est que récemment que l'économie politique renoue avec cette vision des hommes politiques soumis aux aléas de l'information imparfaite.

La difficulté consiste alors à faire la preuve de la défaillance de l'initiative privée. Un service collectif d'intérêt public comporte ainsi deux caractéristiques: aucun agent privé ne le finance faute de rentabilité suffisante, pourtant ces dépenses sont rentables collectivement en ce qu'elles procurent à la nation un avantage supérieur aux coûts de production. L'Etat a le «devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers»<sup>5</sup>.

#### 8.1.1.1.2. DOMAINES D'INTERVENTION

---

Le souverain n'intervient que dans trois domaines où l'initiative privée fait défaut: les domaines de la sécurité extérieure et intérieure (armée, police, justice) et celui des services collectifs d'intérêt public. Adam Smith considère deux types de services collectifs: les infrastructures et l'éducation. Cette analyse préfigure très directement l'analyse de Pigou<sup>6</sup> et la conception contemporaine des biens publics. Dans les deux cas, l'Etat intervient pour produire un bien public, c'est-à-dire un bien caractérisé par l'inégalité entre les avantages et les coûts pour les agents privés et les avantages et les coûts pour la nation dans son ensemble.

Il est frappant de constater chez Adam Smith un souci pour l'éducation. Néanmoins il ne s'agit pas pour cet auteur de prendre en compte les effets d'externalité positive de l'éducation en termes de productivité ou de croissance. L'éducation, selon Adam Smith conforte l'ordre et la stabilité du pouvoir. «D'ailleurs un peuple instruit et intelligent est toujours plus décent dans sa conduite et mieux disposé à l'ordre, qu'un peuple ignorant et stupide, [...], il est moins disposé à se laisser entraîner dans quelque opposition indiscrète ou inutile contre les mesures du gouvernement<sup>7</sup>». Il faut remarquer que dans la catégorie «éducation», Adam Smith comprend aussi l'apprentissage des plus âgés et ce qu'on appellerait le loisir: théâtre, music, divertissements qui apaisent les mœurs par la «gaieté et la bonne humeur qu'elles inspirent».

---

<sup>4</sup> Voir Glossaire l'optimum de Pareto

<sup>5</sup> *Ibid*, livreIV, chapitre IX.

<sup>6</sup> Pigou, A.C., *Economie du bien-être*, 1920.

<sup>7</sup> Smith, A. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776, livreV, chapitre I.

### 8.1.1.3. UNE RELECTURE DES ROLES

---

On peut alors distinguer un autre découpage dans les devoirs de l'Etat, tels que les conçoit Adam Smith. Chez Adam Smith apparaissent clairement deux actions distinctes de l'Etat: une action d'ordre qui regroupe la défense, l'armée, la justice et l'éducation et une action plus économique de production de biens spécifiques que sont les infrastructures. Le rôle proprement politique de maintien de l'ordre établi est ainsi mis en évidence. La question est dès lors de définir l'intérêt économique de ce rôle: on est tenté de dire que l'Etat a un rôle de maintien de l'équilibre. La nécessité économique de cette stabilité vient de ce qu'elle favorise la production et les échanges en diminuant le risque systémique d'une révolution. «Ainsi, c'est par le moyen d'une armée de troupes réglées seulement que la civilisation peut se perpétuer dans un pays ou même s'y conserver longtemps. [...] L'invention des armes à feu [...] est certainement favorable, tant à la durée qu'à l'extension de la civilisation des peuples». En ce qui concerne les infrastructures, l'objectif est aussi clair: il s'agit de faciliter le commerce en général.

## 8.2. LE FINANCEMENT DES BIENS PUBLICS : LE BIEN CLUB

---

Après avoir délimité les actions de l'Etat, Adam Smith étudie précisément les dépenses et les moyens de collecte des revenus de l'Etat. Les revenus d'un domaine doivent assurer son fonctionnement sans avoir à puiser dans le revenu national. En termes contemporains, on pourrait dire que les membres du club financent le bien club. Par exemple, il n'est pas nécessaire que les dépenses de justice soit à la charge de l'ensemble de la société mais elles pourraient être réparties sur les justiciables. De même, le financement des infrastructures (les routes) pourraient être assuré par ceux qui en ont usage. Ce paiement a le mérite pour Smith de garantir, que la construction de l'infrastructure est rentable: «il n'y a aura pas moyen de faire ouvrir une magnifique grande route dans un pays désert»<sup>8</sup>. Là encore on retrouve l'hypothèse implicite du manque d'information de l'Etat : la seule manière de s'assurer que son action est utile est d'observer une adéquation entre le besoin et son financement.

Le salaire que l'écolier paie au maître suffit à financer les dépenses d'éducation. Dans cet exemple intervient un nouvel argument : inciter le maître à fournir l'effort nécessaire. « Dans chaque profession, les efforts de la plupart de ceux qui l'exercent sont toujours proportionnés à la nécessité qu'il y a pour eux d'en faire». L'Etat n'intervient pour éduquer le peuple que si ce dernier n'est pas en état de s'éduquer lui-même. En effet, pour Adam Smith, une population déjà cultivée continue à apprendre ou à enseigner suivant le mode de la production privée. L'Etat intervient donc que pour démarrer le processus d'apprentissage: les ouvriers non-qualifiés sont submergés de travail et n'ont pas des parents prêts à subvenir à leur éducation. Le maître est en partie alors payé pour partie par l'Etat et pour une autre partie

---

<sup>8</sup> Smith, A. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776, livreV, chapitre I.

par l'ouvrier. Enfin, «les dépenses qu'exigent la défense publique et celle pour soutenir la dignité du premier magistrat, sont faites, les unes et les autres, pour l'avantage commun de toute la société. Il est donc juste que ces dépenses soient défrayées par une contribution générale de toute la société, à laquelle différent membre contribue, le plus approchant possible, dans la proportion de ses facultés». Pour les biens publics dont profitent l'ensemble de la nation donc, un impôt proportionnel. Pour les autres biens de club la participation des membres du club<sup>9</sup> permet d'éviter une retenue sur l'ensemble du revenu national.

---

#### 8.2.1. SAMUELSON : L'EMERGENCE D'UN NOUVEAU ROLE: LE BIEN-ETRE SOCIAL

---

L'approche de Smith a longtemps prévalu et L'Etat est limité à une action subsidiaire aux défaillances du marché. C'est au début du vingtième siècle que L'Etat sort du rôle purement économique pour devenir un acteur, encore opaque, du bonheur collectif.

Paul Anthony Samuelson est à l'origine de la clarification et de la modélisation du concept de bien-être collectif. Le raisonnement de l'auteur repose sur trois postulats: la fonction essentielle de l'Etat est la production des biens collectifs; l'objectif de l'Etat est de maximiser la fonction de bien-être social; la théorie économique donne les conditions d'optimalité de la production de ces biens publics et non la fonction de bien-être social qui relève, elle, d'un arbitrage politique. On s'est éloigné de Smith: la méfiance à l'égard du souverain fait place à la figure d'un planificateur omniscient et bénévolent.

---

#### 8.2.2. LE BIEN COLLECTIF

---

Samuelson définit le bien collectif comme un bien dont «tous peuvent bénéficier en commun, c'est-à-dire dont la consommation par individu ne diminue en rien la quantité disponible de ce bien pour n'importe quel autre individu<sup>10</sup>». C'est ce qu'on désigne par la notion de bien «non-rival». Notons ainsi que les deux définitions du bien public de Smith et de Samuelson, reposent sur la même intuition: chez Samuelson, les biens collectifs sont des biens publics puisque le système de choix privés ne peut les produire. Pourtant les deux définitions ne reposent pas sur la même caractéristique. D'un côté, le bien public se caractérise par son financement (impossibilité de le financer par les agents privés non cordonnés chez Smith), de l'autre, le bien collectif se distingue par sa consommation (bien non-rival chez Samuelson). Pour autant, il reste délicat de déterminer avec précision, suivant ces définitions, si l'éducation, la redistribution, la lutte contre le chômage ou la production de voiture sont des biens qui doivent être pris en charge par l'Etat.

---

<sup>9</sup> Buchanan, 1965, *An Economic theory of clubs*.

<sup>10</sup> Samuelson, P.A., (1954), *La Théorie pure des dépenses publiques*.

---

### 8.2.3. LE PLANIFICATEUR BENEVOLENT ET OMNISCIENT

---

L'intérêt s'est déplacé de la production de l'Etat (qu'est ce qu'un bien public, comment le financer ?...) à l'acteur Etat lui-même, acteur encore compact et collectif mais acteur qui maximise une fonction d'utilité et qui arbitre en termes de valeurs politiques.

En effet, la définition de l'optimum social ne se réduit pas à un critère d'efficacité mais nécessite un choix parmi plusieurs optima de Pareto, elle implique un jugement sur la répartition du bien-être entre les agents économiques. Pour répartir le bien-être collectif, il faut un outil de comparaison des utilités individuelles (il faut donc prendre en compte des utilités cardinales<sup>11)</sup> et un critère d'arbitrage entre les différents agents. La fonction de bien-être social peut être cet outil. Dans un article de 1938, Abram Bergson<sup>12</sup>, fait la première présentation de la fonction de bien-être social, présentation que reprend et précise Samuelson. La fonction de bien-être social est une fonction des différentes utilités individuelles qui, elles-mêmes, sont fonctions de la consommation de l'ensemble des biens et services. Cette fonction collective n'intègre donc pas une utilité propre de l'Etat. Ce dernier agit comme un agent purement altruiste. Les acteurs politiques (gouvernement, députés ou administrateurs) sont inexistants dans le processus de décision: leur utilité propre n'est prise en compte que de la même manière que tout autre membre de la communauté.

Le problème consiste alors à déterminer la forme de cette fonction de bien-être social. Généralement on considère qu'elle est la somme pondérée des utilités individuelles, sans toujours préciser l'origine et la justification de cette pondération. L'économiste ne rentre ainsi pas encore dans la «boîte noire» politique et se contente de prendre comme donnée l'objectif politique.<sup>13</sup> Ce point précisément est l'objet de nombreux débats.

## 8.3 LA SYNTHESE DES ROLES DE L'ETAT: MUSGRAVE

---

Dans *La Théorie des finances publiques*<sup>14</sup>, l'apport principal de Richard Musgrave à l'économie publique a été de synthétiser les différents apports de ces prédécesseurs et de proposer une typologie des

---

<sup>11</sup> La fonction de bien-être social permet de déterminer un ordre cohérent de choix collectifs si les utilités individuelles sont cardinales, ou si les arguments de la fonction sont directement la quantité de bien et services ou si un dictateur choisit. C'est une des faiblesses principales de la théorie que de considérer des utilités cardinales alors que l'ensemble de la micro-économie s'efforce de travailler sur des utilités ordinaires. Voir Glossaire Utilité.

<sup>12</sup> Bergson, A. « A Reformulation of certain aspects of welfare economics », *Quarterly Journal of Economics*, 1938, p310-334.

<sup>13</sup> La formulation de la fonction objectif est développée plus loin dans ce chapitre.

<sup>14</sup> Musgrave, R. A. *La Théorie des finances publiques*, New York, Mc Graw-Hill, 1959.

trois fonctions principales de l'Etat: la fonction d'allocation des ressources, celle de la répartition et celle de la stabilisation.

---

### 8.3.1. LA FONCTION D'ALLOCATION

---

Musgrave répertorie les cas où le marché ne permet pas l'allocation optimale des ressources et l'intervention subsidiaire de l'Etat efficace. L'intervention de l'Etat dans l'allocation des ressources se justifie dans cinq situations.

Tout d'abord, l'Etat intervient pour régler le jeu du marché lorsque la libre concurrence n'est pas assurée (c'est le cas lorsque existent des barrières à l'entrée) et pour assurer les contrats, c'est la fonction de justice. Le deuxième cas d'intervention est la présence de rendements croissants dans la production. L'Etat doit alors soit contrôler le monopole qui produit le bien soit assurer lui-même la production. Le troisième cas concerne l'apparition d'externalités positives ou négatives. Musgrave cite le cas de l'influence de la création d'entreprises ou de commerce sur le prix des logements du quartier La présence d'externalité justifie l'intervention de l'Etat en ce que les agents prennent en compte le coût privé d'une production et non le coût social. Dans l'ensemble de ces cas l'intervention de l'Etat est un substitut marginal et secondaire à l'intervention des règles du marché, reprenant ainsi l'approche de Smith. Musgrave répertorie néanmoins deux domaines où l'intervention de l'Etat est primordiale : la gestion des biens collectifs purs (ceux déjà définis par Samuelson, comme biens non rival et non exclusifs (on ne peut exclure un consommateur de la consommation) et celle des biens tutélaires. Le cinquième cas d'intervention est nouveau et s'inscrit dans une approche de bien-être: les biens tutélaires sont des biens librement produits et consommés sur le marché mais trop ou pas assez, suivant des critères politiques ou moraux: alcool; drogue, hygiène.

Une fois les domaines d'intervention de l'Etat dans l'allocation des ressources définis, Musgrave rappelle qu'il n'est pas nécessaire que l'Etat produise directement ces biens: L'Etat peut soit directement gérer la production des biens soit acheter au secteur privé les biens et les répartir ensuite gratuitement au consommateur. Il suffit que l'Etat s'assure de la satisfaction du consommateur.

---

### 8.3.2 PRODUCTION OU REGULATION : L'ETAT COMME REDUCTEUR DES COUTS DE TRANSACTION

---

L'intervention de l'Etat dans l'allocation des biens en cas d'existence d'externalité a été remise en cause par exemple par Ronald Coase<sup>15</sup>. En effet, les individus concernés par l'externalité peuvent négocier entre eux une solution et n'ont pas nécessairement besoin de l'intervention de l'Etat. Par exemple, les droits de propriété donnés aux riverains leur permettraient de vendre le droit de polluer à l'usine polluante de telle manière à être dédommagé de l'externalité négative. Il y a alors, à nouveau, adéquation

---

<sup>15</sup> Coase, R.H., (1960), « The Problem of social cost», *Journal of law and economics*, v.3, octobre, p. 1-44.

entre coût privé et coût social et l'Etat n'est plus légitime à intervenir. Ronald Coase précise que lorsque les «les coûts de transaction» (information, négociation contrôle des accords) sont négligeables une solution négociée entre individus sans le recours de l'Etat est possible. L'Etat est justifié à intervenir lorsque la complexité de la négociation empêche un accord mutuellement avantageux aux deux agents. On peut étendre cette approche à la production des biens collectifs et constater qu'une petite communauté (par exemple la famille) pourrait sans intervention de l'Etat produire le bien collectif pur. Dans cette perspective l'Etat n'intervient dans l'allocation des ressources qu'en tant qu'institution subsidiaire à l'allocation privée, lorsque les accords entre agents sont trop coûteux, trop complexes et impossible à faire appliquer et lorsque les coûts du fonctionnement administratif sont inférieurs aux coûts de la négociation privée.

---

### 8.3.3. ORGANISER LES PREFERENCES COLLECTIVES

---

Notons que l'Etat tire la possibilité de produire les biens collectifs purs de sa possibilité à récolter le prix de cette production par les impôts. Le monopole de la violence légitime permet à l'Etat de contraindre les agents à payer, ce qu'ils ne feraient pas de manière spontanée. Le rôle de l'Etat certes ne se résume pas simplement à un rôle de percepteur: l'Etat doit organiser la révélation des préférences individuelles concernant la production de ce bien collectif pur, et ce au moyen démocratique du vote. «Comment inciter les agents à dévoiler leurs préférences individuelles en matière de biens collectifs purs, telle est la première difficulté que rencontre donc le service Allocation<sup>16</sup>». La deuxième difficulté consiste à répartir le paiement de l'impôt, avant de se confronter au recouvrement de l'impôt.

Les biens tutélaires sont d'une autre nature: concernant les biens collectifs purs, en effet, la demande du consommateur demeure la règle directive de la production. En revanche, concernant les biens tutélaires, l'Etat constraint les préférences individuelles au nom d'un principe supérieur, «un groupe bien informé est fondé à imposer sa décision aux autres». Nous sommes renvoyés ici au débat traditionnel en philosophie politique entre la liberté et la vérité ou plus précisément entre une vision platonicienne et aristotélicienne concernant la priorité à donner à la liberté de choix et au bien-être de ceux qui en bénéficient. Imposer aux agents économiques un bien tutélaire qu'ils n'ont pas souhaité ne peut se justifier qu'en présence d'une ignorance, d'un aveuglement des consommateurs à leur propre bien. La souveraineté du vote dans le modèle platonicien n'est légitime que pour des citoyens philosophes totalement conscients de la vérité des choses et capables donc de décider. Au contraire, dans une approche aristotélicienne la liberté de choix est première par rapport à une soi-disant vérité que posséderait le philosophe-prince. La politique ne se juge qu'à l'aune de la satisfaction des consommateurs et non à celle d'un objectif transcendant de «bien-être social», comme chez Samuelson.

---

<sup>16</sup> Chapitre 1.

L'approche en termes de biens tutélaires est résolument non aristotélicienne. L'Etat ici est un agent théorique capable de rendre les citoyens heureux malgré eux.

Si le service d'allocation est le premier rôle traditionnellement de l'Etat, comme on l'a vu chez Smith, Musgrave ajoute un deuxième rôle fondamental: celui de corriger la répartition des revenus issue de cette allocation des ressources. La définition de la juste répartition est reléguée hors du champ de l'économie: l'économiste se charge uniquement de mettre en œuvre cette juste répartition. La deuxième fonction de redistribution vise à corriger l'allocation des ressources, en fonction d'une idée de la justice sociale.

La troisième fonction de stabilisation de l'économie est dans la lignée de l'approche keynésienne: l'Etat doit assurer le plein emploi, la stabilité, des prix<sup>17</sup>. On peut y ajouter l'objectif de croissance et d'équilibre extérieur.

Musgrave, comme Smith et Samuelson, négligent la fonction proprement politique de l'Etat. En effet, les trois fonctions répertoriées sont interdépendantes comme le souligne Musgrave lui-même. Pourtant l'auteur préconise une séparation des trois fonctions en trois administrations distinctes. Qui fera les arbitrages politiques et qui imposera les priorités? En effet, une mesure peut stabiliser les prix mais augmenter les inégalités, ou au contraire une mesure peut corriger la pauvreté mais augmenter le chômage. Musgrave relègue hors de l'Etat ce qui fait la spécificité de l'Etat comme organe politique. Les arbitrages et les priorités ont été définis lors des élections par l'ensemble des citoyens. L'Etat n'est qu'un organe d'application de ces choix. Comment pourtant comprendre qu'un gouvernement partisan avant les élections transforme en un simple miroir de la volonté collective? Comment accepter l'idée que les choix politiques sont faits en dehors de l'Etat et que les individus opérant ces choix sont parfaitement altruistes?

#### 8.4. LES OBJECTIFS EXOGENES DE L'ETAT

---

Tinbergen<sup>18</sup> s'inscrit dans la tradition de la politique économique issue de Samuelson et se prolongeant avec Musgrave. Il est l'un des théoriciens de la politique économique comme instrument. L'exogénéité des choix politiques à l'explication économique est affirmée clairement, l'économiste se contentant d'adapter les moyens aux objectifs annoncés par le pouvoir politique. De même que la théorie du consommateur n'étudie pas la formation des désirs de l'individu mais la satisfaction des besoins, de même la politique économique ne s'intéresse pas aux désirs du citoyen mais à leur satisfaction, en faisant l'impasse sur une catégorie spécifique d'individus: les politiciens et leur propre satisfaction individuelle. L'homme politique est le seul individu du modèle économique à être parfaitement altruiste, se souciant

---

<sup>17</sup> Dans une approche néo-classique, la stabilité des revenus satisfait à la fois le consommateur (argument de lissage) et le producteur (les anticipations stables favorisent l'investissement).

<sup>18</sup> Tinbergen, J., *Economic policy, principles and design*, Amsterdam, 1956.

du bien-être social et non de sa propre utilité, il est aussi omniscient, connaissant les besoins des individus mieux qu'eux-mêmes et capable de les rendre heureux parfois malgré eux (biens tutélaires). Ne nous trompons pas: Tinbergen ne décrit en aucun cas l'homme politique tel qu'il est ni même tel qu'il devrait être. Cet être imaginaire qu'est l'homme politique pour Tinbergen permet en réalité de faire abstraction du processus de décision politique, des arbitrages normatifs et des jugements de valeur. On va faire comme si tout était décidé pour le mieux, pour mieux se concentrer sur la tâche purement économique: la mise en œuvre des objectifs et non la formulation de ces derniers. Les préférences politiques doivent être considérées comme données pour Tinbergen, mais ce sont les hommes politiques qui les donnent et non les économistes. A cet égard, Tinbergen rejette tout formalisation d'une fonction de bien-être social non définies et collective: c'est l'homme politique lui-même qui donne la fonction objectif. Cette affirmation est commune à Tinbergen et aux théoriciens de l'économie politique mais Tinbergen considère toujours comme ces prédecesseurs et contrairement aux économistes politiques que l'économiste ne participe pas à la définition de ces objectifs.

Les hommes politiques donnent les objectifs à atteindre et ces objectifs dépendent de leurs propres préférences. C'est une approche qu'on qualifiera de partisane: «Les responsables de la politique fondent leurs actions [...] sur des préférences». [...] «les libéraux, par exemple, ont tendance à amplifier l'importance de la notion de liberté économique [...], les communistes font davantage confiance à l'organisation délibérée tendant vers la plus grande égalité». Pourtant, l'auteur demeure très réservé quant à la définition précise de cette fonction-objectif: «il paraît douteux aux yeux de l'auteur de savoir si les fonctions de bien-être social peuvent ou ne peuvent pas être dérivées à partir des fonctions individuelles [...] Les marges d'erreur prises pour compenser les diverses incohérences seraient tellement grandes et notre connaissance exacte de la fonction de bien-être individuel tellement limitée que la théorie économique ferait alors mieux de prendre la fonction de bien-être du responsable de la politique comme point de départ. Mais il n'est pas douteux que cette position ne peut être que temporaire.» Tinbergen fait ainsi une liste temporaire de ce qui lui paraît être les buts de la politique contemporaine: paix internationale, plein emploi, équilibre monétaire, émancipation des minorités, réduction des inégalités, liberté individuelle... C'est au politique de préciser la liste exhaustive de ces buts et leur importance relative. La volonté d'être réélu ne rentre jamais dans la liste de ces objectifs: le politique représente la fonction de bien-être social. L'innovation de Tinbergen est de rappeler que cette fonction social n'est pas issue directement des préférences individuelles des citoyens. Mais cette fonction n'est en aucun cas celle individuelle de l'homme politique: ce dernier est supposé altruiste ou représentatif ou omniscient.

L'ensemble des auteurs envisagés jusqu'ici ne se pose pas le problème de l'arbitrage. Une fois le choix du politique fait, l'économiste doit au mieux le réaliser. C'est donc la question des moyens qui fait l'objet de nombreux débats. Deux en particuliers sont éclairant sur l'évolution de la figure de l'Etat en

théorie économique. Le premier débat tourne autour de la question de la redistribution et en particulier de la justice sociale : Comment préciser la fonction de bien-être social et en particulier quel critère de justice sociale retenir ? Le deuxième débat est de nature plus politique : est-ce que les décisions collectives sont stables ? Il s'agit alors d'étudier les processus de vote et examiner

## 8.5. LES MOYENS DE L'ACTION DE L'ETAT

---

### *Comment déterminer la fonction de bien-être ?*

Les philosophes politiques se posent plus souvent la question non pas de l'efficacité mais de la justice sous forme d'une théorie contractualiste et non utilitariste: quel contrat social serait le plus juste ? Dans la théorie économique de l'économie publique ce critère de la justice est peu abordé sinon pour être relégué hors du champ de l'économie. Maximiser la somme des utilités collectives revient à considérer comme non pertinente la question de l'inégalité des revenus. Accorder un poids de pondération à chaque individu dans la fonction de bien-être collectif ne dit rien sur le comment ni le pourquoi de cette pondération.

---

### 8.5.1. L'APPROCHE UTILITARISTE

---

Harsanyi<sup>19</sup> apporte une contribution essentielle à la question d'un bien-être social «juste» et de la définition d'une théorie utilitariste de la justice. Le théorème de Harsanyi établit que, si les préférences individuelles sont rationnelles (au sens de Von Neumann-Morgenstern ou Marschak) et si les préférences «éthiques» des agents sont également rationnelles, si enfin on suppose que lorsque qu'un choix entre plusieurs possibilités laisse indifférents tous les individus alors la société est indifférente, si donc on admet ces trois postulats, la fonction de bien-être social a une forme mathématique précise: elle est la somme pondérée des utilités individuelles. En effet, Harsanyi suppose que chaque agent a une fonction d'utilité individuelle qui reflète ses préférences telles qu'elles se manifestent en réalité. Les préférences «éthiques» définissent une fonction de bien-être social individuelle: elles expriment ce que l'individu préfère sur le seul fondement de considérations impersonnelles et impartiales: «les préférences d'un individu satisfont ces conditions d'impartialité si elles indiquent quelle situation sociale il choisirait dans l'ignorance de ce que serait sa position personnelle dans la nouvelle situation choisie». Ces préférences définissent donc une fonction de bien-être social cardinale égale à la moyenne pondérée des utilités de tous les individus dans la société. Cette définition des préférences éthiques est très proche de la procédure du contrat social exposée par Rawls: pour chaque choix social les individus «se mettent à la place» des autres individus pour évaluer leur bien-être. Si les différentes positions sociales sont équiprobables, alors la pondération de tous les individus est la même et l'on retrouve la

---

<sup>19</sup> Harsanyi, J. C., « Cardinal welfare, individualistic ethics and interpersonal comparisons of utility », *Journal of Political Economy*, août 1955, 63, pp. 309-321.

simple somme utilitariste comme fonction de bien-être social. Le problème reste quant à la pondération des individus dans l'utilité sociale si les individus sont diversement averses au risque et attribuent des poids différents aux différentes situations.

### 8.5.2. LA THEORIE DE LA JUSTICE

---

C'est véritablement Rawls<sup>20</sup> qui donne les fondements d'une théorie de la justice qui s'éloigne de l'approche utilitariste pour renouer avec la tradition philosophique de l'approche contractualiste. L'approche utilitariste considère qu'il faut maximiser un bien-être global sans se soucier du degré d'inégalité qui pourrait en résulter. Une situation où le plus grand nombre maintient son niveau de revenu mais où une minorité s'enrichit indéfiniment maximise ainsi une utilité collective mais correspond à une société qui est «injuste». Rawls propose de faire le chemin inverse à la démarche utilitariste, il propose de définir les objectifs de justice avant que de déterminer les moyens économiques d'y arriver et non de partir d'un bien-être individuel pour en déterminer l'optimum social. Rawls s'inscrit dans la tradition normative de la société juste: il s'agit non de décrire le fonctionnement d'une société réelle mais bien d'établir les fondements théoriques et moraux d'une société juste.

Les individus rationnels de cette société idéale se placent dans la position hypothétique originelle selon laquelle chacun est sous «le voile de l'ignorance» et ignore la position sociale et économique réelle dans laquelle il se trouvera ainsi que ses dons et capacités personnels. De cette hypothétique position il doit déterminer les principes de la société «juste».

«En premier lieu: chaque personne doit avoir un droit égal au système le plus étendu de libertés de base égales pour tous qui soit compatible avec le même système pour les autres». Ce premier principe se distingue de l'approche utilitariste qui risquait de réduire les libertés si cela maximisait la fonction de bien être sociale: ce principe empêche toute négociation des libertés. Parmi les libertés de base selon Rawls, citons les libertés politiques, d'expression, de réunion, de pensée et de conscience. «En second lieu: les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de façon à ce que, à la fois, a) elles apportent aux plus défavorisés les meilleures perspectives

b) elles soient attachées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous conformément à la juste égalité des chances».

Le principe de l'égalité des chances est qualifié par Rawls comme la conception de l'égalité libérale: les positions sociales ne doivent pas être simplement ouvertes à tous formellement mais tous devraient avoir une équitable chance d'y parvenir. Il s'agit bien de limiter l'influence des contingences tant sociales que naturelles sur la répartition, puisque ce principe découle d'un contrat entre des agents égaux à l'état hypothétique originel. L'injustice est alors caractéristique des inégalités qui ne bénéficient pas à tous.

---

<sup>20</sup> Rawls, J. *Théorie de la justice*, 1971, Seuil, Paris.

«Des inégalités économiques sont justes si et seulement si elles produisent en compensation, des avantages pour chacun et, en particulier, pour les membres les plus désavantagés de la société». La situation de répartition juste ne viole pas le principe de Pareto puisqu'il n'est pas possible d'améliorer la situation de l'un sans détériorer la situation de l'autre. Pourtant la justice est prioritaire par rapport à l'efficacité: on choisira parmis les situations justes la plus efficace<sup>21</sup>.

Le premier principe l'emporte sur le second (lorsque les conditions matérielles nécessaires sont assurées<sup>22</sup>), le principe a) l'emporte sur le principe b). Ainsi, «cet ordre signifie que des atteintes aux libertés de base égales pour tous qui sont protégées par le premier principe ne peuvent être justifiées ou compensées par des avantages sociaux et économiques plus grands».

Le système de Rawls est un système normatif et idéal. Que se passe-t-il, une fois le voile de l'ignorance levé? Pourquoi les agents ne réclameraient pas l'accaparation des revenus et ne défendraient pas leur position particulière, à moins de supposer constante dans le temps cette position originelle impartiale? L'économie politique part d'une vision positive de l'économie réelle et donne les outils de compréhension des conflits et des arbitrages politiques.

## 8.6. LES PRINCIPES DE L'ECONOMIE POLITIQUE

---

Duncan Black<sup>23</sup> fonde le théorème de l'**électeur médian** et détermine les conditions d'une règle majoritaire stable. Si la question soumise au vote est unidimensionnelle, si tous les choix possibles sont comparés successivement deux à deux et si les préférences des agents sont unimodales, alors il existe une majorité stable en faveur d'un choix unique qui correspond à l'optimum de l'électeur médian. En effet, il existe alors autant de votants qui souhaitent par exemple plus de dépenses publiques que de votants en souhaitant moins. Davis, de Groot et Hinich<sup>24</sup> élargissent ce théorème au vote multidimensionnel: le théorème de Black s'applique si ces multiples dimensions sont soumises au vote simultanément et si l'optimum du votant médian est médian pour chacune de ces dimensions. Anthony Downs<sup>25</sup> étend l'analyse de Black à la démocratie représentative: si on peut classer l'ensemble des hommes politiques sur une échelle unidimensionnelle allant du plus ) droite au plus à gauche, alors le candidat qui est élu

---

<sup>21</sup> Remarquons qu'en introduisant dans l'approche utilitariste, des agents fortement averses au risque, cela revient à maximiser le bien-être des plus défavorisés aussi, c'est ce qu'on appelle le maxmin dans l'approche utilitariste en milieu incertain.

<sup>22</sup> « même si l'intérêt fondamental pour la liberté a un objectif précis, il se peut que cet intérêt ,apparaisse pas toujours comme dominant. Sa réalisation peut exiger un certain degré de satisfaction des besoins matériels, ce qui explique pourquoi parfois les libertés de base peuvent être limitées », *Théorie de la justice*, p. 585, édition de 1995.

<sup>23</sup> Black, D., (1948) « On the rationale of group decision making », *Journal of Political Economy*, février, 56, pp. 23-34.

<sup>24</sup> Davis, O. A., de Groot M. H., et Hinich, M. J., (1972), « Social preferences ordering and majority rule », *Econometrica*, janvier, 40, pp. 147-150.

<sup>25</sup> Downs, A. *An Economic theory of democracy*, Harper and Brothers Publishers, New York, 1957.

est celui qui correspond aux désirs de l'électeur médian tel qu'il existe autant d'électeurs plus à gauche que plus à droite que lui. Remarquons que le théorème ne s'applique pas lorsque les préférences sont multimodales: si les électeurs préfèrent soit un candidat d'extrême gauche soit un candidat d'extrême droite mais en aucun cas un candidat du centre, il existe alors deux pics qui interdisent à l'électeur médian favorable au centre d'élire son candidat préféré. En fait les préférences sont unimodales lorsque on classe les préférences quant à la quantité de consommation d'un bien, «une fois parvenu à son estimation de la grandeur optimum, plus une proposition s'en éloigne, dans un sens ou dans l'autre plus elle lui est favorable. [...] nous consacerons la plus grande attention à cette famille de courbes qui croissent de manière continu jusqu'à un sommet avant de décroître de manière continue». Sen et Pattanaik<sup>26</sup> définissent des conditions plus précises: si les agents sont rationnelles et ont des préférences qui définissent une relation d'ordre totale et si leurs préférences respectent une «restriction extrême», alors la règle majoritaire définit un ordre des préférences collectives cohérent et stable. La restriction extrême est de supposer que si un agent préfère a à b à c alors tout individu qui préfère c à a doit préférer c à b à a. Dans les condition de restriction extrême le paradoxe de Condorcet n'apparaît pas. Ces restrictions sont en fait peu probables et l'on peut s'étonner de la stabilité de nos démocraties dans ces conditions. Kramer<sup>27</sup> rappelle qu'en fait lorsque les individus sont homogènes (ont les mêmes préférences), ou lorsqu'une majorité homogène domine l'équilibre majoritaire est par définition stable. Les règles institutionnelles permettent en fait d'appliquer le théorème de l'électeur médian: la démocratie représentative limite le nombre de votants pratiquement au nombre de partis, les ordres du jour sont simple et non contradictoires et le faible nombre de participants effectifs permet les négociations et les compromis et évite un nombre infini de votes sur une même question.

Les projecteurs se trouvent déplacés par l'économie politique vers, précisément, le **groupe d'individus qui sont élus** et qui prennent les choix collectifs. Anthony Downs a été un des premiers à insister sur les stratégies opportunistes et personnelles de ces hommes politiques qui cherchent à maximiser le nombre de votants en leur faveur. On a résumé très schématiquement le modèle général qui sert de point départ à Downs. Ce modèle se complexifie par l'introduction de l'incertitude dans le marché politique. Les citoyens ne sont pas tout à fait sûrs des choix à faire. Les hommes politiques ne sont pas non plus tout à fait sur les préférences des citoyens. Là apparaît le rôle et l'utilité des groupes de pression qui peuvent à la fois influencer les citoyens et informer les hommes politiques sur les désirs de «la base». Cette intermédiation de la démocratie représentative permet de penser les jeux et les stratégies des groupes de pression mais surtout de sortir de l'idéal normatif de la démocratie représentative égalitaire. «L'incertitude constraint donc les gouvernements rationnels à donner plus d'importance à certains électeurs qu'à d'autres. Ce faisant, ils modifient l'égalité d'influence que le suffrage universel était censé

---

<sup>26</sup> Sen, A. K., et Pattanaik, P. K., « Necessary and sufficient conditions for rationale choice under majority rule », *Journal of Economic Theory*, août, 1, pp. 178-202.

<sup>27</sup> Kramer, G.H., « On a class of equilibrium and its possibility under majority rule », *American Economic Review*, septembre, 57, pp. 787-806.

garantir». «L'idéologie» agit comme un catalyseur et un réducteur d'incertitude: elle permet aux citoyens de réduire les coûts de recherche d'information en adhérant une fois pour tout à un système idéologique (à un parti) et permet au parti, quelle que soit la proposition qu'il fait, de faire le plein de ses voix à chaque élection. Cette stratégie a bien sûr des inconvénients: elle ne permet pas de s'adapter à l'évolution des contraintes économiques en changeant de système de propositions. Elle ne permet surtout pas d'augmenter sa base électorale. Le résultat du jeu politique dépend en partie de la nature des préférences et du système de vote: le scrutin majoritaire favorise le modèle bipartites. Une reformulation du modèle de localisation de Hotelling permet de conclure à la localisation idéologique des partis. Une distribution concentrée au centre et unimodale des préférences favorise deux partis de centre gauche et de centre droit et une convergence des politiques pour séduire l'électeur médian. Au contraire, un scrutin proportionnel favorise le multipartisme. Des distributions multimodales favorisent la formation de partis spécialisés et fortement idéologiques. De ce point de vue les coalitions politiques permettent d'augmenter le nombre de voix mais se heurtent à l'incompatibilité des idéologies des partis. Jacques Généreux<sup>28</sup> signale que précisément les coalitions permettent aux partis de concilier l'idéologie et l'ouverture politique: elle permet à chaque parti de se spécialiser dans un segment du marché et à la coalition d'additionner ces segments pour arriver au pouvoir.

Une fois élu, un gouvernement opportuniste ne prendra pas des mesures Pareto-optimales, et ceci pour trois raisons principales. Tout d'abord, le gouvernement se heurte à la présence d'externalité et d'incompatibilité des préférences individuelles et doit donc prendre des choix ne favorisant pas toujours l'ensemble des agents. C'est l'argument déjà abordé avec Arrow et Sen. Downs y rajoute deux arguments d'économie politique positive: en présence d'incertitude, le gouvernement ne connaît pas les préférences des citoyens et est amené à s'approcher d'une manière très approximative de l'optimum. Surtout, une fois au pouvoir le gouvernement continue d'avoir pour objectif sa réélection et cherche à maximiser le nombre de ses votants et non le bien-être général. «Même si un gouvernement démocratique entreprend des actions susceptibles d'avoir des retombées d'utilité dans le futur, il n'a pas de taux d'actualisation propre parce qu'il ne cherche à maximiser que les votes immédiats». Cela ne veut pas dire que les gouvernements n'entreprendront pas des projets de long terme, au contraire puisque les électeurs eux votent en fonction de leur revenu futur anticipé. «Les partis politiques dans notre modèle ne cherchent pas à rendre efficace la répartition des ressources au sein de la société pour l'amour de l'art. Chaque parti ne cherche qu'à être élu? ...La question cruciale est donc de savoir si la concurrence entre les partis contraint toujours le gouvernement à conduire la société vers un optimum de Pareto. Si les préférences des différents citoyens sont suffisamment variées, la réponse est non». En effet, même si le gouvernement en place connaît l'optimum de Pareto et le propose dans sa plate-forme

---

<sup>28</sup> Genéreux, J., *Droite, Gauche, droite*, 1995, Plon, Paris.

électorale, l'opposant peut proposer une réforme qui nuisant à une minorité profite quand même à une majorité et l'emporter.

- **Les groupes intermédiaires**

- ✓ **La bureaucratie**

Les premiers modèles d'économie politique et de choix politique, comme ceux de Downs, de Black ou de Buchanan et Tullock ont négligé l'intermédiation entre les citoyens et l'action gouvernementale. Une fois son choix politique arrêté, le gouvernement n'avait pas d'obstacle à agir et à mettre en œuvre sa politique. Or ce sont souvent des administrations, des fonctionnaires non élus qui mettent en œuvre ces politiques. Etendant le modèle de choix rationnel, l'économie politique s'est alors attachée à analyser l'optimisation de ces fonctionnaires. Niskanen<sup>29</sup> intègre dans un même modèle la maximisation des votes par les élus et la maximisation des objectifs propres aux bureaucrates. Les bureaucrates ont une utilité fonction de leur revenu et des avantages non financiers correspondant au poste. Le bureaucrate n'a donc pas de préférence directe pour le budget de l'administration ni pour l'efficacité du projet à réaliser. Leur revenu dépend néanmoins du budget général de l'administration dont est soustrait l'ensemble des coûts de production du service administratif. Trois raisons expliquent l'écart entre ces deux types d'objectifs: la production des fonctionnaires n'est pas mesurable, les hommes politiques ne peuvent pas donc vérifier parfaitement la mise en œuvre de leur mesure. La rémunération des fonctionnaires est indépendante des objectifs politiques. Enfin, l'administration est en situation de monopole, elle n'est donc pas menacée par la concurrence. Les bureaucrates n'ont donc pas comme objectif l'efficacité. Ils vont donc avoir tendance à développer leur taille ou le volume de leur production au-delà de ce qui est souhaitable par le gouvernement. «Les budgets publics sont trop élevés, c'est-à-dire qu'ils sont supérieurs à ce que préfère le parlementaire médian. [...] L'excédent de dépenses sera d'autant plus grand que sera étendu le pouvoir monopolistique de l'Etat».

- ✓ **Les groupes d'intérêts**

Les groupes de pression sont un acteur intermédiaire important. Mancur Olson<sup>30</sup> s'interroge sur l'existence des actions collectives en plus des actions privées et du vote. Il peut paraître évident de se réunir en groupe de pression pour défendre ses intérêts communs: c'est le vote corporatiste et la justification de l'existence des lobbies. Le groupe d'intérêt produit un bien collectif, ou plus exactement de club à ses membres. L'action principale du groupe de pression est de favoriser une redistribution des revenus en faveur de ses membres et non d'inciter le gouvernement à atteindre l'optimum de Pareto. Au contraire, pour Olson les groupes de pression en favorisant l'apparition de lois les favorisant (quotas, douanes, primes...) nuisent à l'efficacité du marché et contribuent à maintenir un Etat dans une situation non propice au changement. Cette conclusion sur l'inefficacité des groupes de pression mérite d'être

---

<sup>29</sup> Niskanen, W. A., *Bureaucracy and representative government*, Aldine-Atherton, Chicago, 1971.

<sup>30</sup> Olson, M. *Logique de l'action collective*, PUF, Paris, 1987.

nuancée<sup>31</sup>. Mais précisément, si tous les membres du club ont intérêt à l'existence du groupe de pression personne n'est prêt à en supporter le coût et tout le monde attend de pouvoir jouer les passagers clandestins. On l'a vu aussi, les petits clubs peuvent gérer par la négociation et la pression sur les membres la production de ce bien collectif. Les grands clubs peuvent user de la violence pour contraindre leurs membres à la participation: c'est le cas de la violence légitime pour l'Etat. Le groupe de pression peut aussi produire des avantages privés et non collectifs à ses membres: rémunération monétaire ou symbolique, rémunération en nature...

✓ Persson Tabellini

L'économie politique est devenue un champ de recherche actif. Initiée par l'école du Public Choice, se construisant avec les outils de la théorie des jeux et reprenant l'hypothèse des anticipations rationnelles, l'économie politique a intégré progressivement le comportement politique des citoyens, des hommes politiques, le système politique et les incitations et contraintes auxquelles font face les acteurs politiques. Il s'agit de comprendre comment les décisions politiques sont prises et les conflits politiques se résolvent.

Faire une synthèse ou une introduction de l'économie politique nécessite dans un premier temps de clarifier les concepts et les méthodes caractéristiques de ce champ. Ensuite, on peut faire une synthèse par thématique ou question. La redistribution est un enjeu fondamental en économie politique puisque l'économie publique ne permet pas de traiter les questions d'arbitrage et de conflits entre agents. Comment expliquer la taille de l'Etat, l'ampleur de la redistribution ? Ensuite, l'économie politique permet de comprendre les différences politiques et économiques entre pays pourtant semblables mais dont les institutions politiques diffèrent. Enfin, l'économie politique prend en compte les stratégies temporelles entre acteurs et permet de rendre compte de la croissance de la dette par exemple ou des retards dans les décisions politiques. Comment expliquer la croissance de la dette publique ? Plusieurs autres questions traversent l'économie politique : les cycles, les politiques monétaires, la corruption, l'importance de la bureaucratie, le fédéralisme, le vote, les réformes, etc.

---

<sup>31</sup> Baghwati

## CHAPITRE 9 : LES POLITIQUES BUDGETAIRES : ECONOMIE POLITIQUE DES DEFICITS PUBLICS

---

De moins de 10% du P.N.B. avant 1913, la part des dépenses publiques en France augmente jusqu'à 20% avant la dernière guerre mondiale et à 30% vers 1960. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, et ce jusqu'au début des années soixante-dix, les dépenses publiques ont augmenté au rythme de la croissance économique. A partir de 1974, les gouvernements des pays de l'OCDE ont accepté une évolution des dépenses publiques plus rapide que celle du P.I.B. Elles se stabilisent dès la moitié des années quatre-vingt et atteignent en moyenne 47% du P.I.B. dans les pays développés à la fin du siècle. Cependant, la croissance des dépenses publiques a été plus rapide en moyenne que celle des prélèvements obligatoires: par conséquent, à partir de 1975, les déficits publics se creusent.

Le début des années quatre-vingt est donc marqué par une augmentation continue des dettes publiques dans les pays de l'OCDE, mais aussi par un effort affirmé pour engager des politiques d'ajustement. Le ratio dette publique sur P.I.B. explose dans les années quatre-vingt en Europe et aux Etats-Unis pour essentiellement trois raisons: la hausse des taux d'intérêt réels, le ralentissement de la croissance et surtout le retard dans les politiques d'ajustement qui n'interviennent qu'à la fin de la décennie. Pourquoi les pays n'ont-ils pas tout de suite ajusté leur budget?

Au début des années quatre-vingt, et cette prise de conscience a été plus ou moins précoce selon les pays, un consensus se fait au sein de la classe politique sur la nécessité de remettre en ordre les finances publiques. Ce consensus n'a rien de simple. Des divergences apparaissent quant aux modalités de cet ajustement budgétaire. Toute volonté de réduire les dépenses publiques mobilise contre elle des coalitions composées de ceux qui en bénéficient et de ceux qui les dispensent.

Par conséquent, au court des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, de larges différences dans les politiques budgétaires apparaissent entre les pays, alors que les économies ont connu des chocs sensiblement similaires. Ainsi, le rapport du niveau de la dette publique sur le P.I.B., varie au sein même de l'Europe, de 35% en Norvège à 125% en Belgique en 1998<sup>32</sup>. Pourquoi certains pays de l'OCDE ont-ils accumulé une large dette publique et pas d'autres? Pourquoi les ajustements budgétaires ont-ils été lancés plus ou moins tôt? Si les pays de l'OCDE ont tous expérimenté un problème dans la gestion de leur dette et de leur déficit, les divergences sont pourtant nombreuses tant dans le moment que dans les modalités de ces ajustements budgétaires.

Comment donc expliquer à la fois la persistance des déficits publics et les divergences dans leur résolution? Des chocs macroéconomiques exogènes peuvent rendre compte de l'apparition des déficits publics au cours des années quatre-vingt, mais il est plus délicat de comprendre l'absence de politiques

---

<sup>32</sup> Données OCDE 1998, variable GGFLQ, dette publique brute en pourcentage du P.I.B.

d'ajustements ou le retard pris pour ajuster: par exemple, les pays touchés par les plus grands chocs n'ont pas été ceux qui ont souffert le plus longtemps de la persistance du déficit public. Il paraît dès lors plausible de rechercher une explication de ces retards, de ces inefficiencies et de ces variations internationales par une approche en termes d'économie politique. La non-soutenabilité<sup>33</sup> de la dette et sa persistance posent un problème d'économie politique: sachant que la dette n'est pas soutenable et qu'il faudra à une date ajuster le budget, il vaut mieux ajuster le plus vite possible puisque la dette croît avec le temps et la charge de la dette alourdit l'ajustement. Les ajustements budgétaires sont décidés à l'issue d'un vote (choix entre une hausse des taxes ou une réduction des dépenses, choix des agents qui supportent le coût de l'ajustement, choix du calendrier de l'ajustement) et sont peu susceptibles d'obtenir un consensus populaire. Une analyse en termes d'économie politique paraît donc pertinente et fructueuse (Roubini et Sachs [1989], Aghion et Bolton [1990], Bassoni et Richez-Battesti [2000]).

La crise de la dette des pays développés peut donc se résumer à deux questions d'économie politique: celle de l'inefficience et celle de la diversité. Pourquoi les pays développés ont-ils tant tardé à ajuster leur déficit budgétaire et pourquoi, face à des chocs similaires, ont-ils réagi de manières différentes, selon des calendriers et des modalités dissemblables?

Les non-soutenabilité de la dette et les épisodes anti-keynésiens mettent en évidence l'efficacité d'un ajustement budgétaire. Les modalités de l'ajustement, en particulier les dépenses qu'il s'agit d'arbitrer à la baisse, semblent déterminantes dans la réussite de l'ajustement. Il est donc nécessaire de comprendre les raisons politiques et économiques qui incitent un gouvernement à choisir telle solution plutôt que telle autre. Si les ajustements réussis se font par une réduction de la taille de l'Etat, il importe de comprendre pourquoi certains pays n'ont pas réussi à diminuer les dépenses publiques.

Plusieurs explications<sup>34</sup> ont été avancées en économie politique pour rendre compte des faits décrits précédemment. Nous les regroupons en trois ensembles et développons plus spécifiquement une des modélisations du dernier groupe d'articles, la guerre d'usure, qui nous semble le mieux rendre compte des faits observés et en particulier de la divergence dans les modalités de l'ajustement budgétaire.

---

<sup>33</sup> Voir le glossaire sur la dette.

<sup>34</sup> Alesina et Perotti [1995a] classent ces différents modèles en six catégories. Tout d'abord, certains modèles considèrent des hommes politiques opportunistes et des électeurs naïfs au sens où ils sont soumis à une illusion fiscale; la deuxième catégorie regroupe les modèles de redistribution intergénérationnelle; les auteurs de la troisième catégorie considèrent que la dette est un moyen stratégique pour influencer les politiques des gouvernements à venir; les groupes peuvent aussi entrer en conflit autour de la question de la redistribution qu'implique un ajustement budgétaire; le cinquième groupe de modèle considèrent que les intérêts peuvent être liés à une distribution géographique; enfin la dernière catégorie regroupe les modèles qui insistent sur l'importance des institutions.

## 9.1. LES EXPLICATIONS ALTERNATIVES EN ECONOMIE POLITIQUE

---

Comment expliquer la récente dérive des dépenses publiques et les divergences en matière d'ajustement au sein des pays qui connaissent pourtant des conditions économiques similaires? Une endogénéisation des comportements politiques est nécessaire. Il s'agit non seulement d'expliquer pourquoi les démocraties mènent des politiques fiscales expansives et ont recours au déficit pour les financer, mais aussi de rendre compte des différences entre les pays, entre les périodes et des ajustements budgétaires qui finissent tout de même par être décidés après un certain retard suivant les pays. L'un des intérêts majeurs de l'économie politique est d'introduire le raisonnement économique au sein même des décisions politiques et de lever le voile sur les prétendues irrationalités du monde politique.

Les modèles d'économie politique ont souvent comme point de départ le modèle de Barro [1979] et de Lucas et Stokey [1983], et examinent pourquoi les gouvernements n'appliquent pas le comportement prévu du « *tax smoothing* », c'est-à-dire du lissage des impôts. Le gouvernement, planificateur social, devrait maintenir un taux d'impôt constant, puisque l'impôt est distorsif (il affecte l'accumulation du capital et le travail). Le déficit budgétaire devrait être utilisé comme tampon: il apparaît lorsque les dépenses sont temporairement supérieures aux recettes. On devrait donc observer des déficits budgétaires en période de guerre et de récession. Cependant, le modèle du lissage des impôts rend difficilement compte de l'accroissement important des déficits budgétaires depuis les années quatre-vingt, du retard pris pour les ajustements budgétaires et de la variation de l'importance de ces déficits dans des pays semblables économiquement.

---

### 9.1.1 DEFICIT ET ILLUSION FISCALE

---

#### 9.1.1.1 TAX AND SPEND

---

Les hypothèses principales de ce premier courant d'explication des dérives budgétaires sont l'illusion fiscale à laquelle sont soumis les électeurs et l'asymétrie dans les politiques de stabilisation.

Tout d'abord, se présentant comme une approche par l'offre, la théorie « *Tax and spend* », illustrerait le comportement des autorités budgétaires. Cette hypothèse naît avec l'exemple américain du président Reagan contestant la pertinence que représenterait un relèvement des taux d'impôts pour lutter contre les déficits. L'argument consiste à considérer la hausse des prélèvements comme un risque de dépenses futures supplémentaires dans un enchaînement causal qu'il illustre la formule « *Tax and spend* ». Cette position est défendue aux Etats-Unis par Samuel Butler, penseur conservateur de l'*héritage foundation*, et par Donald Regan, secrétaire d'Etat au trésor au début des années quatre-vingt qui se félicitait de la réduction des impôts obtenue, privant par là le Congrès de ses capacités à entreprendre de nouvelles dépenses. Le modèle simplifié suppose que le gouvernement dépense ce qu'il gagne et prévoit ses

dépenses courantes en fonction de ce qu'il anticipe gagner dans le futur. Toute décision d'augmentation des impôts présents ou futurs accroît donc automatiquement les dépenses. A l'inverse, l'augmentation du déficit, manifestant l'insuffisance des recettes devrait freiner les dépenses. Au contraire de l'hypothèse standard suivant laquelle les dépenses sont exogènes et la séquence d'impôts s'ajustent pour minimiser les distorsions fiscales, l'hypothèse « *Tax and spend* », fait de la séquence d'impôt la variable exogène à laquelle les dépenses viennent s'ajuster. L'idée justifiant le fait d'imposer puis dépenser, consiste à souligner que certaines hausses d'impôts sont indolores pour chaque contribuable et qu'une hausse de ces impôts ne nuit pas à la popularité des hommes politiques au pouvoir. Lutter contre les dérives des dépenses publiques implique dans ce cadre la restriction des prélèvements obligatoires et des impôts en particulier.

Jondeau [ 1992] montre que, en France de 1960 à 1990, les recettes causent, au sens de Granger<sup>35</sup>, c'est-à-dire précèdent les dépenses et que, inversement les dépenses ne causent pas au sens de Granger les recettes. Ce résultat, même s'il ne teste pas directement le modèle « *Tax and spend* », en rend compte. Inversement, Hoover et Scheffrin [1992], ne trouvent pas de causalité entre les impôts et les dépenses aux Etats-Unis depuis la fin des années soixante.

Réfutant la théorie du « *Tax and spend* », les travaux empiriques rapportés par Gramlich [1989] démontrent que les déficits publics se sont creusés depuis le début des années quatre-vingt sans provoquer une baisse des dépenses. Dans l'épisode Reagan<sup>36</sup>, si en commençant par réduire les impôts, le président espérait contraindre le Congrès à réduire les dépenses, on observe que les dépenses publiques n'ont pas baissé et la réduction des impôts n'a eu d'autre conséquence directe que d'augmenter le déficit et la dette, puis les impôts futurs... C'est donc du côté des dépenses publiques et non des impôts qu'il faut se tourner pour opérer les ajustements budgétaires. La baisse des dépenses publiques est dans ce cadre une promesse crédible du ralentissement de la pression fiscale

#### 9.1.1.2. L'EXPLICATION PAR LE COURANT DU PUBLIC CHOICE

---

Le deuxième courant reprenant les hypothèses d'illusion fiscale et d'asymétrie est celui de l'école dite du *Public Choice*. Buchanan et Wagner [1977, 1978] et Niskanen [1978], considèrent que la possibilité d'avoir recours au déficit facilite les dépenses. Le déficit est donc condamné par ces auteurs pour les largesses qu'il procure à l'Etat, Etat supposé prédateur. L'argument majeur de ce courant de la littérature est que le système démocratique, laissé à lui-même, sans contrainte institutionnelle, produit un biais en faveur des déficits budgétaires, puisque les dépenses publiques augmentent le soutien de l'électorat alors qu'une hausse des impôts le réduit.

---

<sup>35</sup> Voir le glossaire économétrique.

<sup>36</sup> Sargent [1986].

L'école dite du *Public choice* autour de Buchanan présente une théorie complète sur la dette et le déficit public. Dans l'ouvrage intitulé *Deficits*, en 1987, les différents auteurs commencent par une attaque en règle de la pensée keynésienne et de l'intérêt économique que représente les déficits publics. Partant du présupposé que les déficits sont mauvais<sup>37</sup> pour l'économie, ils se retrouvent devant le paradoxe de la montée de ceux-ci. L'explication est dès lors cohérente avec les autres apports de l'école des choix publics: les hommes politiques prennent des mauvaises décisions car ils maximisent leur propre bien-être et non le bien-être collectif et c'est bien l'évolution des institutions et des règles qui est à l'origine de l'évolution des politiques économiques. Il s'agit donc d'expliquer quelles évolutions institutionnelles ont permis l'explosion des déficits et, par conséquent, quelles règles institutionnelles il faudrait mettre en place pour contraindre les hommes politiques à appliquer une meilleure politique budgétaire.

Les auteurs de cet ouvrage partent du constat suivant lequel le problème le plus important auquel doivent faire face les démocraties libérales est la propension des gouvernements à « opérer dans le rouge », c'est-à-dire à pratiquer le déficit budgétaire. Quelle que soit la couleur politique des gouvernements, et ce malgré le souhait des électeurs<sup>38</sup> de combattre le déficit, le déficit public n'est pas réduit et le budget n'est pas ajusté. Cette incohérence entre le souhait des électeurs et la pratique des gouvernements provient, selon Buchanan, des évolutions des institutions à la fin des années soixante. Les hommes politiques qui proposent une hausse des dépenses sont réélus alors que ceux qui proposent une baisse des dépenses ou une hausse des impôts sont battus aux élections. En effet, suivant ces auteurs, les contraintes institutionnelles ont changé: la fin du système de l'étalon or, l'affaiblissement de la morale

---

<sup>37</sup> De ce point de vue, les auteurs contestent et la théorie keynésienne et l'équivalence ricardienne et cette dernière pour deux motifs principaux. Tout d'abord, les impôts ne sont, en général, pas des impôts forfaitaires et il n'est donc pas équivalent de dépenser grâce à une dette publique aujourd'hui, payée demain, ou de la financer aujourd'hui: l'effort des agents et leur accumulation dépendent de l'impôt non-forfaitaire de demain ce qui décourage les riches de demain à accumuler. La deuxième hypothèse qu'ils contestent est celle de l'information parfaite qu'ont les agents sur les impôts futurs. Ricardo, lui-même, pensait improbable cette anticipation des agents de leur avenir. En général, on suppose donc que les agents sous-estiment les impôts de demain. Cf. l'article de Brennan et Buchanan « The Logic of the ricardian equivalence theorem », in Buchanan et al. [ 1987]. En général, les auteurs appartenant au courant du *Public Choice* considèrent que l'équivalence ricardienne ne s'applique pas dans les systèmes démocratiques. Voir l'entrée du glossaire sur les dépenses publiques ??.

<sup>38</sup> Les sondages montrent qu'en moyenne plus des deux tiers des Américains sont favorables à une réduction de déficits budgétaires.

victorienne, l'influence keynésienne<sup>39</sup>, le délitement des règles<sup>40</sup> et des liens intergénérationnels<sup>41</sup> ont rendu moins coûteux politiquement le recours au déficit<sup>42</sup>.

La croissance des transferts a transformé les contraintes et les incitations des hommes politiques, qu'ils soient au gouvernement ou au Congrès. En effet, la croissance des transferts devenant automatique<sup>43</sup>, elle ne nécessite pas un vote, contrairement à une réduction des dépenses ou une augmentation des impôts, qui sont politiquement coûteux car peu populaires. Ainsi, est apparue une asymétrie dans l'évolution des dépenses, entre leur augmentation, d'un côté et leur réduction, de l'autre. Toute réduction des dépenses publiques, ou augmentation des impôts, engage l'homme politique, ou le parti qui la soutient, dans une bataille politique coûteuse et risquée. Les bénéficiaires des dépenses (ou ceux qui supporteraient une hausse des impôts) sont supposés mobilisés alors que les bénéficiaires d'une réduction des dépenses et de l'ajustement budgétaire ne le sont pas car le bénéfice marginal de chacun est faible. Cette asymétrie rend compte de la hausse des dépenses non financée par une hausse équivalente des impôts mais par une augmentation de la dette publique.

Ce que Anderson<sup>44</sup> appelle une « aberration historique évidente », risque de ne pas être simplement temporaire. Selon cet auteur, ce sont les évolutions institutionnelles qui sont à l'origine de cette évolution et seule une autre réforme institutionnelle peut permettre l'ajustement budgétaire: en particulier, la

---

<sup>39</sup> Anderson, dans un des articles intitulé « The US federal deficit and national debt: a political and economic history » de cet ouvrage collectif, montre que le déséquilibre budgétaire aux Etats-Unis est daté: au XIXe siècle, on observe un excédent budgétaire pour 69 années sur les cent. 15 des années de déficits sont des années de guerre. Les autres années de déficit sont des années de récession économique. A l'inverse, après la deuxième guerre et plus encore depuis 1971, les déficits publics atteignent des niveaux records. En 1983, par exemple, le déficit budgétaire net représente 25,7% des dépenses publiques (contre 12,9% en 1931, en pleine dépression). Selon Anderson, il est certain que la théorie keynésienne a participé à l'abandon de l'équilibre budgétaire et à la croissance des déficits: avec l'ère keynésienne, le budget du gouvernement est perçu comme un outil de stabilisation économique. Néanmoins, l'influence de la théorie keynésienne n'est pas la seule explication de cette évolution.,

<sup>40</sup> De ce point de vue, selon ces auteurs, la théorie keynésienne n'est qu'en partie responsable de la mise en valeur des politiques discrétionnaires et de l'affaiblissement de l'intérêt des règles budgétaires et institutionnelles: « *The concept of rules-based society was independently in decline. Its eclipse may have been marginally accelerated by Keynes.* » Rowley, « Keynes and classical political economy », in Buchanan et al. [ 1987] p. 138.

<sup>41</sup> « *Religion took a tumble in an increasingly agnostic and essentially solipsist society. The nuclear family itself became increasingly vulnerable to the loosening of intergenerational linkages, and with it, family based concern for future generations.* » ibid. p. 6.

<sup>42</sup> « *For, with the tax constraint on the growth of government removed, or weakened, the cost to special interests of persuading legislatures to broker policies favorable to their membership significantly declined. If the multiplier appeared to offer free lunches, there would surely be plenty of citizens with hungry bellies only too ready to wait in line* » Rowley, « The legacy of Keynes », in Buchanan et al. [ 1987] , p. 144..

<sup>43</sup> En effet, les transferts représentaient 17,5% des dépenses publiques en 1940 contre 47% en 1980.

<sup>44</sup> « The US federal deficit and national debt: a political and economic history », in Buchanan et al. [1987] .

décentralisation et le développement de sous-commissions au Congrès défendant les intérêts locaux ont permis l'essor des pressions des groupes bénéficiant des dépenses.

Crain<sup>45</sup>, dans le même ouvrage, montre comment les différentes évolutions des déficits locaux dans les Etats américains peuvent être expliquées par des différences institutionnelles, en particulier par le système des commissions parlementaires. En effet, les membres des commissions parlementaires ne changent pas aussi souvent que les gouvernants, ce qui garantit une certaine longévité des lois passées et des dépenses publiques décidées: même si la majorité parlementaire change et qu'un parti est battu aux élections, les membres des commissions chargés de défendre certains intérêts particuliers, eux restent en place et ne reviennent pas en arrière sur les décisions passées. Ce système, en créant une inertie dans les lois et les décisions politiques, rend plus rentable l'activité de *lobbying* pour les groupes d'intérêts. Crain mène une étude économétrique et régresse le niveau de la dette sur différentes variables institutionnelles dont le nombre de commissions, le changement de législatures et confirme l'idée suivant laquelle le système des commissions parlementaires rend les élus non-responsables du budget et facilite l'explosion de la dette.

Les auteurs de ce courant supposent donc l'existence d'une illusion fiscale: les citoyens sous-estiment les impôts futurs qu'ils doivent payer et surestiment les bénéfices qu'ils tirent des dépenses publiques. Cette illusion fiscale profite aux hommes politiques qui sont donc incités à dépenser pour se rendre populaires. Des règles institutionnelles exogènes doivent par conséquent contraindre la propension à dépenser des hommes politiques.

Le monde politique est myope pour différentes raisons. Par exemple, on peut défendre l'idée que les hommes politiques eux-mêmes sont dans l'horizon court des élections et des mandats. Ils préfèrent donc reporter à demain, lorsqu'ils ne seront plus au pouvoir, les conséquences négatives (les impôts) de leurs actes (augmenter les dépenses). Par ailleurs, l'information sur le budget est coûteuse à obtenir pour chacun des électeurs pris isolément. Il est donc souvent rationnel de ne pas s'informer. Enfin, le bénéfice individuel que procurent des dépenses publiques ciblées est plus élevé pour ceux qui en bénéficient que le coût marginal de la dette répartie sur l'ensemble de la population.

La question de savoir s'il est efficace d'imposer une contrainte constitutionnelle sur le budget de l'Etat se pose dès lors que l'on accepte l'hypothèse que les décisions budgétaires sont prises par des hommes politiques ou des fonctionnaires maximisant leur propre bien-être. Sans contrainte institutionnelle, le gouvernement s'endette au-delà de ce qui serait un niveau efficace. L'explication principale de ce biais réside dans la myopie des électeurs. Pour le dire autrement, le déficit permet aux hommes politiques de brouiller le financement de dépenses dont le bénéfice est clair et immédiat. Le message normatif

---

<sup>45</sup> « Legislatures and the durability of deficits », *in Buchanan et al.* [1987].

principal réside donc dans la nécessité de mettre en place des règles budgétaires limitant le pouvoir discrétionnaire des hommes politiques.

On ne peut pas attendre du Congrès lui-même une réforme qui le contraindrait à respecter l'équilibre budgétaire. Par ailleurs, il existe de nombreuses règles budgétaires. En 1985, le *Gramm-Rudman-Hollings deficit reduction act* est mis en place aux Etats-Unis mais n'a pas eu les effets escomptés. En revanche, la constitution américaine permet le recours à une modification de la constitution par une autre voie: Les Etats américains, contournant le Congrès, peuvent appeler à une convention pour amender la constitution. Le pacte de stabilité européen et le débat américain sur une règle constitutionnelle<sup>46</sup> font écho à la proposition de Niskanen [1992] de créer une nouvelle constitution budgétaire. L'amendement à la Constitution proposé par Niskanen se présente en deux articles principaux<sup>47</sup>, contrôlant la dette et les impôts et laissant les dépenses s'ajuster. En premier lieu, le Congrès ne peut éléver le plafond de la dette publique qu'à la majorité des deux-tiers de chaque Chambre. En second lieu, toute décision de créer un nouvel impôt ou d'accroître les taux ou la base d'un impôt existant doit être approuvée par les deux-tiers de chaque Chambre.

L'intérêt de cette première approche en économie politique est d'insister sur l'asymétrie entre les dépenses et les impôts et de rendre compte de la difficulté de réduire les dépenses. La faiblesse de cette interprétation réside néanmoins dans l'hypothèse souvent *ad hoc* de la myopie politique d'électeurs qui sont par ailleurs rationnels et motivés pour agir dans des groupes de pression. Tout repose sur l'hypothèse de l'illusion fiscale des électeurs. Oates [1988] fait une synthèse des différentes explications de l'illusion fiscale, parmi lesquelles: la complexité du système fiscal ou la faible prise en compte des impôts futurs en raison d'un horizon de vie court. Il est sans doute raisonnable de penser que les électeurs font des erreurs dans la perception du budget mais il n'est pas clair pourquoi les électeurs feraient des erreurs systématiques en sous-estimant les impôts et en récompensant les hommes politiques dépensiers. Au contraire, une étude de Peltzman [1992] fait penser que les électeurs n'apprécient pas les gouvernements qui augmentent les déficits. Ensuite, si les auteurs lient les évolutions des déficits à des changements institutionnels, ces changements ne paraissent pas si fondamentaux aux Etats-Unis et n'existent pas dans tous les pays ayant expérimenté des déficits. De plus, empiriquement, si ce type d'explication rend compte de la croissance de la dette publique, il ne permet pas d'expliquer pourquoi certains pays ont réussi à adopter des mesures *a priori* impopulaires et pourquoi certains ajustements budgétaires ont réussi. Cette théorie n'explique donc que partiellement la croissance récente des déficits. Elle ne rend

---

<sup>46</sup> D'autres contraintes pourraient réguler le jeu politique. L'indépendance de la Banque centrale en interdisant le recours à l'inflation pour financer les dépenses publiques limiterait le déficit public, comme le montre empiriquement Parkin, « Domestic monetary institutions and deficits », in Buchanan *et al.* [1987]. De même des instances internationales pourraient jouer ce rôle de régulation des déficits publics.

<sup>47</sup> La règle des deux-tiers peut être suspendue en cas de guerre et ne s'applique qu'un an après sa ratification.

absolument pas compte des divergences entre les pays et ne permet pas d'expliquer pourquoi les ajustements budgétaires, réussis, ont finalement lieu malgré tout.

## 9.2 LE DEFICIT, VARIABLE DYNAMIQUE

---

La deuxième catégorie de modèles expliquant l'utilisation des déficits fait référence à la redistribution intergénérationnelle. En effet, les agents d'une génération sont tentés de reporter à demain, c'est-à-dire à la génération suivante le paiement des dépenses qui profitent à la première génération. Seul l'altruisme intergénérationnel limite l'explosion des déficits. Cukierman et Meltzer [1989]<sup>48</sup> proposent un modèle de redistribution intergénérationnelle: les agents les plus pauvres de la première génération souhaitent dépenser et faire payer en impôts les agents riches de la génération future (qui ne sont pas leurs enfants). Malgré son intérêt, ce modèle ne rend compte ni de l'aspect temporel et des variations géographiques de la hausse des déficits des années quatre-vingt, à moins de supposer une baisse de l'altruisme familial ou d'imaginer que les agents anticipent que leurs enfants seront beaucoup plus riches qu'eux. Ces deux dernières hypothèses ne sont pas étayées par les faits. Ces modèles ne rendent compte ni de la croissance des déficits ni de la divergence dans les modalités des ajustements budgétaires.

Le déficit peut lier les générations entre elles mais aussi les gouvernements successifs. Une explication des dérives<sup>49</sup> budgétaires, alternative à l'illusion fiscale et à l'école du *Public Choice*, est donnée par Persson et Svensson [1984, 1989], Tabellini et Alesina [1990] et Alesina et Tabellini [1990]. En effet, le budget est un moyen pour un gouvernement en place de contraindre la politique à venir des gouvernements qui lui succèdent. Le budget n'est donc pas un objectif en soi mais un moyen indirect de peser sur les décisions futures, une stratégie dans le jeu intertemporel que se livrent les gouvernements. La dette lie les gouvernements les uns aux autres, elle permet de remettre les coûts de certaines mesures au gouvernement suivant ou de limiter l'action du gouvernement à venir. En présence d'incertitude sur le résultat électoral, la dette permet d'empêcher le gouvernement de demain d'engager des dépenses non souhaitables.

Un des résultats étonnant de cette conception est que les gouvernements de droite ont tendance à augmenter le déficit pour empêcher les gouvernements de gauche de dépenser. Dans le modèle d'Alesina et Tabellini [1990] par exemple, on suppose que la droite préfère les dépenses militaires et la gauche les dépenses en faveur de l'éducation ou de la redistribution. La droite au pouvoir peut, en finançant ses dépenses militaires par le déficit, contraindre le gouvernement de gauche qui lui succède à payer la dette et ne pas engager de dépenses sociales. Plus les préférences sont polarisées, plus le recours au déficit est important. Plus la probabilité de ne pas se faire réélire est importante, plus le déficit est important. Ainsi,

---

<sup>48</sup> Voir aussi Browning [ 1975] et Tabellini [ 1990,1991] où la dette est un outil de redistribution.

<sup>49</sup> Chari et Cole [1993] insistent sur l'inefficacité des politiques budgétaires menées afin de satisfaire un électorat local et non de garantir le bien collectif.

les auteurs interprètent le déficit américain sous la présidence de Reagan comme un moyen de contraindre les administrations démocrates futures. Dans le modèle de Persson et Svensson [1989], les partis sont en désaccord sur le niveau des dépenses et non le type des dépenses. Les résultats diffèrent sensiblement: contrairement au modèle précédent où les deux partis utilisent la dette, dans ce modèle seul le parti préférant un niveau faible de dépenses a recours au déficit: en effet, le gouvernement qui n'aime pas les dépenses, constraint le futur gouvernement à payer les dépenses passées et lui interdit donc d'augmenter trop les dépenses de demain. Enfin, Tabellini et Alesina [1990], examinent les préférences de l'électeur médian dans un jeu politique à deux périodes. Ayant une incertitude quant aux préférences de l'électeur médian de demain, l'électeur médian d'aujourd'hui votera en faveur d'un déficit pour contraindre le type de dépenses que favorisera l'électeur médian de demain. Un des résultats importants de cette modélisation est que plus les préférences des électeurs sont bipolaires et éloignées, plus le déficit est important.

Aghion et Bolton [1990] reprennent les conflits politiques liés aux dépenses publiques entre deux gouvernements successifs pour examiner non pas tant comment la dette constraint le futur gouvernement mais comment elle peut changer l'issue du vote. En effet, le déficit implique des conflits redistributifs entre les différentes générations dont seul un modèle d'économie politique peut rendre compte. Le modèle qu'ils proposent étudie comment les différences, en termes de revenu entre les agents économiques, créent des préférences politiques différentes et, comment la démocratie (le vote) résout le choix social concernant la politique fiscale. Les auteurs supposent que deux partis politiques s'opposent et ont des préférences partisanes exogènes: la gauche aime les dépenses politiques et propose d'augmenter les impôts ou le déficit tandis que la droite n'aime pas les dépenses publiques et propose moins d'impôts ou de dette. Le bien public est en réalité un substitut au bien privé et prend la forme de redistribution. Par conséquent, les agents classés suivant leur revenu (chaque agent est caractérisé par un paramètre qui mesure son revenu à chaque période et qui est tiré d'une distribution connue) votent pour la gauche s'ils sont plus pauvres que l'électeur moyen et à droite sinon. On considère deux périodes et des élections ont lieu entre les deux périodes. Quel est le rôle de la dette dans ce modèle? La dette permet de reporter le financement des dépenses et d'opérer une plus grande redistribution en taxant les agents riches de demain. Ainsi, contrairement au modèle de Persson et Svensson [1989], c'est la gauche et non la droite qui souhaite utiliser la dette pour financer ses dépenses. Si la gauche au pouvoir anticipe que la droite gagnera les élections, elle utilise le déficit pour contraindre le gouvernement de droite: en deuxième période, la droite est tenue d'augmenter les impôts, contre ses préférences, et opère ainsi une redistribution en faveur des électeurs de gauche. En revanche, en accumulant de la dette, un gouvernement de droite peut modifier les préférences des électeurs et gagner les élections: lorsque la dette est élevée, le risque que la gauche, si elle arrive au pouvoir, répudie la dette est fort. Par conséquent, les électeurs moyennement riches de gauche passent à droite. La dette a bien un rôle stratégique: en accumulant du déficit, dans ce modèle, la droite manipule les préférences des électeurs et persuade ainsi

la classe moyenne de l'irresponsabilité de la gauche qui ne pourra pas rembourser si elle est élue. Les électeurs de la classe moyenne, possédant des obligations d'Etat, ne souhaitent pas la répudiation de la dette et votent alors pour la droite, contrairement à ce qu'ils auraient fait sans cette situation explosive<sup>50</sup>.

Dernier exemple de cette littérature, Alesina et Perotti [1995] montrent que depuis le début des années quatre-vingt, le mandat des gouvernements est plus court et l'alternance politique plus fréquente, ce qui peut donc expliquer pourquoi le déficit s'est creusé depuis deux décennies. Ces modèles expliquent aussi la différence entre les pays suivant le degré de polarisation politique. La fréquence de l'alternance politique et la polarisation des préférences des partis sont deux variables explicatives tant des évolutions historiques que géographiques du déficit. Ces modèles ne permettent pourtant pas d'aborder la question du conflit politique autour des modalités de l'ajustement budgétaire et de la divergence dans ces modalités.

### 9.3 DEFICIT ET CONFLIT POLITIQUE

---

Le dernier ensemble de modèle explique les divergences en matière de politique fiscale par les conflits entre les agents. Plus le conflit est important, plus il est difficile de se mettre d'accord sur une politique fiscale donnée (augmenter un type d'impôt par exemple), et plus le déficit se creuse. Dans les modèles précédents, c'est la polarisation dans le temps qui importe et la succession de gouvernements différents. Nous étudions à présent les conflits, à une date donnée, entre les différents partis politiques.

Roubini et Sachs [1989a,b] insistent sur le fait que les gouvernements ne sont pas composés d'un seul agent mais sont bien issus de coalitions et d'un regroupement autour d'intérêts parfois divergents. Puisque les politiques fiscales et les ajustements budgétaires mettent en jeu de la redistribution, les gouvernements de coalition devraient avoir des difficultés à réduire le déficit. Cette conclusion est testée par Roubini et Sachs [1989a,b] : la dispersion du gouvernement en place est corrélée positivement avec la croissance de la dette publique. Les gouvernements de coalition réalisent de plus grands déficits que les gouvernements issus d'un seul parti politique. Edin et Ohlsson [ 1991] affirment cependant que l'indice de dispersion politique utilisé par Roubini et Sachs capture un effet non de coalition mais de minorité: ce sont les gouvernements qui ne sont pas majoritaires qui ne parviennent pas à réduire les déficits. Haan et Sturm [1994, 1997] contestent ces deux interprétations. Ils réfutent<sup>51</sup> aussi le second résultat de Roubini et Sachs suivant lequel les gouvernements de coalition dépensent plus que les autres au motif qu'ils distribuent de l'argent à leur électorat. Sur 21 pays de l'OCDE de 1982 à 1992, ils montrent

---

<sup>50</sup> Milesi-Ferretti et Spolaore [1994] examinent plus généralement comment un parti peut avoir intérêt à mettre en place des politiques inefficaces pour augmenter ses chances de réélection.

<sup>51</sup> D'où provient la différence dans les résultats obtenus? L'indice de dispersion n'est pas le même, Haan et Sturm utilisent la dette brute et non la dette nette, travaillent sur 21 pays et non 14 et de 1982 à 1992 et non de 1960 à 1985 comme le font Roubini et Sachs.

que la croissance de la dette publique brute (en pourcentage du P.I.B.) et la croissance des dépenses publiques (consommation et investissements publics) ne sont pas corrélés à l'indice de dispersion<sup>52</sup>. Le débat continue avec Alesina et Perotti [1995] qui montrent que les gouvernements de coalition réussissent moins souvent les ajustements budgétaires que les gouvernements de majorité. Konopoulos et Perotti [1999] élargissent la notion de dispersion et montrent que plus le nombre de partis au gouvernement est élevé, plus la politique fiscale est expansionniste.

Les raisons de la faiblesse des coalitions en matière budgétaire sont multiples: une décision ne peut se faire qu'à une forte majorité et chaque parti de la coalition possède un fort pouvoir de veto; chaque parti représente un groupe d'intérêt différent; l'électorat ne sait pas quel parti dans la coalition est responsable du laissez-aller budgétaire et ne contrôle plus de ce fait le gouvernement; enfin, les hommes politiques ont un mandat d'autant plus court qu'un gouvernement est formé par plusieurs partis, ce qui les incite encore moins à mettre en place des politiques optimales à long terme. Storm [1990] confirme que les gouvernements de coalition sont plus instables et ont un mandat plus bref que les gouvernements de majorité. Grilli, Masciandaro et Tabellini [1991] montrent aussi que le recours au déficit est corrélé à la durée des gouvernements. Haan *et al.* [1999] rejoignent la conclusion de Konopoulos et Perotti: ce qui importe pour expliquer l'explosion de la dette n'est pas tant de savoir si le gouvernement a une majorité au parlement que le nombre de parti qui participent au gouvernement.

La littérature regroupant les modèles de distribution géographique traite d'avantage de la question de la taille des dépenses que du déficit mais rejoint les modèles décrit précédemment: Weingast, Shepsle et Johnsen [1981] montrent comment plus les députés sont nombreux et ont une base électorale locale et moins ils internalisent les coûts des dépenses (les impôts sont répartis sur l'ensemble de la population, ainsi que le coût du déficit) tout en profitant de la redistribution géographique (les dépenses sont ciblés géographiquement).

#### 9.4. UNE MODELISATION FRUCTUEUSE DU CONFLIT POLITIQUE: LA GUERRE D'USURE

---

La réforme des retraites en France n'en finit pas de commencer, les grèves sont un moyen usuel de l'aboutissement d'un accord, les contrats privés prennent du temps. La négociation<sup>53</sup> est un processus par lequel les participants arrivent à un accord concernant les termes d'un contrat. On considère, en général, que la négociation porte sur le prix d'un bien et que le temps pris par la négociation est la variable d'intérêt. L'accord n'intervient pas immédiatement, des délais sont, bien au contraire, souvent nécessaires

---

<sup>52</sup> L'indice de dispersion vaut 0 si le gouvernement est formé d'un parti, 1 si le gouvernement est une coalition de deux ou trois partis, 2 si la coalition regroupe plus de quatre partis et 3 si le gouvernement est minoritaire.

<sup>53</sup> Kennan et Wilson [ 1993]

pour conclure le contrat. Ce temps d'attente est coûteux, soit qu'il mobilise des ressources financières (payer un avocat ou un intermédiaire), soit qu'il représente des coûts d'opportunité (temps perdu pour toute autre activité). *Ex post*, le délai apparaît comme une inefficience du système, puisque les participants, bénéficiant tous du contrat, auraient pu arriver au même accord en s'épargnant les coûts de la négociation. Un planificateur, omniscient et bienveillant, imposant les termes de l'échange, réduirait ainsi l'inefficience. La littérature économique a largement étudié les gains de l'échange et les moyens de réduire l'inefficacité de ces délais de négociations; mais elle n'a abordé que récemment l'étude des causes de ces délais. En effet, ils étaient perçus comme la conséquence d'une irrationalité des agents, comme des erreurs de comportements et n'étaient, de ce fait, pas voués à être expliqués par la théorie économique.

Contrairement à l'hypothèse d'irrationalité, une seconde hypothèse considère, au contraire, que ces délais ne sont inefficients que pour l'observateur *ex post* et qu'ils correspondent bien à une rationalité des agents *ex ante*. L'attente est rationnelle tant que les participants espèrent que les termes du futur contrat leur rapporteront davantage que ne leur coûte l'attente. La négociation est ici un moyen de révéler une information privée, donc non crédible, en début de jeu (leur degré d'impatience, la valorisation personnelle qu'ils accordent au contrat...). En effet, les agents économiques peuvent dissimuler ou déformer leur information privée. Le temps agit alors comme un révélateur crédible de cette information. Le délai est dès lors nécessaire pour rendre cette information crédible et connue. La procédure que doit suivre la négociation est, bien sûr, très importante. Néanmoins, le rôle de l'information privée est crucial dans l'existence de retards lors de la conclusion des accords.

La guerre d'usure est une des formes non négociée de la conclusion d'un accord. C'est un concours dans lequel le vainqueur est celui qui est prêt à attendre le plus longtemps pour recevoir la récompense. Le modèle initié par Maynard Smith en 1974 a été largement appliqué en économie politique, pour expliquer la durée des grèves et les négociations, les guerres tarifaires, les stratégies en économie industrielle d'entreprises en matière de captation de marché ou de recherche<sup>54</sup>. Il est important dès lors

---

<sup>54</sup> Le choix de la modélisation n'est bien sûr pas neutre: prenant l'exemple de la grève, concevoir la grève comme une guerre d'usure ou comme un jeu de négociation coopératif n'est pas identique. Les données empiriques permettent de tester la validité du jeu retenu. Par exemple, dans le premier cas, la grève s'achève par la victoire d'une des deux parties alors que dans l'autre l'issue de la grève est un compromis entre les deux positions initiales. Card et Olson [1995] mènent une étude empirique sur les grèves des années 1880 et appliquent la modélisation de la guerre d'usure: L'issue des grèves s'apparente à un jeu de « *winner-takes-all* », où la solution n'est pas un compromis mais bien une victoire totale du vainqueur. La guerre d'usure semble donc être une bonne modélisation de la négociation salariale: 90% des grèves s'achèvent par une défaite ou une victoire claire et non par un compromis.

de déterminer qui va gagner la guerre d'usure et combien de temps prendra cette guerre. Une des difficultés de cette modélisation est d'isoler un équilibre unique.

---

#### 9.4.1. UNE NEGOCIATION CONFLICTUELLE : LA GUERRE D'USURE, LE MODELE D'ALESINA ET DRAZEN, 1991.

---

Le modèle représentatif de la littérature qui analyse les conflits entre partis politiques est celui de la guerre d'usure étudié par Alesina et Drazen [1991]. L'intérêt des modèles de guerre d'usure, appliquée aux ajustements budgétaires par Alesina et Drazen [1991], par rapport aux précédents modèles, est de rendre compte des délais d'ajustement et non seulement du recours au déficit et de son hétérogénéité suivant les pays par la polarisation ou l'instabilité politique. Il est en effet paradoxal d'observer que la conclusion d'un accord prend du temps. Si l'accord ou la décision est souhaitable, il serait plus efficace de la prendre le plus tôt, sans perdre de temps. Et pourtant on attend.

La guerre d'usure est une modélisation qui rend compte des différentes solutions adoptées par les différents pays de l'OCDE suivant leurs contraintes socio-politiques propres et du retard pris dans les ajustements budgétaires: dans cette modélisation le temps est nécessaire en ce qu'il révèle progressivement une information cachée sur les différents groupes sociaux qui doivent se partager le coût de l'ajustement budgétaire et se livrent ainsi une guerre d'usure, c'est-à-dire une forme non coopérative de négociation.

Les prises de décision concernant le budget sont issues d'un processus de négociation entre plusieurs groupes d'intérêt, que ces groupes soient les classes sociales, les régions d'une nation, les partis politiques ou des lobbies sectoriels. L'ajustement budgétaire a des conséquences importantes en termes de redistribution: les groupes socio-économiques peuvent alors essayer de faire supporter le poids de l'ajustement les uns aux autres. Le déficit budgétaire persiste car l'accord entre les différents acteurs est difficile: attendre la réforme est coûteux mais accepter de supporter le poids de l'ajustement l'est aussi. Quelle que soit la modélisation particulière retenue, concevoir le budget comme le résultat d'une négociation est donc pertinent.

Alesina et Drazen [ 1991] utilisent la modélisation de la guerre d'usure pour expliquer les retards pris dans les décisions concernant les ajustements budgétaires. Alors que tous les agents économiques reconnaissent la nécessité d'opérer un ajustement, alors que tous les agents politiques bénéficient de cet ajustement, personne ne le décide. Les pays démocratiques adoptent ainsi souvent des politiques que tout le monde reconnaît être non soutenables dans le long terme: les gouvernements laissent, par exemple, filer le déficit tout en sachant qu'il faudra tôt ou tard le juguler, la réforme du système des retraites est sans cesse reportée ou la réforme technique des services des impôts attend depuis une trentaine d'années en France d'être mise en place. Le spectateur de cette attente assiste alors à un résultat inefficace (l'attente) alors que les agents sont supposés agir rationnellement. Pourquoi les agents ne

stabilisent-ils pas le budget immédiatement et préfèrent-ils attendre et reporter la réforme? Peut-on se contenter de l'hypothèse de l'irrationalité des acteurs politiques? L'argument principal des auteurs est que l'ajustement budgétaire a des conséquences sur la distribution des revenus des agents: les groupes politiques ou économiques peuvent alors tenter de reporter le poids de l'ajustement les uns sur les autres. En effet, les ajustements budgétaires et les réformes fiscales ne sont pas le fait d'un planificateur social qui maximise l'utilité d'un agent représentatif mais sont issues, au contraire, d'un conflit redistributif entre des groupes hétérogènes. Les groupes se livrent alors une guerre d'usure pour déterminer la part de chacun dans le règlement du déficit budgétaire, guerre d'usure qui se traduit par un retard dans la réalisation de l'ajustement. L'intérêt de cette formalisation est de rendre endogène la date de la stabilisation et de ne plus la considérer comme exogène au système économique : il s'agit d'expliquer la date du règlement de la crise budgétaire. L'ajustement a lieu lorsque le conflit autour de la redistribution est réglé.

Les auteurs étayent leur modèle par des exemples historiques de retard dans les ajustements et résument à trois faits stylisés les caractéristiques des ajustements budgétaires. Tout d'abord, Alesina et Drazen observent que, s'il y a bien consensus sur la nécessité de l'ajustement et sur le pourquoi de l'ajustement, c'est autour du comment que se nouent les conflits. L'enjeu est bien de déterminer comment réduire le déficit, c'est-à-dire qui paiera l'ajustement. La question de la redistribution est donc au centre du problème de l'ajustement budgétaire. Par exemple, de 1919 jusque vers la fin des années vingt en France, aucun plan d'ajustement budgétaire n'a pu être appliqué, puisqu'alors les différents groupes espéraient rejeter le poids de la stabilisation sur la population allemande sommée de payer les réparations de guerre. Toute proposition de règlement de la crise budgétaire était refusée: la proposition du centre gauche était d'augmenter l'impôt sur le revenu, la droite voulait augmenter les impôts indirects et les socialistes souhaitaient un impôt sur le capital et un impôt plus progressif sur le revenu. Le cartel des gauches de 1924 n'aboutit à aucun consensus puisque chacun des membres de la coalition voulait reporter le poids de l'ajustement sur un autre groupe social. De même, de 1932 à 1936, aucune décision ferme ne fut prise en raison des divergences entre la droite attachée au principe de l'étalement-or et qui défendaient une baisse des dépenses publiques et les socialistes qui soutenaient une relance de l'investissement public et un impôt supplémentaire sur le capital. C'est aussi le cas de la crise inflationniste en Israël en 1980. Ensuite, les auteurs constatent que les ajustements budgétaires ne sont décidés que lorsqu'une majorité politique stable se dessine et peut dès lors imposer le poids de l'ajustement au perdant des élections. Ce fut le cas de la stabilisation allemande de 1923, du gouvernement Poincaré en 1926 et du gouvernement israélien en 1985. Enfin, ils observent que les ajustements réussis ont souvent été précédés de plusieurs projets de loi identiques mais qui ont été rejetés. C'est bien le même projet budgétaire qui, après avoir été écarté à plusieurs reprises, est voté. Ce qui est inacceptable en début de jeu devient possible à l'issue de la guerre d'usure. Ces trois observations vont dans le sens du modèle de guerre d'usure où le temps discrimine entre les joueurs.

Comment le retard de l'ajustement est-il affecté par les différents paramètres du modèle de la guerre d'usure? Plus la part du déficit financée par l'impôt distorsif est grande, plus l'ajustement est rapide car le coût de l'attente est alors plus important. Autrement dit, il est plus rapide (donc facile) d'ajuster un budget en situation d'hyperinflation qu'en cas de simple inflation. Les situations les plus dramatiques sont les plus faciles à résoudre. Les crises en ce sens sont bonnes car elles facilitent les réformes. Ce résultat vient de l'hypothèse de linéarité du coût de la distorsion: en effet, plus la distorsion est importante, donc plus le coût de l'attente est élevé. Pourtant, moins vite croît la dette: cet effet est annulé ici par la linéarité des coûts de la distorsion car les gains de la guerre d'usure et les pertes de l'attente sont proportionnels à la taille de la dette: le gain relatif n'est donc pas affecté par la taille de la dette. En revanche, plus la polarisation politique est forte, plus l'ajustement est retardé: en effet, plus le coût relatif de l'ajustement est fort, plus l'incitation à attendre, pour éviter ce coût, est grande. Cependant la structure du modèle n'est pas affectée par ce paramètre: en effet, celui qui décide d'ajuster prend à sa charge l'ajustement, car ce qui importe c'est la différence de coût entre celui qui décide de l'ajustement et celui qui attend.

La modélisation en termes de guerre d'usure rend compte non seulement du recours au déficit et de la croissance de la dette mais aussi du retard dans les prises des décisions. Elle permet donc d'expliquer, contrairement aux autres modèles présentés, pourquoi les gouvernements finissent par arbitrer et ajuster le budget. Cette approche rend compte des conflits, des inefficiences et de l'évolution historique. La guerre d'usure est une modélisation qui permet aussi de rendre compte des divergences nationales dans les modalités de l'ajustement et d'expliquer pourquoi certains pays ont augmenté tel ou tel type d'impôt.

---

#### 9.4.2 LES DEVELOPPEMENTS DE LA MODELISATION INITIALE

---

L'article d'Alesina et Drazen a ouvert la voie à de nombreux travaux qui développent l'idée d'une guerre d'usure entre les groupes politiques afin de décider des modalités de l'ajustement budgétaire. L'histoire économique illustre par exemple des ajustements retardés par conflits d'intérêts entre les groupes sociaux (White [ 1995 ] ): les retard de l'ajustement budgétaires ne sont donc pas propres à la période de l'après-guerre, qui est la période d'étude d'Alesina et Drazen [1991].

Drazen et Grilli [1993] affinent l'idée présente chez Alesina et Drazen: plus la distorsion associée aux impôts est forte, plus la réforme est rapide. Ils retrouvent ainsi l'intuition suivant laquelle la crise est un mal nécessaire. Descendre au fond du gouffre pour rebondir, telle semble être la démarche qu'analysent Drazen et Grilli: les crises économiques sont bénéfiques car elles seules permettent de mettre en œuvre les réformes qui nécessitent l'accord de tous les agents mais achoppent sur la répartition des coûts. En revanche, en temps de croissance et de paix, le consensus est plus difficile à obtenir. Les crises sont bonnes car elles rendent possibles les réformes douloureuses mais nécessaires. L'urgence rend la réforme

nécessaire possible. Alléger les conséquences de la crise c'est, par conséquent, retarder le moment du consensus donc prolonger la crise. Il faut cependant noter que cette idée ne rend pas du tout compte du fait que c'est précisément en temps de crise économique que la société perd de son unité et de ses pouvoirs d'intégration et de consensus. Prôner la crise économique dure mais rapide pour améliorer la solidarité politique est ainsi paradoxal.

Ces auteurs reprennent exactement le modèle d'Alesina et Drazen et recherchent les équilibres symétriques de la guerre d'usure concernant la répartition des coûts de l'ajustement budgétaire. De même que dans le modèle d'Alesina et Drazen [1991], ajuster le budget requiert un consensus politique sur la répartition socio-économique de l'impôt et, en l'absence de consensus, les dépenses sont financées par un impôt distorsif. L'impôt distorsif est précisé comme une émission monétaire créant de l'inflation: en l'absence de consensus autour d'une augmentation des impôts, le déficit budgétaire est financé par une émission monétaire. L'intérêt de cet article est ainsi d'étoffer la structure du modèle d'Alesina et Drazen, chez qui le coût induit par la taxe distorsive n'est pas explicité. Si la distorsion consiste à créer de l'inflation, il n'y a aucune structure monétaire dans le modèle précédent. Les résultats des deux modèles concordent: le temps minimal espéré de l'ajustement est décroissant avec la part de l'impôt distorsif. Plus l'inflation est importante, plus le coût de l'attente de l'ajustement est élevé et l'attente de l'ajustement brève. Ainsi, si l'inflation réduit le bien-être à court terme, elle peut l'améliorer globalement en rapprochant la date de l'ajustement. Par conséquent, dans l'attente de l'ajustement budgétaire, les impôts distorsifs peuvent être préférés à des impôts non distorsifs.

Un autre développement du modèle de référence est mené par Casella et Eichengreen [1996]. Les auteurs examinent l'effet d'une aide étrangère sur la guerre d'usure et sur le retard de la mise en œuvre de l'ajustement. La question est pertinente en ce qui concerne les pays en voie de développement ou les pays en transition: est-il possible d'aider les pays à ajuster leur budget et à accélérer la date de l'ajustement? Une aide financière étrangère permet-elle de limiter le déficit et la distorsion fiscale qui en résulte? Les partisans de l'aide internationale reprennent l'exemple de l'aide Marshall, leurs contradicteurs leur opposent l'exemple des années vingt en Europe.

Dans ce modèle, l'aide étrangère est accordée au gouvernement et permet de diminuer les dépenses gouvernementales directes. L'aide étrangère anticipée affecte la révélation de l'information cachée et, ainsi, modifie la date de l'adoption de la réforme. En effet, d'un côté, l'aide étrangère allège le coût de l'ajustement, donc accélère le consensus; mais d'un autre côté, la possibilité d'une aide étrangère dans le futur incite les acteurs à l'attendre et apparaît ainsi comme une deuxième source de retard dans l'application de la réforme. Le pays extérieur est un troisième acteur sur qui reporter le coût de la

réforme. Lorsque les coûts induits par la taxe distorsive sont élevés, le premier effet l'emporte et la stabilisation est accélérée. Inversement, lorsque les coûts sont faibles, le second effet l'emporte. L'aide affecte le jeu en ce qu'elle révèle de l'information: lorsque l'aide est annoncée dès le début du jeu, ceux qui supportent un coût élevé sont encore présents dans le jeu, l'aide les incite alors à prendre à leur charge rapidement l'ajustement puisqu'elle diminue le coût de l'ajustement. Inversement, si aucun joueur ne cède, les joueurs améliorent leur connaissance des coûts de leur adversaire. Une aide annoncée dès le début du jeu accélère la révélation de l'information, donc réduit le retard. Inversement, si l'aide n'est annoncée que tardivement dans le déroulement du jeu, ceux qui participent au jeu savent déjà que les autres joueurs ont des coûts relativement faibles, elle ne fait donc que diminuer l'incitation de tous à ajuster sans augmenter la révélation de l'information. Selon que l'aide est rapide ou tardive dans le déroulement du jeu, elle provoque une accélération ou un retard supplémentaire dans la réforme.

Un dernier exemple de précision du modèle d'Alesina et Drazen est fourni par l'article de Carré [2000]. L'enjeu de cet article est d'étudier l'impact de l'Union Economique et Monétaire et des contraintes de Maastricht sur les ajustements budgétaires des pays de l'Union. L'innovation du papier réside dans la modélisation d'une date butoir dans le modèle initial d'Alesina et Drazen. A une date butoir, l'intégration à l'Union monétaire est accordée uniquement aux pays qui ont ajusté leur dette au niveau courant. Il existe un coût d'opportunité fixe à ne pas appartenir à l'Union et ce coût est le même pour tous les agents. Plus il est dommageable d'être exclu de l'Union (plus le coût d'opportunité est élevé), plus la probabilité de réussir l'ajustement est grande, puisque les agents qui auraient cédé juste après la date butoir sont incités à le faire avant. Inversement, ceux qui auraient cédé avant la date butoir sont à présent incités à attendre, ainsi la date de la stabilisation se rapproche de la date butoir. Avant cette date butoir, la dette continue d'augmenter. L'introduction d'un coût d'opportunité, c'est-à-dire d'une pénalité conditionnelle, entraîne l'existence d'une masse dans les temps optimaux de concession des agents. Apparaît donc dans ce modèle une période d'inertie qui précède l'intégration monétaire durant laquelle la dette continue de croître exponentiellement. Ainsi, l'étude de la situation budgétaire des pays avant la date de l'intégration à l'Union peut être faussée par un pessimisme infondé. Il apparaît que dans ce jeu comme dans le modèle de Casella et Eichengreen, c'est l'annonce qui modifie le jeu. Une intégration européenne qui intervendrait rapidement et subitement sans période transitoire ou condition d'entrée n'aurait pas de tels effets.

---

#### 9.4.3 VARIANTE SUR LA GUERRE D'USURE : BAISSER LES DEPENSES OU AUGMENTER LES IMPOTS ?

---

Les facteurs de différenciations économiques sont suffisamment nombreux pour rendre l'hypothèse de symétrie trop restrictive. Il n'y a aucune raison de penser, par exemple, que les agents à revenus faibles bénéficient des mêmes allocations que les agents à revenus élevés ou que les créateurs et les débiteurs accordent la même valeur (ou le même coût) à l'inflation. La modélisation d'équilibres non-symétriques

où la fonction de comportement des agents est hétérogène permettrait surtout de rendre compte d'une manière plus exhaustive de la divergence d'intérêt entre les groupes sociaux. En effet, rien ne permet de supposer que ces groupes sont symétriques, surtout s'il s'agit, pour l'un, des travailleurs et, pour l'autre, des détenteurs de capital, ou bien, pour l'un, des consommateurs et, pour l'autre, des entreprises. Les deux joueurs n'ont alors pas la même fonction de réaction qui lie la valeur du bien au temps optimal d'abandon de la course.

Certains faits stylisés, pourtant ne peuvent pas être expliqués dans le cadre du modèle d'Alesina et Drazen: pourquoi la plupart des ajustements budgétaires se font-ils par une hausse des impôts et échouent-ils à réduire les dépenses publiques? Pourquoi les ajustements par les dépenses se font-ils à une date plus tardive après le début de la crise que les ajustements par les impôts? C'est le traitement asymétrique des dépenses et des impôts qui permet de répondre à ces questions. Bacache et Hénin [2001] examinent un ajustement budgétaire dans le cadre d'une guerre d'usure et déterminent l'équilibre asymétrique du jeu, lorsque l'enjeu politique tourne autour d'augmenter les impôts ou baisser les dépenses.

Les auteurs modélisent le choix suivant: pour réduire un déficit budgétaire deux solutions sont possibles, augmenter les impôts ou bien réduire les dépenses publiques. L'arbitrage entre une baisse des dépenses et une hausse des impôts pourrait être traité en termes de bien-être, mais cette approche ne rendrait pas compte du conflit redistributif qui oppose les partisans des dépenses publiques et ceux qui souffrent d'une charge fiscale supplémentaire. Au regard de ce conflit d'intérêt, les deux solutions ne sont pas similaires et le choix n'est pas indifférent. Poser l'alternative en ces termes permet de rendre compte du débat politique récent et pour certains pays encore actuel: c'est bien à cet arbitrage entre diminuer les dépenses publiques ou augmenter les impôts que se sont heurtés les gouvernements britanniques dans les années quatre-vingt ou français et italiens dans les années quatre-vingt-dix. Inversement, confronté à la « cagnotte » budgétaire inattendue, à l'automne 1999, le gouvernement français a choisi d'opérer une baisse des impôts plutôt qu'un relèvement des dépenses sociales, dans un contexte où le choix était clairement posé, notamment par les media, comme une alternative explicite. L'enjeu réside donc bien dans cet arbitrage politique entre une augmentation du poids fiscal ou une réduction de l'intervention de l'Etat. La modélisation de la guerre d'usure suivant l'arbitrage dépenses-impôts permet, par ailleurs, de rendre compte de faits paradoxaux comme l'augmentation des impôts en France sous le gouvernement de droite, dirigé entre 1995 et 1987 par Alain Juppé, allant contre ses propres préférences et celles de ses soutiens politiques.

L'asymétrie entre une baisse des dépenses publiques et une hausse des impôts se retrouve au niveau des faits. Alors qu'une hausse des impôts a lieu dans tous les cas de réforme fiscale, la baisse des dépenses n'est décidée que lors des ajustements réussis, comme le montrent Alesina et Perotti [1995]. Un autre

fait stylisé justifie le traitement asymétrique d'un ajustement par les dépenses ou par les impôts: alors que les impôts sont augmentés très vite après le début de la crise de la dette, les dépenses publiques ne sont diminuées, lorsqu'elles le sont, qu'après un retard certain. Autrement dit, le retard dans l'ajustement est plus précisément un retard dans la réduction des dépenses publiques.

Les deux agents ou deux groupes qui se livrent la guerre d'usure ont des anticipations rationnelles sur l'issue de la stabilisation du déficit. La guerre d'usure se fait en information incomplète: chacun des deux joueurs connaît ses préférences mais ne connaît pas celles de son concurrent. Il les considère comme des variables aléatoires dont il connaît la fonction de distribution. Cette asymétrie d'information interdit toute solution négociée au jeu puisque chaque joueur est incité à déclarer des paramètres de préférences tels qu'il n'aura pas à supporter le poids de l'ajustement. Les deux joueurs sont ainsi piégés dans une guerre d'usure, chacun retardant sa concession tant que l'espérance de gain due à une possible concession de son adversaire compense le coût marginal du retard. Pourtant chacun des deux joueurs a intérêt à ce que son adversaire accepte de payer intégralement le coût de cet ajustement. Attendre est inefficace puisque la dette et le coût de l'ajustement augmentent. Pourtant, attendre est rationnel. Le résultat de la guerre d'usure n'est donc pas Pareto-optimal puisque le niveau croissant de la dette est le coût d'un mécanisme non-coopératif de révélation de l'information.

Un déficit persistant est une issue probable du jeu. Les facteurs limitant cette persistance et accélérant la date de l'ajustement budgétaire sont par exemple: des préférences concaves (ou des coûts convexes) plutôt que linéaires, *i.e.* une utilité marginale des dépenses publiques décroissante ou un coût marginal des impôts décroissant; un taux d'intérêt plus élevé; un déficit initial plus fort; des dépenses publiques initiales plus fortes.

Un des aspects principaux de ce modèle est la distinction entre deux scenarii en fonction de la taille du déficit initial. En effet, si le déficit initial est modéré par rapport à une réduction maximale des dépenses publiques, alors seul le secteur public peut céder dans le long terme et choisir sa date optimale de stabilisation. Inversement, si le déficit initial est important, alors seul le secteur privé peut ajuster dans les dernières phases du jeu. Dans ce second cas, le secteur privé peut céder à la dernière minute ou ne jamais céder et forcer ainsi son adversaire à une réduction des dépenses publiques. La menace du secteur privé de laisser empirer la situation est donc crédible.

Ainsi directement et indirectement un déficit conduit probablement à une hausse des impôts. Une stabilisation par une réduction des dépenses publiques se produit probablement plus tard qu'une stabilisation par une hausse des impôts. Enfin, *ceteris paribus*, les parts des dépenses publiques dans le revenu national doivent converger entre les pays puisque plus les dépenses publiques sont élevées, plus il est probable que le secteur public cède et perde la guerre d'usure.

Le résultat du jeu, la date et les modalités de l'ajustement dépendent des conditions initiales qui caractérisent chaque pays et chaque épisode budgétaire. Ainsi la même crise budgétaire peut résulter en une stabilisation rapide ou en une réforme fiscale imposée par le FMI après une crise longue, suivant les préférences des acteurs jouant la guerre d'usure et les conditions structurelles initiales.

Ce modèle souligne qu'il peut être coûteux de s'engager dans un épisode de déficit budgétaire en l'absence d'un consensus a priori ou en l'absence d'un processus politique qui garantisse un ajustement rapide et efficient. L'économie peut être coincée dans une guerre d'usure avec pour conséquences des déficits budgétaires persistants. Il en va ainsi des réformes monétaires entreprises sans politiques budgétaires coordonnées ou encore du pari du président Reagan, qui a décidé une baisse unilatérale des impôts afin de contraindre une baisse des dépenses publiques: de tels épisodes se révèlent être des paris dangereux et sans garantie de succès. Un processus coopératif a plus de chance d'aboutir à consolider le budget ou à réduire les dépenses publiques qu'un processus non coopératif de guerre d'usure. La capacité des bénéficiaires des dépenses publiques, les fonctionnaires, à bloquer les ajustements, peut expliquer pourquoi les ajustements épargnent souvent l'emploi public.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

---

B. Guerrien : « La théorie microéconomique » (la découverte ou collection repère)

B. Guerrien : dictionnaire éco (La découverte)

Burda M. et Wyplocz, C., Macroéconomie, un texte européen 3eme édition, DeBoeck.

Cahuc P. et A. Zylberberg, Le chômage Fatalité ou Nécessité ? Flammarion. Un ouvrage “grand public” sur la question du chômage et des politiques d’emploi.

Chiang, A., 1974, Fundamental Methods of Mathematical Economics, 2ième éd. Mc Graw Hill, New York.

G. Mankiw : Macro / Eco politique

Hairault, J. O., 2000, Analyse macrconomique Ouvrage collectif sous la direction de Hairault J. O. en 2 Tomes, La Découverte : Ouvrage beaucoup plus technique. Les premiers chapitres du premier tome peuvent toutefois permettre un approfondissement utile.

J. Stiglitz : Principe de l’économie politique ou moderne ?

Jacquemin, A. et H. Tulkens, 1990, Fondements de l’Economie Politique, éd. De Boeck, Bruxelles.

Lecaillon, J., 1993, Analyse microéconomique, éd. Cujas, Paris.

Lecaillon, J-D, Lepage, J-M et Ottavj, C, Economie Contemporaine, analyse et diagnostics, 2eme

Macroéconomie, Blanchard O.J. et Cohen, D., 2002, Pearson Edition.

Madnani, G.M.K., 1991, Mathematical Economics. Microeconomic theory, 2ième éd. Oxford & IBH Publishing, New Delhi.

Malinvaud, E., 1969, Leçons de théorie microéconomique, éd. Dunod, Paris.

Mankiw, G, Principes de l’Economie, Tarduit en Français chez Economica. Le cours est lié plus particulièrement aux chapitres 27, 31, 32, 33. Le reste de l’ouvrage pourra toutefois vous être utile pour d’autres cours d’économie.

Olivier Blanchard et Daniel Cohen « Macroéconomie » (le mieux)

Quandt, R.E. et Henderson, J., 1982, Microéconomie : Formulation mathématique élémentaire, éd. Dunod, Paris.

Redslob, A., 1995, L’économie en pratique, 3<sup>ième</sup> édition Litec, Paris.

Simon, C. et L. Blume, 1998, Mathématiques pour économistes, éd. De Boeck, Bruxelles.

Varian, H.R., 1995, Analyse microéconomique, éd. De Boeck, Bruxelles.

Varian, H.R., 1997, Introduction à la microéconomie, éd. De Boeck, Bruxelles.

## TABLE DES MATIERES

---

---

Chapitre 1 : Qu'est-ce que l'économie ? .....	1
1.1. La façon de penser l'économie : la définition de l'économie par son objet d'étude .....	1
1.2. La façon de penser des économistes : la définition de l'économie par sa méthode .....	1
Chapitre 2 : Les grands courants de la pensée économique .....	3
2.1. La pensée économique préclassique .....	3
2.1. Les Classiques.....	4
2.3. L'économie marxiste .....	5
2.4. L'École néoclassique et ses héritiers .....	6
2.5. L'École keynésienne.....	9
2.6. L'hétérodoxie économique .....	11
Chapitre 3 : Les acteurs de l'économie.....	12
3.1. Analyse micro-économique versus analyse macro- économique.....	12
Chapitre 4: La fonction de consommation.....	18
1.1. La consommation dépend du revenu courant.....	18
1.2 Les théories du revenu permanent et du cycle de vie .....	22
Chapitre 5 : Marché .....	25
5.1. Le marché des biens et services.....	25
5.1.1. Qui produit ?.....	25
5.1.2. Distinction entre biens et services .....	25
5.1.3. Comment sont-ils classés ?.....	25
5.1.4. la production des services .....	26
5.2. Loi de l'offre et de la demande .....	26
5.2.1. LA DEMANDE .....	26
5.2.2. L'OFFRE.....	27
5.2.3. LE PRIX D'EQUILIBRE .....	27
5.3. Le marché financier .....	28
5.3.1. Présentation du marché financier.....	28
5.4. Le marché du travail.....	29
5.4.1. Fonctionnement du marché de travail .....	29
5.5. Le marché des changes.....	30
5.5.1. Principales caractéristiques.....	31
5.6. Le marché monétaire .....	32
5.6.1. Types de marchés monétaires .....	33
Chapitre 6 : Le Classique de la monnaie .....	34
6.1. La monnaie :.....	34

6.1.1. Les fonctions de la monnaie : .....	34
6.1.2. Les formes de la monnaie :.....	34
6.1.3. La circulation de la monnaie : .....	35
6.2. La création monétaire.....	35
6.2.2. Les acteurs de la création monétaire :.....	36
6.3. Le comité et ses attributs.....	38
6.3.1. Le Comité de Politique Monétaire .....	38
6.3.2. Réunions du Comité de Politique Monétaire .....	38
6.3.3. Objectifs de la Politique Monétaire .....	39
6.3.4. Instruments de mise en œuvre de la politique monétaire .....	39
6.3.5. Le Comité de Stabilité Financière CSF-UMOA.....	40
6.3.6. Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA.....	40
6.4. Surveillance macro prudentielle .....	40
Chapitre 7 : La politique monétaire/La demande de monnaie : modèles agrégés .....	42
7.1. Les théories globales de la demande de monnaie .....	42
7.1.1. La théorie quantitative de la monnaie .....	42
7.1.2. La théorie de la préférence pour la liquidité de Keynes .....	43
7.1.3. La demande de monnaie de Friedmann.....	44
7.2. Le classement des agrégats.....	48
7.3. La banque centrale est un institut d'émission :.....	49
7.4. La banque centrale mène la politique monétaire.....	50
<b>7.5. Les principaux instruments de la politique monétaire .....</b>	<b>50</b>
Chapitre 8 : De l'économie publique à l'économie politique : le rôle de l'Etat.....	53
8. 1 La conception de l'Etat chez Adam Smith : un acteur politique à rôle subsidiaire.....	53
8.1.1. un acteur politique subsidiaire.....	53
8.2. Le financement des biens publics : le bien club .....	55
8.2.1. Samuelson : l'émergence d'un nouveau rôle: le bien-être social.....	56
8.2.2. Le bien collectif .....	56
8.2.3. Le planificateur bénévolent et omniscient .....	57
8.3 La synthèse des rôles de L'Etat: Musgrave.....	57
8.3.1. la fonction d'allocation.....	58
8.3.2 Production ou régulation : L'Etat comme réducteur des coûts de transaction .....	58
8.3.3. Organiser les préférences collectives .....	59
8.4. Les objectifs exogènes de l'Etat.....	60
8.5. Les moyens de l'Action de l'Etat .....	62
8.5.1. L'approche utilitariste .....	62
8.5.2. La théorie de la justice.....	63
8.6. Les principes de l'économie politique.....	64

chapitre 9 : Les politiques budgétaires : économie politique des déficits publics.....	69
9.1. Les explications alternatives en économie politique.....	71
9.1.1 Déficit et illusion fiscale.....	71
9.2 Le déficit, variable dynamique .....	77
9.3 Déficit et Conflit politique .....	79
9.4. Une modélisation fructueuse du conflit politique: la guerre d'usure .....	80
9.4.1. Une négociation conflictuelle : la guerre d'usure, le modèle d'Alesina et Drazen, 1991.	
.....	82
9.4.2 les développements de la modélisation initiale.....	84
9.4.3 Variante sur la guerre d'usure : baisser les dépenses ou augmenter les impôts ?.....	86
Références bibliographiques.....	90